

Météo

Ensoleillé,
plus chaud
max 19 / min 7
page S 16

Monde



**Haiti: les États-Unis
auraient soutenu
le FRAPH**
page B12

Politique

**Réforme Axworthy:
réticences dans
le reste du Canada**
page B1

Girerd

LE QUÉBEC EN MARCHÉ

LE PIVARD
à DOMICILE
WOW!



Index

Annonces classées

- immobilier	B7 à B9
- marchandises	B9 et B10
- emplois	B9 et B10
- automobiles	B10, B11 et C8
- propositions d'affaires	C8

Arts et spectacles

- informations	A9 à A19
- ciné-horaires	A14
- télé-horaires	A12
- télévision	

Bandes dessinées

Bridge	C8
Décès	C9
Économie	C1 à C7
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	B7
Feuilleton	B9
Horoscope	B8
Le monde	B6 et B12
Loteries — résultats	A4
Mots croisés	B10
Mot mystère	B10

Tabloid SPORTS

- François Béliveau	S7
- Mots croisés	S10

TROIS AUTRES VICTIMES

**Les corps de
deux autres
adultes et
d'un bébé
ont été
découverts à
Morin Heights**



JEAN-PAUL
CHARBONNEAU
MORIN HEIGHTS

Tout indique que les trois nouveaux cadavres découverts hier, au 199, Chemin Bélisle, à Morin Heights, sont ceux d'un couple et de leur enfant de quelques mois portés disparus quelques heures auparavant de leur domicile de Saint-Jérôme.

Selon les informations recueillies sur place, le signalement de ces trois personnes correspond avec celui fourni par un proche au détachement de Saint-Jérôme de la Sûreté du Québec.

L'homme porté disparu est âgé de 35 ans et il est originaire de la Suisse. Sa femme a 30 ans et elle est d'origine britannique. L'enfant du couple est né à la Cité de la Santé de Laval. Cette famille habite Saint-Jérôme depuis juillet dernier. La sœur de l'homme qui habite en Suisse lui a parlé au téléphone vendredi dernier.

L'homme et la femme ont été découverts vers 15h30 enroulés dans une couverture. Les enquêteurs les ont trouvés dans un réduit situé dans une annexe de la maison de Joseph Di Mambro, leader de l'Ordre du temple solaire, laquelle n'a pas été touchée par le tragique incendie de mardi. Les deux corps trouvés hier ne portaient aucune marque de brûlure.

Quant au bébé, il a été trouvé vers 20 h dans une pièce voisine avec un sac de plastique sur la tête. On l'avait dissimulé derrière un chauffe-eau. À l'annonce de la découverte de ce petit cadavre, un frisson d'horreur a traversé toutes les personnes se trouvant près des Chemins Bélisle et du lac Bouchette.

L'automobile des disparus a été retrouvée hier dans le stationnement de l'aéroport de Mirabel.

La découverte de ces trois corps porte à cinq le nombre de cadavres localisés au 199, Chemin Bélisle, depuis mardi, journée où un incendie criminel a causé pour près de 200 000 \$ de dommages à cette résidence.

Contrairement aux deux victimes de mardi qui ne portaient aucune trace de violence, le couple découvert hier avait des marques faites apparemment à l'aide d'un couteau.

Minutieusement

Aux journalistes qui lui demandaient pourquoi les deux premiers corps d'hier avaient été découverts presque 55 heures après le tragique incendie, l'agent Michel Brunet, des relations publiques de la SQ, a expliqué que les experts avaient tenu à passer d'abord au peigne fin le secteur touché par l'incendie parce qu'il était à ciel ouvert. «On craignait qu'il ne pleuve et nous ne voulions rien laisser au hasard», a précisé l'agent Brunet.

Hier, ces spécialistes ont commencé à fouiller la partie gauche de la maison, celle donnant près du Chemin du lac Bouchette, et c'est dans le sous-sol qu'ils ont fait l'horrible découverte.

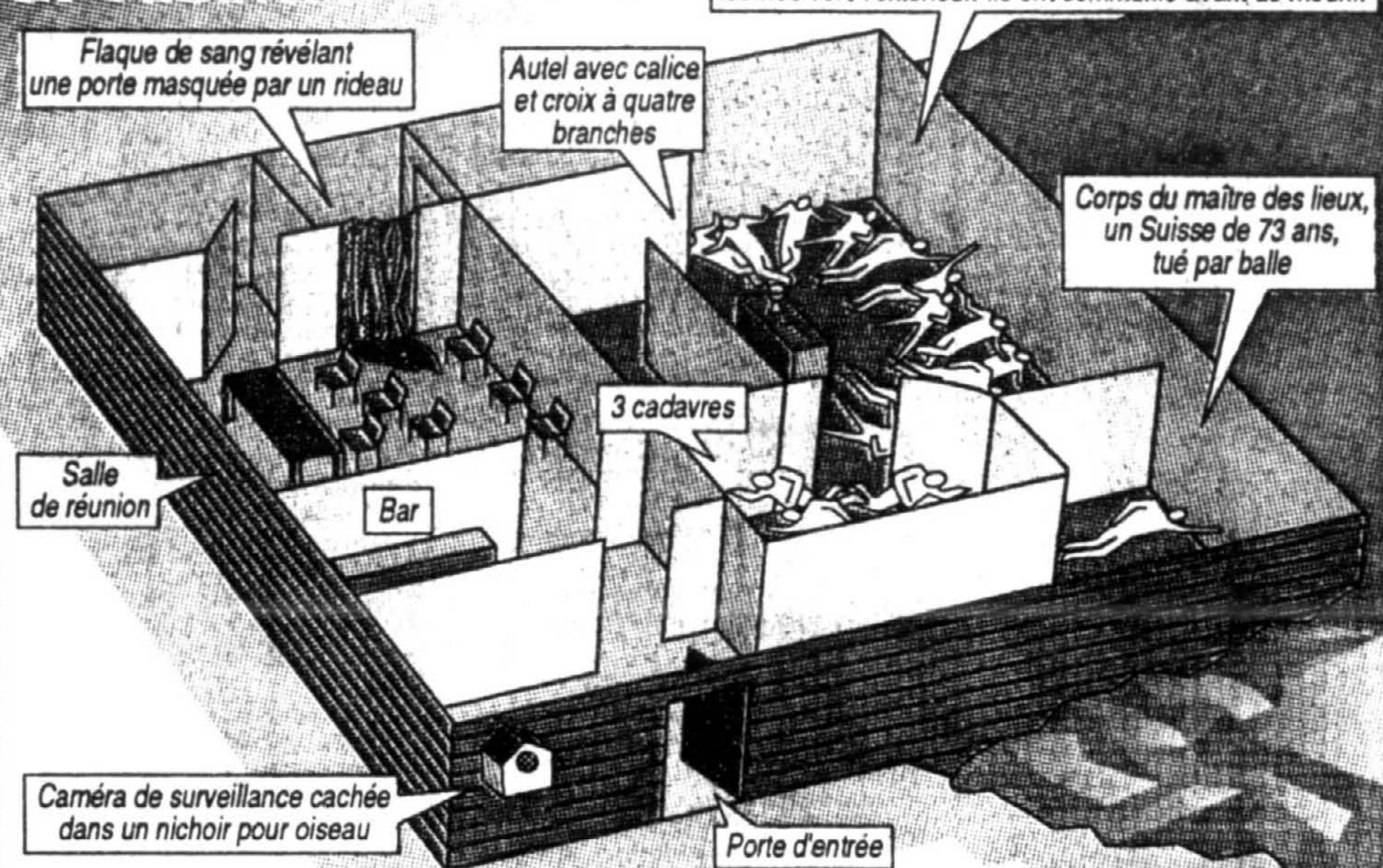
À 17h30, les policiers soulignaient qu'ils en avaient encore pour longtemps avant de terminer leurs fouilles. La découverte du corps du bébé n'a fait qu'activer la rumeur voulant qu'il y ait

VOIR VICTIMES EN A 2

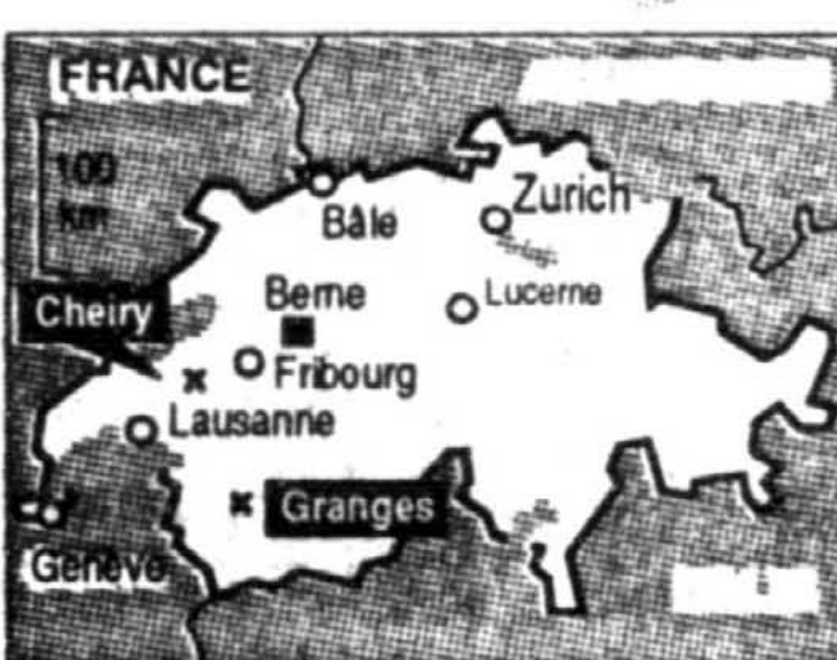
■ Voir autres informations en pages A3, A4, A5 et B3.

Suisse : les chalets de l'Apocalypse

Le me de Cheiry : 23 cadavres

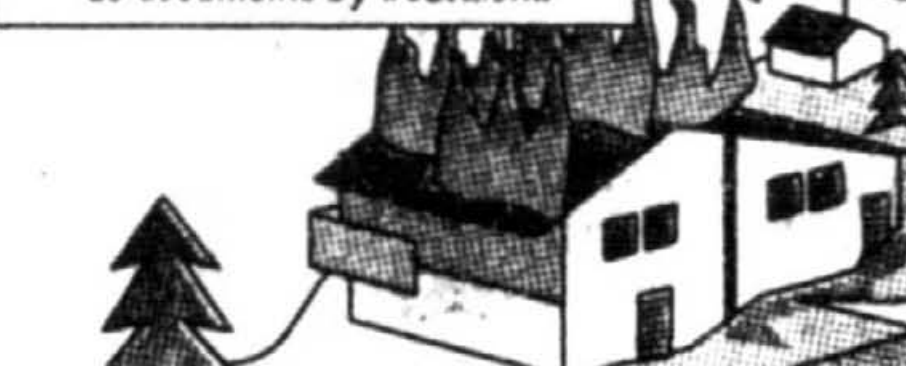


Chalets de Granges-sur-Salvan : 25 cadavres



Pas de restes humains dans un troisième chalet entièrement détruit par le feu ainsi que 5 autos à proximité.

Un cabanon a échappé aux flammes : des vêtements et des piles de documents s'y trouvaient.



25 corps retrouvés dans les chambres de deux chalets incendiés.

AFP Infographie - Patrice Deré

Joce-Lyne Grand'Maison avait rêvé de s'établir en Suisse

PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Joce-Lyne Grand'Maison avait déjà rêvé de s'établir en Suisse, le pays où elle est morte mer-



credi dans la macabre affaire de l'Ordre du temple solaire.

En 1989, alors à l'emploi du Journal de Québec, Mme Grand'Maison offre ses services à La Presse. Elle propose d'abord à la direction du quotidien de s'installer à Lausanne, d'où elle veut parcourir l'Europe et rédiger des reportages. Puis, en octobre de la même année, elle écrit une lettre à Marcel Desjardins, directeur de l'information, dans laquelle elle réitère son désir de collaboration.

«Je vous tiendrai au courant de mes déplacements en Suisse, dit-elle. L'envisage d'ailleurs de m'y rendre pour les Fêtes, non pas pour le grand départ, mais pour passer une seconde entrevue au quotidien La Suisse à Genève.

«Je crois que ma demande de permis de travail prendra plus de temps que prévu à obtenir. Ce ne sont pas les lenteurs administrati-

ves qui me feront renoncer à mes projets. Je suis toujours déterminée à travailler en Suisse. Cela prendra peut-être quelques mois de plus, voilà tout.»

Le projet ne s'est finalement pas concrétisé. «Elle n'a pas donné suite à cette lettre, a déclaré M. Desjardins hier. Je n'ai pas eu d'autres nouvelles.»

Rien ne permet encore de lier aux activités de l'Ordre du temple solaire le souhait de Mme Grand'Maison de s'établir à Lausanne ou Genève. Il n'en demeure pas moins que la plupart des correspondants nord-américains en poste outre-Atlantique choisissent de rayonner en Europe à partir de grandes villes comme Paris, Londres ou Rome.

Les villes de Genève et Lausanne sont situées à proximité des

VOIR RÊVE EN A 2

**Suicide ou
exécution?
La police
helvétique
n'écarte
aucune
hypothèse**



LOUIS-BERNARD
ROBITAILLE
collaboration spéciale
CHEIRY, Suisse

Il y a le mystère propre aux sectes et aux actes violents qu'elles provoquent. Il y a en plus, dans le drame des 48 morts du «Temple du soleil» en Suisse, de grands mystères policiers tout court.

Environ 36 heures après la découverte des 25 cadavres de Salvan et des 23 autres de Cheiry, deux petits villages des Alpes suisses distants de 160 kilomètres, on n'a identifié avec une quasi-certitude que 27 des 48 victimes. Personne ne sait pour l'instant si le «gourou» de la secte, Luc Jouret, 46 ans, homéopathe belge ayant résidé en Suisse, en France, aux Antilles et au Québec, fait partie des cadavres carbonisés ou s'il est en fuite. Enfin et surtout, la question se pose toujours de savoir s'il s'agit bien d'un suicide collectif, commis volontairement et en toute conscience, ou au contraire d'une exécution de masse préparée de longue main par Luc Jouret et d'autres patrons de la secte et maquillée en suicide.

Hier en fin de journée, le juge d'instruction de Fribourg chargé du drame de Cheiry, André Piller, n'excluait aucune des deux hypothèses, mais penchait finalement pour un mélange des deux: suicide pour une partie des adeptes de la secte, exécution pour les autres, qui auraient reculé au dernier moment ou seraient tombés dans un piège. De son côté, le responsable de la police du Valais, chargé de l'hécatombe des deux chalets de Salvan, près de Martigny, déclarait qu'il «excluait» le suicide collectif. Mais il était aus-

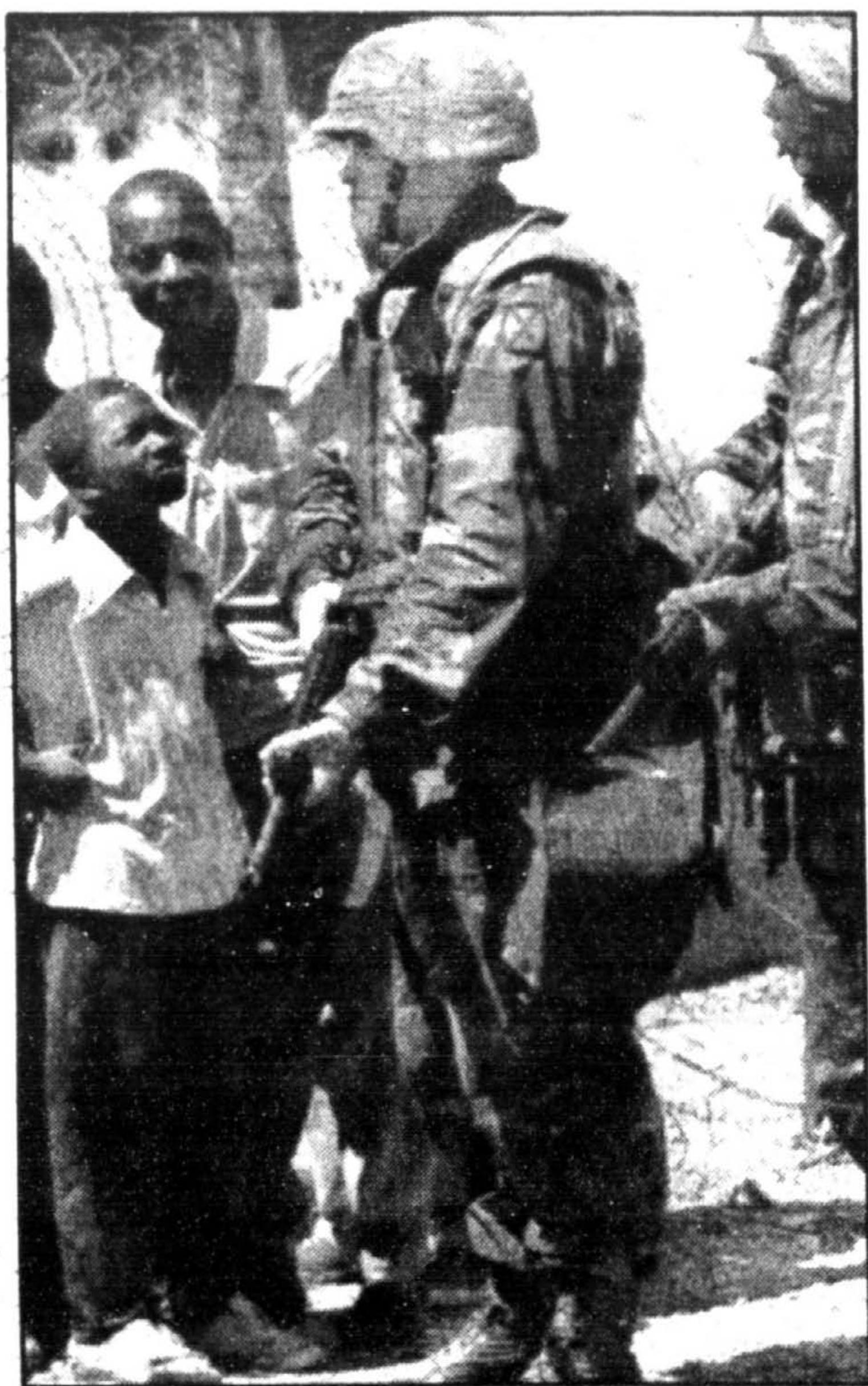
VOIR HYPOTHÈSE EN A 2



Les corps des deux adultes et du bébé découverts hier par les enquêteurs de la Sûreté du Québec au 199, Chemin Bélisle, à Morin Heights, ont été transportés à la morgue de la police scientifique.

PHOTO: ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

Demain dans La Presse



Plus

L'espoir haïtien

■ L'intervention massive des Forces armées américaines en Haïti annonce la restauration de la légalité constitutionnelle et le retour à une certaine sécurité dans les rues de Port-au-Prince. Demain, dans son cahier PLUS, La Presse explique comment l'opération «Soutien à la démocratie» prépare le retour de Jean-Bernard Aristide dans une climat qui, déjà, soulève de grands espoirs chez le peuple haïtien. On verra aussi que plusieurs obstacles doivent néanmoins être franchis avant le rétablissement des pouvoirs exécutif et législatif légitimes.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

● à Montréal : Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h ;

● à Montréal : Université du Québec à Montréal, avec la collaboration du Club social du personnel de l'UQAM, pavillon Judith-Jasmin, 1455, rue Saint-Denis, de 9 h 30 à 15 h 30. Objectif : 125 donateurs.

Le voleur n'était pas en forme

AEROE, Danemark

■ Un Danois de 42 ans, braqueur de banque, a renoncé à fuir dès que l'alarme a été donnée, jugeant qu'il n'était plus en condition physique de lutter contre la police.

A Aeroe, une petite île au sud-ouest de Copenhague, l'homme a réussi, mercredi, à se faire remettre sous la menace d'un couteau

58 000 couronnes (9600 \$ US) dans une agence de la Den Danske Bank à Marstal, chef-lieu de l'île. Puis il a pris une employée de la banque en otage, qu'il a libérée dès qu'il a appris que l'alerte avait été donnée.

Il s'est alors assis sur les marches de la banque pour attendre les policiers, estimant que ceux-ci l'auraient trouvé tôt ou tard dans une île de 68 km de long et 20 km de large.

SUIITE DE LA UNE

VICTIMES

Trois autres victimes

d'autres corps camouflés à l'intérieur.

Un enquêteur a mentionné que durant toute la nuit, des policiers demeuraient sur place et que les recherches se poursuivraient avec des agents additionnels dès l'aube.

Troisième propriétaire

En plus de Di Mambro et de Luc Joret, un troisième dirigeant de l'Ordre du temple solaire est propriétaire de cette luxueuse maison jumelée. Il s'agit de Dominique Benetta, qui serait propriétaire du 199 A. Le 199 est au nom de Joret.

Pour ce qui est de l'homme et de la femme trouvés calcinés mardi dans la chambre à coucher, ils seraient d'origine européenne.

Dans cette secte, la femme occupait un poste plus important que son compagnon. En plus d'avoir un genre de croix à son cou, comme l'homme, elle avait un autre médaillon, rond celui-là, qui signifie qu'elle était une personne élue par ses camarades de la secte.

Des policiers provinciaux ont rencontré hier des membres québécois de l'Ordre afin d'avoir les noms des femmes qui auraient pu porter un médaillon rond au cou.

«Lors de nos perquisitions, en 1993, il y avait entre 50 et 60 personnes au Québec qui faisaient partie de l'Ordre. Depuis ce temps, le nombre a sensiblement diminué», a souligné le caporal Richard Bourdon, des relations publiques de la SQ.

Par ailleurs, il faudra attendre au début de la semaine prochaine pour connaître les résultats des analyses toxicologiques menées sur ces deux premiers cadavres. Cela revêt beaucoup d'importance compte tenu du fait que les autorités policières suisses sont maintenant convaincues qu'environ la moitié des 48 victimes du carnage survenu dans leur pays ont reçu des injections ou des perfusions de drogues.

Présent hier soir Chemin Bélisle, le maire de Morin Heights, Gordon Miller, a déclaré qu'il s'agissait d'une histoire extraordinaire et exceptionnelle que personne ne veut voir dans sa municipalité. «Quand les permis ont été demandés pour la construction de ces habitations, ils ont été émis au nom d'individus, pas d'organisme», a dit M. Miller.

Le Chemin Bélisle est situé dans un secteur retiré de Morin Heights, calme et sans histoire, du moins jusqu'à mardi...

Hydro-Québec

En outre, l'enquête interne entreprise mercredi à Hydro-Québec a permis d'apprendre que sur les 17 employés identifiés l'an

HYPOTHÈSE

Suicide ou exécution? La police helvétique n'écarter aucune hypothèse

si tôt démenti à la fois par le juge d'instruction et par l'existence d'une lettre d'une victime à sa famille annonçant sa propre mort.

Le plus vraisemblable à l'heure actuelle, c'est qu'en effet certains aient délibérément choisi le suicide et que les autres y aient été forcés. Les 25 corps de Salvan, selon la police et les pompiers, ne portaient aucune trace de violence. «On a retrouvé des couples ou des enfants étendus côte à côte et qui avaient l'air de dormir paisiblement.» L'une des victimes avait écrit une lettre à sa famille pour lui annoncer sa mort. A Cheiry, 20 cadavres sur 23 avaient une balle dans la tête, mais on ne sait pas encore si elles avaient été tirées après leur mort. Presque tout le monde portait des habits de «cérémonie», capes noires, ou dorées pour les femmes. A Cheiry, on a également trouvé sur un cadavre une lettre l'invitant personnellement à ce suicide sacrificiel. Il paraît donc acquis que certains au moins aient été décidés au suicide.

Certains éléments révélés hier peuvent aller dans les deux sens. Les autopsies, qui ont avancé beaucoup plus vite sur le cas de Cheiry que sur celui de Salvan, ont montré que beaucoup de corps avaient subi soit une injection, soit une perfusion (goutte à goutte) d'un produit «puissant et pas encore identifié», peut-être

un poison, peut-être un somnifère. Cela pourrait expliquer le sommeil «paisible» constaté à Salvan. Mais cela se combine également, à Cheiry, avec les balles de calibre 22 «long-rifle» dans la tête, un sac de poubelle asphixiant pour certains, les mains jointes et attachées dans certains cas.

Ce qui donne à penser aux enquêteurs qu'un certain nombre d'adeptes ont été attirés sur les lieux sous de fausses représentations, c'est que, par exemple, des appartements de vacances avaient été loués par eux à Salvan jusqu'au dimanche très exactement et qu'on y a retrouvé des bagages tout prêts pour le retour.

Dernier élément qui trouble définitivement la thèse d'un simple et pur suicide collectif, c'est la disparition à Cheiry de la carabine 22 qui a tiré pas moins de 52 balles. «Nous avons retrouvé trois fusils sur les lieux, a dit le juge Piller, mais pas celui d'où viennent les douilles trouvées sur place.» Même si le magistrat a refusé d'en dire plus, la conclusion est inévitable : une ou plusieurs personnes ont «aidé» à ce massacre ou suicide collectif et sont parties une fois chose faite.

Ces personnes seraient-elles, entre autres, Luc Joret, ainsi que Joseph Di Mambro, le propriétaire d'un des chalets de sports d'hiver de Salvan? Des témoignages indiquent en tout cas que Joret, pour des raisons inconnues, s'était fait ouvrir son propre chalet par un serrurier. En tout cas, il fallait bien que quelqu'un installe

RÊVE

Joce-Lyne Grand'Maison avait rêvé de s'établir en Suisse

communautés helvétiques de Cheiry et Granges-sur-Salvan, où la terrible tragédie a eu lieu. La ferme La Rochette, où 23 corps ont été retrouvés, a été achetée par la secte le 8 juin 1990, quelques mois après que Mme Grand'Maison eût fait connaître son désir de s'établir en Suisse.

Luc Joret, celui qu'on estime être le père de l'Ordre, connaissait aussi Genève, puisque c'est dans cette ville que son livre, *Alimentation moderne et inconscient humain*, a été publié en 1989.

Les liens entre M. Joret et Mme Grand'Maison dataient de plusieurs années. Ils se seraient connus en 1980 à Matane, où la journaliste amorçait sa carrière à Radio-Canada. Trois ans plus tard, le quotidien Le Soleil publiait ce qui fut sans doute la première entrevue de Luc Joret à un média québécois. Le journaliste Paul Roux, aujourd'hui à l'emploi de La Presse, a signé ce papier.

«Jocelyne Grand'Maison m'a demandé de rencontrer cet homéopathe, a dit M. Roux hier. Elle voulait le faire connaître au Québec. M. Joret souhaitait s'installer au Québec. Il ignorait comment procéder, puisque cette discipline n'avait pas la cote du corps médical. Il craignait de demeurer en Europe en raison des prophéties de Nostradamus qui, selon son interprétation, annonçaient de grandes catastrophes sur ce continent au cours des deux années suivantes.»

Au Journal de Québec hier, Serge Gosselin, le directeur de l'information, a déclaré que Mme Grand'Maison n'avait jamais sollicité de congé sabbatique depuis

son arrivée dans cette salle de rédaction, en 1984.

25 fois en Europe

Personne discrète, aimable mais très réservée quand la conversation bifurquait sur sa vie privée, Mme Grand'Maison ne semble pas avoir mis ses collègues au courant de son désir de s'établir en Suisse en 1989.

«Elle avait beaucoup de projets, affirme Johanne Roy, qui occupe le bureau voisin de celui de Mme Grand'Maison au Journal de Québec. Comme plusieurs journalistes, elle parlait parfois de prendre un congé sabbatique. Son mari est originaire de Grande-Bretagne et elle a déjà manifesté le goût d'aller y étudier. Mais elle détestait très peu de choses sur sa vie privée.»

Mme Grand'Maison a visité plus de 25 fois l'Europe. Sa passion pour la Suisse était bien connue. Elle disait y avoir de nombreux amis. Néanmoins, le 22 septembre dernier, certains de ses collègues ont cru qu'elle s'envolait pour Nice, à la suite d'une coïncidence survenue dans une agence de voyages. Un bout de papier associant son nom à cette destination est par hasard tombé sous les yeux d'une autre employée du journal lors d'une visite à la même agence.

De 1975 à 1977, Mme Grand'Maison a séjourné dans de nombreux pays d'Europe et du Moyen-Orient, travaillant même en Suisse et dans un kibboutz, en Israël.

«Elle nous disait qu'elle avait beaucoup d'activités, mais on ne savait pas de quoi il s'agissait, ajoute Johanne Roy. Ses nombreux voyages ne nous surprenaient pas. Les journalistes aiment habituellement visiter d'autres pays. Je me souviens de sa croisière sur le Nil... Joce-Lyne était une fem-

Robert Ostiguy n'aurait pas effectué un transfert bancaire de 300 000 \$

ÉRIC CLÉMENT

■ Selon le directeur de la Caisse populaire de Richelieu, M. Luc Lacourse, le maire Robert Ostiguy n'a pas transféré 300 000 dollars de son compte sur un compte de la Caisse populaire de Marieville, comme l'affirmait, hier soir, la chaîne TQS.

La chaîne de télévision précisait que «l'argent s'était envolé et que les autorités cherchaient sa trace». Pourtant, le caporal Richard Bourdon, de la Sûreté du Québec, a dit hier soir ne pas être au courant de cette histoire.

«Il n'y a pas eu de transfert

de 300 000 \$ depuis quelques mois de la part de Monsieur Robert Ostiguy, a démenti M. Lacourse. Pour un tel montant, je peux vous dire que j'aurais été au courant.» Pour le directeur, qui avoue sa grande tristesse quant à la disparition du maire et de sa femme, il est impossible que M. Ostiguy ait voulu payer une rançon pour son éventuelle libération : «D'abord, ce n'était pas le genre de personne à plier, indique M. Lacourse, qui penche pour la thèse du meurtre. Il était tout à fait équilibré, en aucune façon fanatique et toujours maître de lui. Et surtout, s'il avait senti le moindre danger pour sa femme, il ne lui aurait pas demandé de venir.»

dernier comme appartenant à l'Ordre du temple solaire ou à l'Académie de recherche et de connaissance des hautes sciences (ARCHS), il n'en reste que 14, les autres ne comptant plus parmi les employés de cette société d'État.

Jean-Pierre Vinet est de ceux-là. Il a quitté Hydro-Québec le

1er juin 1993 avec une compensation financière après avoir plaidé coupable sous l'accusation d'avoir complété pour acheter des armes.

Les membres de sa famille sont sans nouvelles de lui et craignent qu'il ne se trouve actuellement en Suisse. □

dans les chalets en question les systèmes de mise à feu — «très sophistiqués» selon les pompiers — qui devaient provoquer l'incendie intégral des maisons, de leurs occupants, des documents et objets de culte qui s'y trouvaient. Joret, assisté d'autres personnes, est-il celui qui aurait à la fois préparé les détails matériels de ce massacre et organisé la réunion, sous de vrais ou faux motifs? Et qui aurait achevé son exécution avant de disparaître dans la nature?

Bien que ce genre d'événement, au sein d'une secte, défie en soi toute logique, on se demande en Suisse romande pour quelle raison lui — ou un autre — aurait organisé un tel sacrifice collectif et spectaculaire. Hier soir, la télé suisse romande faisait état de rumeurs selon lesquelles la secte dirigée par Joret aurait depuis le début servi à couvrir d'autres activités criminelles et qu'elle serait devenue aujourd'hui plus encombrante qu'autre chose. Une thèse qui paraît bien rocambolesque : un spécialiste suisse des sectes, Jean-Pierre Mayer, qui connaissait d'ailleurs Joret, invoque plutôt pour sa part des motifs liés à la paranoïa fréquente dans ce genre de petits groupes et à la mégalomanie non moins fréquente de leurs chefs.

C'est à ce même Jean-Pierre Mayer qu'était adressée hier une lettre contenant quatre proclamations émanant de l'Ordre du temple du soleil, expliquant sa philosophie et aussi les raisons de ce «suicide collectif», rebaptisé

pour la cause «Transit vers le futur».

Dans le premier texte, long de huit pages, il est longuement expliqué, dans le menu détail, comment le Temple du soleil a été en butte à d'odieuses persécutions... au Québec, et on y retrouve péle-mêle les noms de MM. Ryan et Bourassa, du journaliste Martin Pelchat de La Presse, etc. Persécutions suffisant à justifier, apparemment, le «Transit vers le futur».

Un deuxième texte replace, si l'on peut dire, la secte dans la tradition ésotérique des «Rose-Croix». Un troisième, expliquant plus précisément le geste collectif, assure que «notre transit aura été vécu dans la joie et la plénitude (...) la connaissance vécue de la science exacte...». Le quatrième, enfin, encore plus illisible, évoque curieusement «les traites qui ont enfreint notre Code d'honneur. Ils ont subi et subiront le châtiment qu'ils méritent dans les siècles des siècles». Ce qui pourrait justifier «a posteriori» certaines «exécutions».

Ce texte, également envoyé à certains journaux suisses, a été posté de Genève dans la journée de mercredi, soit dix ou quinze heures après les massacres. Ne serait-ce que par le luxe de détails concernant les tribulations «québécoises» (sic) du Temple du Soleil, les spécialistes et la police prennent le document au sérieux. De qui vient-il? De Joret? D'autres dirigeants — peu ou pas connus — de la secte? Cela fait une énigme de plus. □

me très généreuse, intègre et déterminée. Elle parlait de son mari avec beaucoup d'amour.»

— Comment expliquer son attrait pour l'Ordre du temple solaire?

— Je l'ignore. Mais on dit que ce mouvement a commencé par un trip écologique. Ça convient bien à sa personnalité. Elle mangeait de façon très équilibrée et appréciait les jardins biologiques.

Dans une entrevue diffusée



Joce-Lyne Grand'Maison

hier sur les ondes de Radio-Canada, Paul Audsley, le mari de Mme Grand'Maison, a exprimé une opinion semblable. «J'ai connu des membres de l'Ordre. Ils étaient des gens très normaux, dotés de beaucoup de responsabilités. Ils voulaient faire quelque chose de positif dans le monde, aller plus loin que les autres. Je ne suis pas dans la tête de ma femme, mais c'était une personne très ouverte. Elle avait cependant un côté naïf, c'est ça qui est triste.

«Joce-Lyne a été tuée. J'espère simplement que sa mort empêchera quelqu'un d'autre de com-

mettre la même bêtise. Il faut réfléchir profondément avant de tomber dans quelque chose comme ça. Derrière la façade de la méditation et des légèbres organiques, il y a quelque chose de moins bon...»

Selon son mari, Mme Grand'Maison a été très impliquée au sein de l'Ordre du temple solaire à une certaine époque. A son avis, ce n'était plus le cas aujourd'hui, même si elle y conservait de bons amis. Comme tous les gens qui ont connu Joce-Lyne, Paul Audsley rejette catégoriquement l'hypothèse du suicide.

D'autre part, l'incertitude règne encore à Québec sur le sort de Martin Germain et Cécile Raymond, un couple de la région ayant trois enfants et dont on est sans nouvelles depuis quelques jours. M. Germain serait membre de l'Ordre du temple solaire. On ignore pour l'instant si son épouse en fait aussi partie. Le couple se serait envolé pour la Suisse en septembre.

Selon certaines informations, M. Germain a quitté il y a plusieurs mois son emploi à Équipe-ment Germain, une firme spécialisée dans les produits de soutien à la grande industrie. Son cousin Roland Germain dirige le commerce. Dans son bureau, on aperçoit une reproduction d'un article de Joce-Lyne Grand'Maison publié dans le Journal de Québec à l'occasion du 40ème anniversaire de l'entreprise.

Selon des renseignements diffusés par une station de télévision de la capitale, Nathalie Germain, la fille du couple, aurait rencontré ses parents en Suisse le 17 septembre dernier, mais serait sans nouvelles d'eux depuis ce temps. M. Germain aurait beaucoup contribué à la construction des bâtiments de la secte à Ste-Anne-de-la-Pérade. □

10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60 65 70 75 80 85 90 95 100

8 001 965 \$

Merci!

Centraide

du Grand Montréal

493, rue Sherbrooke Ouest

Montréal (Québec) H3A 1B6 tél.: (514) 288-1261

Objectif 24,5 millions

DONNEZ UN COUP DE MAIN AU DESTIN

La quotidienne à trois chiffres 482

Tirage d'hier à quatre chiffres 2473

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements		lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30	
Le service est ouvert du lundi au		Décès, remerciements	285-6816
vendredi de 7 h à 17 h 30		GRANDES ANNONCES	
RÉDACTION	285-7070	Détailants	285-7202
PROMOTION	285-7100	National, Télé+	285-7306
COMPTABILITÉ		Vacances, Voyages	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Carrières et professions,	
Annonces classées	285-6900	nomination	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.TÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 9531655» Port de retour garanti. (USP9003692) Champlain N.Y. 12918-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



CODE DU JOUR

40-5

VENDREDI
7 OCTOBRE 1994

Avant de rénover,
passez d'abord au salon...
assister à nos mini-conférences



MINI-CONFÉRENCES GRATUITES DE 30 MINUTES

- Conseils pratiques et économiques sur la rénovation d'intérieur.
- À gagner à chaque heure!
- Cassettes vidéo sur la rénovation

Le seul salon de la
rénovation d'intérieur8 • 9 • 10 octobre
Place BonaventureSamedi et dimanche de 10 h à 22 h,
lundi de 10 h à 19 h

L'APOCALYPSE DES TEMPLIERS

C'est sur l'insistance de son mari que Mme Ostiguy s'est rendue en Suisse

ÉRIC TROTTIER
RICHELIEU

■ Françoise Ostiguy ne voulait pas se rendre en Suisse pour rejoindre son mari Robert, le maire de Richelieu. C'est sur l'insistance de ce dernier qu'elle a finalement entrepris son voyage funeste.

Plusieurs sources ont confirmé hier à La Presse que, dès le départ, Françoise ne devait pas prendre part à ce mystérieux voyage. « Elle ne devait pas s'y rendre tout simplement parce qu'elle avait peur de l'avion », a expliqué le caporal Richard Bourdon, de la Sûreté du Québec.

« Robert appelait Françoise tous les jours et lui disait qu'il s'en venait. Puis, il se ravisa et retardait son retour. Elle ne voulait pas y aller parce qu'il devait de toute façon rentrer pour s'occuper de ses affaires », a aussi raconté une amie de Françoise.

Pour des raisons qu'on ignore, Robert a toutefois réussi à convaincre sa femme d'aller le rejoindre. Selon le caporal Bourdon, Mme Ostiguy a quitté le Québec le mardi 27 septembre. A son arrivée en Suisse, elle a appelé ses enfants pour leur dire que tout se passait bien. Puis, elle n'a plus donné de ses nouvelles, ce qui a inquiété la famille, puisqu'elle avait pris l'habitude, en voyage, de téléphoner à tous les jours.

Le maire Ostiguy et sa femme.



Un oncle de Robert Ostiguy, Marcel Tétrault, semblait désespéré.

on le sait maintenant, font partie des victimes retrouvées en début de semaine dans une ferme incendiée appartenant à l'Ordre du Temple solaire, à Fribourg, en Suisse.

Réunion

Hier, toute la famille Ostiguy s'est réunie au domicile de Françoise et Robert, à Richelieu, à deux pas de l'hôtel de ville. Pendant des heures, les membres de cette famille unie ont tenté de coller les morceaux du casse-tête et comprendre comment ceux qu'ils aimaient ont pu se retrouver au centre de cette épouvantable tragédie.

Mais on semble posséder bien peu de réponses.

« On ne pouvait pas imaginer qu'une chose pareille se produirait. Et vous ne pouvez pas imaginer la douleur qu'on a en ce moment », a raconté l'un des beaux-frères de Robert et Françoise.

« Nous sommes tous très éplorés, a confié une femme qui sortait de la maison. Ce qu'on a su jusqu'à maintenant, c'est par les médias qu'on l'a appris. Nous n'avons même pas eu la confirmation de leur mort. On a encore de l'espoir, parce qu'on trouve ça aberrant, on ne comprend pas. »

Un oncle de Robert Ostiguy, Marcel Tétrault, semblait désespéré : « C'était mon neveu préféré. Nous avons fait plusieurs voyages ensemble. Comment ont-ils pu se faire embarquer dans une affaire pareille ? »

Carrière

Après avoir fait des études en administration, le maire Ostiguy avait fait fortune en reprenant avec ses frères le commerce de matériaux de bois que leur avait légué le paternel. Il y a quelques années, il avait revendu l'entreprise à des neveux, pour devenir cadre et consultant pour la compagnie Rona-Dismat. Il y a travaillé jusqu'aux élections municipales de novembre 1993.

Dans son entourage, on le décrit comme un homme extrêmement intelligent. Philosophe sur les bords, il s'interrogeait sans cesse sur le sens de la vie, mais demeurait aussi très réservé et discret. Plusieurs amis du couple racontent qu'ils avaient entendu cette histoire de « secte », mais que Robert et Françoise n'en avaient jamais parlé devant eux.

Le couple Ostiguy avaient commencé vers la fin des années 1980 à



Hier, toute la famille Ostiguy s'est réunie au domicile de Françoise et Robert, à Richelieu, à deux pas de l'hôtel de ville. Pendant des heures, les membres de cette famille unie ont tenté de coller les morceaux du casse-tête.

côtoyer l'Ordre du temple solaire et le gourou Luc Joutet. A cette époque, ils se rendaient régulièrement à la ferme de la secte, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, où vivent encore une dizaine d'adeptes.

Pleins de vie

« Robert était beau à voir, se rappelle Danielle Auclair, une sympathisante de l'Ordre. Il aimait surtout travailler dans le jardin et bêcher la terre avec nous. Il trouvait fantastique d'être en communion avec la nature. Il nous avait montré comment couper la salade tout en le respectant comme aliment. Il disait : Voici ce qui te permet de vivre. Ils étaient tellement pleins de vie : ces deux personnes-là ne peuvent pas s'être suicidées... »

Selon Mme Auclair, Robert et Françoise n'étaient pas retournés à la ferme de Sainte-Anne depuis qu'avait éclaté le scandale du trafic d'armes impliquant Luc Joutet et

différents membres de la secte, en mars 1993. « On ne les voyait plus ici. Je croyais d'ailleurs qu'ils n'en faisaient plus partie... »

Un membre de la famille Ostiguy a lui aussi confié qu'il pensait que Robert et Françoise avaient délaissé la secte.

Chose certaine, le départ prolongé du maire (il avait manqué deux assemblées consécutives au conseil municipal) avait relancé les rumeurs à son sujet : l'une d'elles l'envoyait à Québec, organiser le conseil des ministres de Jacques Parizeau, une autre lui donnait le cancer et une dernière l'envoyait en « mission spéciale », on ne sait trop où.

Deux journalistes du Journal de Chambly avaient d'ailleurs eu vent de l'affaire et s'approprièrent à publier la nouvelle, cette semaine, sous le titre : « Où est passé le maire ? »

C'était avant la découverte des cadavres de Robert et Françoise.

« Falardeau n'était pas inspirant »

Il était pourtant devenu Grand maître à la place de Joutet

PAUL ROY

■ « Luc (Joutet) disait que l'Ordre (du temple solaire) n'avait plus sa raison d'être, qu'il était temps de voler de nos propres ailes, qu'on en avait les moyens, que tout avait été dit. »

Pierre (nom fictif) a été membre de l'OTS pendant un peu plus de deux ans : de décembre 1990 à mars 1993. Il se souvient des derniers mois du Grand Maître Joutet à la tête de l'OTS au Québec.

« Il (Joutet) était arrivé au bout du chemin, il paraissait épuisé. Physiquement, il n'était plus capable. Il est parti au printemps de 1992. J'ai compris qu'il retournait pratiquer (l'homéopathie) en Suisse. Moi, mon intérêt, c'était les conférences de Joutet. J'ai commencé à décrocher à l'automne de 1992. »

Pierre ne s'attendait pas à voir Robert Falardeau (le fonctionnaire québécois dont le corps a été retrouvé cette semaine dans une des deux maisons incendiées, en Suisse) succéder à Joutet. « Je pensais que (Jean-Pierre) Vinet (qui a quitté Hydro-Québec en juin 93) allait devenir Grand Maître. Politique... »

— Décou ?

— Falardeau n'était pas un bonhomme inspirant.

Pierre montre une lettre à l'entête de l'OTS datée du 21 mars 1992 et signée par « Le Grand Maître » Robert Falardeau. Il souligne l'avant-dernier paragraphe qui commence ainsi : « Dieu Tout-Puissant commande toutes choses. Il ordonne... »

Bon souvenir

« Ça, explique Pierre, j'avais de la misère avec ça. »

Professionnel dans la jeune quarantaine, Pierre garde un bon souvenir de ses deux ans à l'OTS et se dit incapable d'expliquer les événements des derniers jours.

En décembre 1990, il était ressorti enthousiasmé d'une conférence de Luc Joutet à l'UQAM. « Ce qu'il disait rejoignait des concepts de Gurdjieff (le philosophe) auxquels je m'étais déjà intéressé. Ça ranimait une période que j'avais vécue au tournant des années 70. »

Pierre avait alors vécu une expérience de retour à la terre de plusieurs années. « On faisait notre vin, notre saucisse, notre viande, on salait notre viande et on la conservait sans congélateur, sans électricité... »

Le projet de l'OTS, particulièrement avec la ferme de Notre-Dame-de-la-Pérade, rejoignait ces choses-là. Et puis, il y avait les conférences de Luc Joutet.

« J'aimais l'énergie qui s'en dégageait, dit Pierre. État d'hypnose collective ? Peut-être. Mais il nous faisait ressentir des choses, j'y allais pour cette sensation-là. »

« J'aimais aussi le côté partage. On a eu des cours de musique assez exceptionnels. »

— Et les rituels ?

— C'était très plaisant. C'était comme aller à la messe, mais le message était plus percutant que celui de l'Eglise catholique. Il y



« Joutet était arrivé au bout du chemin », soutient un ex-membre de l'OTS.

avait des rituels de pleine lune, on faisait toutes les fêtes religieuses : l'Épiphanie, Pâques... même la Saint-Jean-Baptiste. C'était un rituel calqué sur celui de l'Eglise catholique, avec la communion — un petit bout de pain sans levain avec du vin —, des chants, des costumes, des périodes de méditation...

L'OTS comportait trois « degrés » : les Frères du Parvis, les Chevaliers de l'Alliance et les Frères des Temps Anciens. Chacun de ces degrés comportait trois « grades » : les Frères du 1er Parvis, les Frères du 2e Parvis, etc. Différents costumes et insignes différenciaient tout ce monde.

De 20 à 30 membres de l'OTS participaient aux cérémonies à Sainte-Anne-de-la-Pérade. On s'y rendait pour la cérémonie puis on rentrait chez soi. Mais on pouvait aussi louer des chambres dans la maison et certains restaient pour participer à des activités de jardinage ou autres.

L'argent

Et l'argent ? « Ça me coûtait 40 \$ par mois. Les séminaires, c'était entre 200 \$ et 300 \$. Quand il y a eu des troubles à la ferme, j'ai contribué 1000 \$. Mais je l'ai fait volontairement, on ne m'a pas soutiré 1000 \$. Je suis responsable des décisions que je prends. »

Selon Pierre, personne ne s'est enrichi avec l'argent de l'OTS. « Il y a eu des erreurs de commises par manque d'expérience : on a acheté des camions neufs et plein d'autres équipements inutiles. La maison de Sainte-Anne avait été entièrement rénovée : c'était très beau, dans la salle de réunions, les sièges ressemblaient à ceux d'un théâtre, il y avait un comptoir en stainless steel et en bois de 10 000 \$, une magnifique machine à café... »

La littérature parvenait aux membres sur du papier et dans des pochettes de grande qualité, avec couleurs, etc.

Il y avait là une bonne part de naïveté, croit Pierre. Mais tout cela n'explique évidemment rien des événements des derniers jours. Pierre dit n'avoir aucune idée de ce qui a pu se passer : « Tout ce que c'est devenu, après mon départ, pour en arriver à une affaire pareille, ça n'a rien à voir avec ce que j'ai connu. »

Joutet proposait une façon de vivre attrayante

ÉRIC TROTTIER

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

■ « Je trouve ça triste, ce qui vient de se produire là-bas, même si je comprends les gens qui ont adhéré à ce mouvement. Mais, en fait, il n'y a rien à comprendre : ça ne se comprend pas ces choses-là, ça se vit », répète sans cesse Danielle Auclair, une résidente de Sainte-Anne-de-la-Pérade qui habite à deux pas de la ferme de l'Ordre du Temple solaire.

Mme Auclair, sans faire partie de la secte, se considère comme une sympathisante du groupe de Sainte-Anne : elle a assisté à plusieurs « conférences » données notamment par le gourou Luc Joutet et elle a travaillé dans la ferme de l'Ordre.

« Ne les jugez pas ! Ce serait trop facile et en plus, les gens de la ferme sont très gentils, ils vivent en harmonie avec la nature, en équilibre avec eux-mêmes... »

Mais elle a elle-même failli se faire embriga-

der par Luc Joutet et ses disciples. « Nous sommes dans une société où tout va mal. Plusieurs d'entre nous sommes à la recherche de réponses et Joutet en proposait de magnifiques. Il nous offrait une façon de vivre et comme il a beaucoup de magnétisme, de charisme, ce qu'il enseignait était extrêmement attrayant. J'ai arrêté au moment où je sentais que si je continuais, je ne m'appartiendrais plus... »

Mme Auclair est, heureusement pour elle, méfiante. Elle posait beaucoup de questions à Joutet et aux autres gourous de la secte. « Je leur demandais où allait tout cet argent qu'ils nous soumettaient, que représentaient réellement le « siège social » de l'Ordre à Genève. Ils ne répondaient pas à ces questions. »

Selon elle, une conférence de Joutet coûtait 75 \$ le billet. Pour un week-end dans une des luxueuses demeures de la secte, à Saint-Sauveur, Morin-Heights ou à Sainte-Anne, il fallait déboursier entre 350 et 600 \$. « La résidence de Saint-Sauveur est très belle ; tous les planchers

sont en marbre. Quand j'y suis allée, je me disais : voilà où va notre argent... »

Selon elle, les gourous de la secte n'étaient pas violents, ils étaient même très polis et bienveillants. Les simples adeptes, comme ceux qui demeuraient en permanence à la ferme de Sainte-Anne, cultivaient la terre et fabriquaient le pain sans s'occuper du reste de la communauté.

Au printemps 1993, le scandale du « trafic d'armes » a éclaboussé Luc Joutet et sa secte.

Plusieurs membres de l'Ordre du Temple solaire ont alors abandonné le gourou : certains sont repartis vivre en Europe ; une dizaine sont demeurés à Sainte-Anne-de-la-Pérade, mais ils affirment avoir coupé tous leurs liens avec celui qui est actuellement recherché par tous les corps de police d'Europe et du Canada pour les caméras survenues en Suisse et à Morin-Heights.

C'est vrai, on dit que Joutet n'était plus le maître de la ferme de Sainte-Anne, conclut Danielle Auclair. Mais j'en doute : je ne crois pas qu'un homme qui avait autant de pouvoirs sur les gens s'éclipse aussi facilement... »

CKOI QUE NORMAND FAIT?

Aujourd'hui je fais du
TENNIS
au Club Akumal
de Cancun.



CKOI
96.9 FM

MIRABELLE
TOUR

La Presse

ROYAL

**TIRAGE D'UN VOYAGE
PAR JOUR!!!**

52 510 \$

À GAGNER AU TOTAL!!!

A gagner, un des 20 voyages pour deux d'une semaine au Club Akumal de Cancun au Mexique. Ah... Le Mexique. Tant de gens y rêvent. Et vous, vous pourriez y être! Avec un hôtel 3 étoiles sur la plage et à 20 km du centre-ville, que demander de plus? Profitez des nombreux services, des activités et sports variés, nautiques ou autres, et dégustez de bons repas (inclus, 3 repas par jour + boissons alcoolisées). Le Mexique vous attend!

Comment participer :

Tous les après-midi, entre 16 h et 18 h, les animateurs du «Retour des Bleu Poudre» et «Le retour du peuple» identifieront la chanson soleil Mirabelle Tours.

Le lendemain à «Yé trop d'bonne heure!», entre 8 h et 9 h, vous identifieront cette chanson. Composez alors le (514) 790-CKOI.

Soyez le premier à identifier la chanson soleil et ce que fait Normand dans l'annonce de La Presse et gagnez un voyage pour deux d'une semaine au Club Akumal de Cancun au Mexique à bord des vols de Royal.

On peut se procurer les règlements détaillés aux bureaux de CKOI-FM et La Presse.

L'APOCALYPSE DES TEMPLIERS



On a conclu trop vite au suicide, disent les experts

Plus instruits que la moyenne, les membres de l'OTS étaient loin d'être naïfs ou idiots

BRUNO BISSON

■ Les révélations de plus en plus troublantes sur les circonstances entourant la mort de 48 membres de l'Ordre du temple solaire en Suisse incitent les spécialistes de la pensée sectaire au Québec à mettre en doute la thèse d'un suicide collectif.

Le directeur général du Centre d'information sur les nouvelles religions, M. Bertrand Ouellet, qui mettait cette thèse en doute dès mercredi a estimé hier qu'on « a fait des rapprochements très rapidement parce qu'il s'agissait d'une secte religieuse, comme à Waco ».

M. Ouellet a souligné hier que même dans le cas de cette secte fasciée par l'apocalypse, où 80 personnes ont péri l'an dernier, des rapports établissent maintenant que l'incendie qui a dévasté le ranch de Waco pourrait être d'origine accidentelle.

« À la base, a-t-il ajouté, ce que nous savons sur cet Ordre du Tem-

ple solaire ne concordait pas du tout avec la possibilité d'un suicide collectif. Les spécialistes européens avec qui nous sommes en contact n'y croyaient pas. »

Sans être aussi catégorique, le professeur Yves Thériault, qui enseigne à la faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke, a estimé « qu'on peut s'attendre à tout de ces groupes-là » tout en affirmant qu'on a « conclu un peu vite à un suicide collectif ».

M. Thériault avait été chargé par Hydro-Québec, l'an dernier, de monter un dossier d'information sur cette secte dans le cadre de l'enquête interne effectuée par la société d'État sur des cas « d'infiltration » de l'OTS parmi son personnel cadre.

Même si cette enquête avait permis d'établir qu'une quinzaine d'employés d'Hydro avaient fait partie de la secte ou en étaient toujours membres, M. Thériault a affirmé que « rien nous a permis d'établir que le groupe représentait

une menace de quelque façon que ce soit, pour la Société ».

Selon M. Thériault, les renseignements colligés sur la nature de cette secte élitiste, qui se prétendait dépositaire d'un haut savoir, ne correspondent pas au profil normal d'un groupe qui se serait senti menacé de l'extérieur, comme c'était le cas dans la secte de Jonestown où périrent plus de 900 personnes, ou même de Waco, au Texas.

« Les structures de l'Ordre sont occultes, et il est difficile de camper la personnalité de son leader, Luc Joutet. En fait, la secte me fait un peu penser aux médecins du ciel dont on parlait beaucoup, ces dernières années, qui croyaient en des moyens de guérison par la pensée. »

Une minorité fanatique
Pour sa part, le psychiatre Paul André Lafleur, de l'Institut Philippe-Pinel, a estimé qu'il est fort possible qu'une minorité de fanatiques, convaincu de la nécessité du suicide

de tous les membres de la secte, aient déclenché l'hécatombe meurtrière dans les propriétés de l'Ordre, en Suisse, en entraînant avec eux des membres qui ont « endossé passivement » la nécessité de mourir.

« On doit souvent distinguer trois types de comportement dans ce genre d'événement, dit-il. Les fanatiques qui mettent l'idéal du groupe au-dessus de tout, y compris leur propre vie et celle des autres. Ensuite, ceux qui adhèrent à la secte, en quête d'un idéal de vie, et qui se font dire tout à coup que le désespoir de ce monde est tel qu'il vaut mieux mourir. »

« Ceux-là, poursuit-il, vont finir par se soumettre. Pas parce qu'ils croient dans la nécessité de mourir, mais parce qu'ils se trouvent soudain dans un état de confusion mentale tel qu'ils se résignent. À Jonestown, des gens ont accepté de boire leur Kool-Aid empoisonné, mais surtout à cause de la présence de gardiens, armés de mitraillettes. En troisième lieu, il y a les autres qui

refusent de mourir. En Suisse, ils ont probablement été tués. »

En prenant connaissance, hier, de l'identité et des fonctions qu'occupaient les quatre victimes québécoises connues du carnage de Suisse, parmi lesquelles se trouvaient un maire, sa femme, un fonctionnaire et une journaliste, M. Lafleur a affirmé qu'il est difficile de croire « que ces gens-là ont pu spontanément adhérer à l'idée d'un suicide collectif ».

Des gens instruits

Des gnosés comme celles de l'Ordre du temple solaire n'attirent pas le même type de personnes que les sectes plus traditionnelles de nature, précise le docteur Lafleur. Elles recrutent généralement des gens mieux instruits qu'elles attirent en offrant l'accès à des niveaux de conscience ou de connaissance supérieures.

Leur dimension initiatique constitue un attrait pour des gens à la recherche d'un idéalisme qu'ils

ne trouvent plus dans leur environnement habituel, et qui leur permettent de s'identifier à une certaine élite intellectuelle ou morale.

Ainsi ces victimes de gourous sans scrupule sont loin d'être naïves ou idiots. La dépendance psychologique face à leur leader et l'endossement idéologique imposée par la secte ne peuvent pour autant les plonger inconsciemment dans la logique auto-destructrice d'une secte qui se sentirait menacée.

M. Lafleur ne sait pas si les difficultés financières récentes de la secte, dont parlent maintenant les enquêteurs suisses, sont de nature à pouvoir provoquer un sentiment de menace suffisamment puissant pour expliquer le suicide collectif.

« Cela m'étonnerait, dit le médecin, mais s'il est juste que la majorité des membres ont été attirés dans un piège, c'est que les dirigeants voulaient s'assurer de leur docilité. Sans la force de volonté du groupe, ce genre de drame n'aurait jamais pu arriver. »

« On ne peut enquêter sur toutes les sectes »

— Serge Ménard

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, croit que la police québécoise n'aurait pas pu contrer le drame survenu au sein de l'Ordre du temple solaire. « Voulez-vous que la police mette sur pied un bureau de surveillance des religions ? », a-t-il lancé à la sortie du caucus de son parti.

La question est complexe et délicate, observe le nouveau ministre de la Sécurité publique, car la liberté de religion est inscrite dans la charte des droits. « Je ne nous vois pas enquêter sur les religions, ajou-

te-t-il. La police ne peut pas se mettre à suivre toutes les personnes qui font partie d'une secte. »

« C'est certain qu'à partir du moment où il y a des activités illégales, la police les a suivies. Elle a fait son travail tant qu'il y avait des activités illégales. Mais il n'y a rien qui indiquait qu'on arriverait à un désastre comme celui-là. »

M. Ménard a également indiqué que les policiers de la Sûreté du Québec, chargés de l'enquête sur l'incendie survenu à Morin-Heights, travaillent en étroite collaboration avec les policiers suisses. « Ils sont gardés informés de tout ce qui est découvert là-bas », a-t-il dit.



Une vue aérienne des deux maisons de Granges-sur-Salvan (Suisse) où les policiers ont découvert les cadavres de 25 membres de la secte de l'Ordre du temple solaire.

Un enquêteur de la SQ en Suisse ?

ANDRÉ PÉPIN

■ La Sûreté du Québec pourrait bientôt dépêcher en Suisse un de ses enquêteurs de la section des crimes contre la personne, pour fournir mais également pour obtenir des renseignements concernant le massacre des membres de la secte de l'Ordre du temple solaire.

« La collaboration avec la police suisse est essentielle et continue puisqu'il s'agit d'un dossier extrêmement complexe, l'un des plus lourds à être traités », a expliqué hier l'agent Richard Bourdon, insistant sur les ramifications étonnantes étendues du groupe.

Interrogé par *La Presse*, M. Bourdon a de plus nié une information diffusée par l'agence France-Presse, voulant que la SQ rouvre toutes les enquêtes antérieures touchant la secte dirigée par Luc Joutet. « L'enquête menée en 1993 a fait l'objet de poursuites, entendues par les tribunaux. Il n'est donc pas question de recommencer » L'enquêteur dépêché en Suisse sera mieux en mesure d'évaluer les similitudes qui peuvent apparaître entre ces deux tragédies qui bouleversent le monde entier depuis le début de la semaine.

Dans un document genre testament, retrouvé en Suisse, la secte est très dure à l'endroit de la Sûreté du Québec et de l'ancien ministre de la Sécurité publique,

M. Claude Ryan. Voici le passage précis du document non signé visant la SQ et l'homme politique :

Nous affirmons que M. Bourassa et plus particulièrement M. Ryan sont responsables d'avoir commandité (en 1993) une opération particulièrement sale et douteuse pour masquer certains de leurs propres agissements. M. Ryan aurait été en personne manipulé et commandité par l'Opus Dei, ce groupe secret dont les activités partout dans le monde relèvent plus du banditisme organisé à grande échelle que de celles d'élever les âmes en quête de Justice et de Vérité.

Pourquoi la Sécurité (pour Sûreté) du Québec s'est-elle acharnée à intimider systématiquement un certain nombre de membres de l'Ordre du Temple après avoir déstabilisé cette organisation, alors que des sectes dangereuses, manipulatoires, parfaitement connues des autorités judiciaires, s'adonnent librement à leurs activités, mettant en péril l'équilibre mental, émotionnel ou physique de leurs membres et de la société en général.

La Sûreté du Québec, selon M. Richard Bourdon, en menant une enquête sérieuse en 1993, a permis d'alerter certains membres de l'ordre. « Depuis notre enquête, des adeptes ont quitté la secte ou ont tenté de le faire », dit le policier.

La peine de Joutet en 1993 : 1 000 \$ à la Croix-Rouge

ÉRIC CLÉMENT

■ Quand le juge Legault de la Cour supérieure a absous Luc Joutet, l'an dernier, à la suite d'accusations de possession d'arme prohibée et de complot, il a souligné que l'accusé avait été « pénalisé par la couverture des médias ».

Le 8 mars 1993, la SQ avait lancé un mandat d'arrêt contre l'homéopathe européen, aussi détenteur d'un passeport canadien, pour une affaire d'achat et de possession d'armes prohibées, dont deux pistolets avec silencieux et un pistolet de calibre .38. Le propriétaire de la résidence de Morin Heights, dans les Laurentides, a alors plaidé coupable le 15 juillet.

L'avocat de Luc Joutet, Me Jean-Claude Hébert, a demandé et obtenu la même sentence pour son client que pour les deux autres accusés dans cette affaire, soit Jean-Pierre Vinet, 55 ans, cadre à Hydro-Québec lors de son arrestation (disparu en Europe actuellement), et Herman Delorme, 47 ans, alors courtier à Granby.

La première sentence avait été prononcée par le juge Bonin et le juge Louis A. Legault a imité son collègue pour celle concernant Luc Joutet, lui décernant une simple « probation d'un an sans surveillance ».

Le juge Legault avait déclaré : « A part de soulever certains doutes et certains soupçons, (la Couronne) ne peut établir, au niveau de la sentence, autre chose que l'acquisition d'une arme prohibée dans un but défensif (...) Je pense que la large couverture médiatique a certainement contribué à pénaliser abondamment les individus en cause, je pense que cela doit être souligné ».

Luc Joutet avait ainsi obtenu une absolution conditionnelle et fut libéré contre la seule promesse de remettre 1 000 \$ à la Croix-Rouge canadienne, « un organisme tout désigné dans les circonstances », avait curieusement ajouté son avocat.

Des relations

L'enquête menée par la SQ au moyen notamment d'écoutes téléphoniques avait permis de savoir que Luc Joutet avait des relations avec « des autorités supérieures en Suisse ».

On avait appris qu'il avait fourni une arme à une amie et lui avait conseillé d'aller s'entraîner « dans un chalet isolé des Alpes suisses ». On savait aussi que Luc Joutet avait demandé à un autre accusé, Jean-Pierre Vinet, de fournir 1 500 \$ à son amie pour ses « deux semaines de vacances en Suisse et pour qu'elle s'entraîne à tirer ».

On apprend également, en écoutant la cassette de la comparution, que l'amie de Luc Joutet n'avait avisé personne, ni même ses enfants, qu'elle s'en allait en Suisse. Luc Joutet lui avait même conseillé de liquider tous ses fonds, soit environ 5 000 \$. Luc Joutet était le véritable coordonnateur du déplacement des gens de la secte.

Pour défendre son client, Me Hébert avait plaidé que son client était européen, on ne pouvait s'attendre de lui qu'il connaisse bien la législation canadienne sur le port d'arme. Il avait aussi déclaré que Luc Joutet avait choisi l'illégalité pour l'achat des armes parce qu'il aurait pu désirer un jour « faire une demande à la Corporation des médecins du Québec » pour exercer au Canada plutôt qu'en France.

Selon l'agent Mathias Tellier, de la SQ, l'enquête policière fut alors close. La GRC, à Ottawa, n'ayant pas souhaité faire de commentaires, il n'a pas été possible de savoir si ce corps de police a avisé Interpol ou les polices françaises et suisses des activités de Luc Joutet et de ses amis, entre mars 93 et septembre 94.

RÉSULTATS
Loto-Québec

649 Tirage du 94-10-05

10 15 17 20 22 37

Numéro complémentaire: **25**

GAGNANTS

6/6	0	2 321 957,30 \$
5/6+	8	87 073,40 \$
5/6	260	2 143,30 \$
4/6	14 776	72,30 \$
3/6	282 049	10,00 \$

Ventes totales: **16 587 566,00 \$**
Prochain gros lot (approx.): **5 200 000,00 \$**
Prochain tirage: 94-10-08

Extra Tirage du 94-10-05

NUMÉROS	LOTS
777450	100 000 \$
77450	1 000 \$
7450	250 \$
450	50 \$
50	10 \$
0	2 \$

Banco Tirage du 94-10-06

1	5	6	7	14
16	20	23	26	29
31	32	33	37	42
43	49	54	56	62

Prochain tirage: 94-10-07

T V A, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUEBEC

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Commencez votre week-end

Passion

de la meilleure façon.

Toute semaine a une fin

Le samedi de 6h00 à 10h00

"Toute semaine a une fin" avec Marcel Saint-Germain (ex-membre des Cyniques)

Revue de presse de la semaine: les arts, spectacles, sports, actualités, etc.

Le tout sur un ton léger, souriant.

Shéhérazade 100% passion

Le samedi de 20h00 à minuit.

"Repoussez les frontières de la nuit."

Laissez-vous captiver par les contes de Shéhérazade.

Les immortelles

Le dimanche de 6h00 à 9h00 et de 20h00 à 23h00

"Les immortelles" avec Claude Léveillé

Anecdotes sur la chanson française d'ici et d'ailleurs. Les plus belles chansons des 30 dernières années, de Brel à Aznavour en passant par Dubois et Ferland.

Passion

CFGL 105,7 fm

L'APOCALYPSE DES TEMPLIERS



L'apocalypse dans un coin du paradis terrestre

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

collaboration spéciale

La Presse À CHEIRY, Suisse

■ L'apocalypse était l'un des thèmes favoris du bon docteur Joutet. Et c'est un peu comme si un avant-goût de l'apocalypse s'était abattu cette semaine sur un petit village de Suisse tellement tranquille qu'il ressemble à un coin oublié du paradis terrestre.

Cheiry est à 35 kilomètres à peine de Lausanne. Mais c'est déjà la pleine et vraie campagne, comme on n'en trouve pas si facilement en Europe de l'Ouest. On y accède par de petites routes bien propres bordées de forêts et de pâturages, très peu fréquentées. C'est très vallonné sans être de la montagne. Ici on fait de l'agriculture, pas du tourisme.

Le maire de Salvan soupçonnait un trafic de drogue

Presse Canadienne

SALVAN, Suisse

■ Les autorités de la petite commune de Salvan avaient récemment attiré l'attention de la police du canton sur les activités de Luc Joutet et de son entourage. Mais « jamais au grand jamais » elles n'ont pensé qu'elles avaient affaire à une secte.

« Je songeais plutôt à du trafic de drogue », a expliqué le maire Pierre-Angel Piasenta. Toutes ces voitures qui allaient et venaient, ça commençait à me préoccuper.

Il y a environ une dizaine de jours, des policiers ont donc effectué à sa demande quelques contrôles nocturnes près des trois jolis chalets de la secte, perchés sur les hauteurs de Salvan et qui offraient une vue imprenable sur la vallée et les sommets enneigés. L'affaire n'a pas connu de suite. « On a jugé qu'il n'y avait pas lieu de se faire du souci. Cela semblait des gens plutôt bien », a résumé le maire.

En fait tout est là : le clan, dans ce petit bout de Suisse francophone, passait pratiquement inaperçu. Salvan n'est pas la plus chic des stations touristiques mais elle attire quand même pas mal de visiteurs. Beaucoup de résidents de Genève ou d'ailleurs possèdent ici une résidence secondaire. D'ailleurs, il y avait des Genevois dans la secte. Or il n'est guère facile de différencier un vrai touriste d'un faux templier, tant qu'il ne se promène pas en ville avec sa tenue de cérémonie.

Luc Joutet et ses disciples étaient d'ailleurs essentiellement perçus ici « comme des touristes comme les autres », de ceux qui n'entretenaient pas de liens particulièrement étroits avec les indigènes. Vu de l'extérieur, « ils ne faisaient rien d'exceptionnel ». Et les Suisses sont bien élevés et se mêlent de leurs affaires. Le drame a conséquemment été vécu par la plupart des habitants du coin comme un événement vaguement étranger. Il n'y a apparemment pas de parents, pas d'amis parmi les victimes.

Le sentiment le plus fort aura sans doute été la surprise. « Jamais j'aurais cru ça de M. Joutet, disait hier un résident de Salvan. Ils avaient l'air tout à fait normaux ». La surprise donc, sauf pour les jeunes pompiers qui ont découvert des morts dans les flammes.

Le maire, lui, reste pragmatique. Il ne croit pas que cette tuerie aura un impact négatif sur le tourisme.

En comptant très large, la commune de Cheiry fait ses 254 habitants bien comptés. Une sorte de décor préservé et rassurant qui rappelle davantage Blanche-Neige que La Nuit des Morts-Vivants. Au milieu de ce hameau, un café-restaurant sympathique où l'on vient déjeuner à midi, prendre un verre, célébrer un anniversaire. Sur les hauteurs, face au restaurant, la ferme plutôt cosue de Monsieur Giacobino, que les gens du village ne voyaient à peu près jamais (car on pouvait y accéder par un chemin plus discret, derrière), mais que l'on considérait comme un vieux monsieur bien tranquille. Seul détail intrigant pour certains habitants de Cheiry habitant côté restaurant : la ferme des Rochettes était souvent allumée toute la nuit. Dans un pays qui se couche tôt et ne gaspille pas l'électricité !

En fait, l'ampleur de l'hécatombe semble avoir tellement dépassé les habitants de Cheiry qu'ils donnaient l'impression de ne pas trop y faire attention. Un couple d'agriculteurs âgés, à la fois réservés et tout à fait à l'aise, expliquaient comment leur neveu avait parfois coupé du bois pour M. Giacobino, sans rien remarquer de spécial.

Hier, au café-restaurant, les habitués étaient attablés comme d'habitude pour leur plat du jour, pas impressionnés le moins du monde par ce qui leur tombait dessus. Et pourtant, c'était pire qu'Attila dans ses mauvais jours. Dans la salle des banquets, derrière, il y avait une vingtaine d'équipes de télévision du monde entier au bord de la rixe, montées sur les chaises et les tables, plus la horde de journalistes plus modestes se faufilant entre les combattants. Le tout pour un point de presse du porte-parole de

la police du canton de Fribourg, qui n'avait jamais vu autant de monde de sa vie.

À l'extérieur du restaurant, la petite rue principale envahie par des dizaines et des dizaines de voitures et minibus, des coupes de satellites posées sur les toits, les balcons, dans les basses-cours. Des journalistes de toutes nationalités traquant le témoin ou l'indigène.

Hier en fin d'après-midi, le comique de genre atteignait une sorte d'apothéose au moment où cette fois le juge d'instruction André Piller en personne vient donner sa conférence de presse. D'abord on ne parvient plus à entrer dans le restaurant lui-même : c'est comme le métro à l'heure de pointe. Raison : la salle de banquet que les médias s'étaient adjugée est occupée... par un repas d'enterrement.

Quand le juge arrive enfin, il constate

l'impossibilité qu'il y a à traverser la salle pour aller à la table. Passer par la salle arrière, c'est-à-dire le banquet d'enterrement ? On hésite, puis le juge décide de le faire. Et finalement se ravise : on ne trouble pas ce genre d'événement. Et tout à coup le bruit court, la rumeur traverse la salle, c'est le sauve qui peut général : la conférence de presse aura lieu... dehors. Malheur à ceux qui tombent, car on les piétine. La mêlée, qui s'était stabilisée dans la salle redevient sauvage à l'air libre. On entend des « Be-have ! », des « Pousse-toi, connard, ou je t'éclate la tête ! ». Puis le front se stabilise de nouveau, après quinze minutes de corps à corps sympathique.

Et c'est dans le décor bucolique de cette cour de ferme où ne manquaient que les poules que le juge Piller put s'adresser aux médias du monde entier.



PHOTO REUTER

Les membres de l'Ordre célébraient leurs rites dans cette chapelle semi-circulaire couverte de miroirs au milieu de laquelle trônait un autel sur lequel était encore posé un calice.

Les membres de l'Ordre ont sablé le champagne avant de mourir à Cheiry

Agence France-Presse

CHEIRY, Suisse

■ Les membres de l'Ordre du temple solaire dont les cadavres ont été retrouvés à Cheiry (Suisse) ont sablé le champagne avant de mourir, selon les constatations des enquêteurs.

Trois bouteilles de champagne vides ont été retrouvées dans l'une des pièces contiguës à celle que les templiers de l'apocalypse avaient choisi comme sépulture. 19 des 23 cadavres y ont été retrouvés allongés, après ce toast de la mort, à même le sol recouvert d'une moquette rouge, en arc de cercle, la tête vers l'extérieur.

Une flaque de sang au sol, dont les enquêteurs avaient suivi la trace, avait permis de descendre dans les

entrailles de la secte : un garage souterrain qui abritait en fait des toilettes pour hommes et femmes. Puis une salle de réunion d'une trentaine de mètres carrées. 26 sièges y étaient disposés en demi-cercle devant un fauteuil plus important et un rétroprojecteur, ont indiqué les policiers.

Sur une table trônait un vase avec une rose argentée, — symbole des mouvements ésotériques rosicruciens — et des sacs à main et portefeuilles étalés contenant des billets d'aviation, la plupart émis au Canada, ainsi que des papiers d'identité. C'est grâce à ces documents que la police a pu établir l'identité de 16 cadavres.

Enfin derrière une porte cachée par une cloison, un couloir débouchant sur les pièces où se trouvaient 22 cadavres. Le 23e était dans la

maison d'habitation. Selon les sauveteurs, 10 des cadavres avaient la tête enserrée d'un sac plastique. « Ces personnes semblent être mortes d'étouffement », a précisé jeudi Beat Karlon, porte-parole de la police de Fribourg.

« Les visages étaient sereins. Il y avait même un couple qui était enlacé », se souvient l'un des sauveteurs.

Tous portaient des vêtements d'apparat. Trois femmes étaient revêtues d'une robe longue de couleur or, certains avaient une cape blanche, d'autres rouges et un seul noir.

D'autres vêtements blancs rouges et noirs ont été découverts dans les locaux. Ces trois couleurs correspondent respectivement aux trois degrés d'initiation de la secte, a indiqué le juge André Piller.

Les templiers célébraient leurs rites dans une chapelle semi-circulaire couverte de miroirs au milieu de laquelle trônait un autel sur lequel était encore posé un calice, peut-être celui des toasts. Deux corps gisaient au pied de cet autel.

La ferme de Cheiry ainsi les chalets de Grange-sur-Salvan étaient des loges réservées aux initiations du 3e degré a expliqué le magistrat. D'autres « lieux de rencontre » de cette secte sont situés en Suisse. La loge de Genève en particulier qui était la plus active ces derniers temps pratiquait les initiations au 1er degré, a encore expliqué le juge.

Vingt corps portaient des traces de balles et les enquêteurs ont retrouvé 52 douilles de calibre 22 long rifle. Selon des sauveteurs un pistolet de petit calibre se trouvait à l'intérieur des locaux.

Valises pour l'au-delà

Agence France-Presse

SALVAN, Suisse

■ La police a trouvé hier des valises parfaitement en ordre et fermées, dans six appartements loués à Salvan « jusqu'à samedi » par des membres de l'Ordre du temple solaire qui figureraient parmi les 25 morts retrouvés dans les deux chalets des Roches de Cristal, a-t-on appris de source proche des enquêteurs.

Cette découverte, après celle des « lettres d'adieu » évoquées en matinée par le commandant de la police du Valais Bernard Geiger, ainsi que l'aspect « détendu » décrit maintes fois par des pompiers qui ont découvert les corps, semblent indiquer un scénario bien mûri et laisser peu de place à la thèse criminelle.

Cela même si M. Geiger préfère parler « de meurtre collectif » en partant du principe que des enfants n'acceptent pas volontairement leur mort. Selon un médecin-légiste cité par un pompier, quatre corps d'enfants de 7 à 14 ans ont en effet été identifiés dans les décombres encore fumant de l'un des chalets, un chiffre que la police se refusait à confirmer hier.

Le dispositif de mise à feu avec son cortège de bonbonnes de gaz et d'essence semblait lié au souci des fervents de la secte, persuadés d'être persécutés sur terre, de ne pas laisser de trace de leur présence physique.

Pourtant « un coffre-fort et des passeports à moitié brûlés » auraient été découverts par la police, selon Pierrot Jacquet, un pompier.

A Salvan, le cinéaste Jose Giovanni qui y habite depuis 1963 affirme que jamais la secte n'avait distribué de tracts ou de documentation dans le village.

Au Café des Alpes, où venait parfois le gourou de la secte, Luc Joutet, une serveuse, Alexandra, 20 ans, raconte qu'il parlait beaucoup d'homéopathie et avait dédié un livre sur ce sujet.

Le postier du village affirme que des amis de M. Joutet venaient chercher du courrier en poste restante, provenant souvent du Canada, et la bouchère affirme qu'une « dame des Roches a commandé samedi dernier cinq kilos de viande ».

Isolés, les membres de la secte, selon le président de la commune (maire) Pier-Angel Pietrasanta, se mélangent très peu à la population. Une analyse de l'air ambiant et l'isolement ont sans doute été déterminants pour que Joutet et ses fidèles s'installent ici, selon le menuisier-charpentier qui a construit son chalet — vendu, selon ce dernier, il y a deux semaines.

Une lettre de la secte vient conforter la thèse du suicide collectif

Agence France-Presse

GENEVE, Suisse

■ Un des meilleurs spécialistes de sectes en Suisse, Jean-François Mayer, a déclaré avoir reçu hier matin une véritable « lettre d'outre-tombe » de la secte de l'Ordre du temple solaire qui accablait la thèse du suicide collectif.

Cette lettre, accompagnée de quatre documents, comprend notamment cette phrase : « nous nous sommes libérés d'un fardeau qui de jour en jour devenait insupportable », a indiqué M. Mayer à la Radio suisse-romande (RSR).

La lettre insiste sur « les persécutions » subies par la secte et son chef Luc Joutet au Canada, pour possession d'armes prohibées.

Selon cet historien, qui a connu Joutet, cette lettre semble confirmer la thèse du suicide collectif plutôt que celle d'un massacre.

« Je me posais la question jusqu'à ce matin du suicide ou du meurtre. Malheureusement, ce que je lis là confirme l'hypothèse effroyable du suicide collectif », déclare-t-il en se disant convaincu de l'authenticité du document.

La lettre a été expédiée de Genève mais le cachet de la poste était illisible, il ne permet pas de savoir si cet envoi a été posté avant la mort de 48 personnes dans deux villages de Suisse romande.

On ne peut donc exclure qu'elle provienne d'un adepte de la secte survivant, bien que M. Mayer estime que cette lettre, très soignée et composée sur ordinateur, n'a pas pu être rédigée à la hâte, donc après la

double hécatombe de mardi soir à Cheiry et Salvan.

Elle est signée, selon M. Mayer,

d'un « certain Monsieur D. Part » avec l'adresse de « 33 Goldenstrasse (Rue de l'Or), Zurich ». Cette rue n'existe pas dans la principale ville helvétique, mais la secte a été appelée un moment « temple d'or » et la secte de Joutet était liée à une autre secte de Genève, la « Fondation Golden Way » (Fondation de la voie dorée).

L'enveloppe contient, ajoute M. Mayer, des documents intitulés « Transit pour le futur », « La Rose-Croix », « Aux épris de justice », ainsi que cette brochure intitulée « A tous ceux qui peuvent entendre la voie de la sagesse nous adressons cet ultime message ».

Selon M. Mayer, on peut lire dans l'un des textes ce qui s'apparente au credo final de la secte : « Nous quittons cette terre pour retrouver en toute lucidité et en toute liberté une dimension de vérité et d'absolu (...) loin de l'oppression de cette terre. Ainsi les prophéties s'accomplissent selon les Écritures. Nous n'en sommes que les humbles serviteurs. »



TABLEAU D'HONNEUR UNIVERSITAIRE CANADIEN DE LA BANQUE ROYALE POUR L'ANNEE 1993-1994

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Ces étudiants, bien que représentant leur université dans des épreuves sportives de l'USIC, ont réussi à obtenir dans leurs études des résultats de 80 % ou plus.

Emond Alexander
VolleyballFrancois Déry
NatationJulie Marentette
VolleyballClaude Warren
Natation

LA BANQUE ROYALE et USIC
les félicitent chaleureusement

Commission des
écoles protestantes
du Grand MontréalThe Protestant
School Board
of Greater Montreal

Avis public est par la présente donné que la liste électorale de la CEPGM a été déposée conformément à l'article 41 de la Loi sur les élections scolaires le lundi 3 octobre 1994 au siège social de la CEPGM 6000, avenue Fielding, Montréal.

Chaque électeur sera avisé par écrit que son nom apparaîtra sur la liste électorale.

D'ici là, la liste électorale peut être consultée dans le hall d'entrée de la CEPGM durant les heures de bureau ou aux bureaux de révision ouverts aux dates suivantes :

le mardi 11 octobre et le mercredi 12 octobre de 13 h à 21 h.

Quiconque croit que son nom a été omis de la liste électorale et qui désire s'inscrire, ou avoir son nom radié, ou dont le nom et l'adresse sont erronés, peut se présenter à un des bureaux de révision ci-dessous et remplir un formulaire de demande d'inscription, de radiation ou de correction à la liste électorale.

BUREAUX DE RÉVISION

École Westpark

6, rue Howard

Dollard-des-Ormeaux

École secondaire Westmount

4350, rue Sainte-Catherine Ouest

Westmount

Académie Argyle

1201, avenue Argyle

Verdun

École Sinclair Laird

8380, avenue Wiseman

Montréal

École secondaire Lachine

5050, rue Sherbrooke

Lachine

École Gardenvue

700, rue Brunet

Ville Saint-Laurent

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau d'élection de la CEPGM au 483-7226.

Montréal, 7 octobre 1994.

Marie Claude Gervais

Présidente d'élection

Académie Royal West

189, avenue Easton

Montréal-Ouest

École Ahuntsic

10615, boul. Saint-Laurent

Montréal

École Willingdon

5870, avenue Terrebonne

Montréal

École Montrose

6405, 30e avenue

Montréal

École Algonquin

555, avenue Mitchell

Ville Mont-Royal

Importateur de reproductions antiques européennes
Table, jusqu'à 16 pi de long

Pour un temps limité, économisez jusqu'à **50%**

Meubles décorés à la main

Mobilart & R inc.
L'une des plus importantes salles d'exposition de designers au Canada
Vente au prix de gros

6529, boulevard de l'Église (à l'ouest de l'avenue de l'Église) (514) 344-1400
Autoroute De l'Église, entre Queen Mary ou Jean-Jacques

Une extorsion de 300 000 \$ qui rapporte peu

GEORGES LAMON

■ Deux hommes d'origine asiatique, âgés d'une vingtaine d'années, ont été arrêtés mardi par la section anti-gang de la police de la CUM en collaboration avec les policiers de Brossard, à la suite d'une extorsion de 300 000 \$ sous la menace, contre un homme d'affaires d'origine asiatique de Brossard.

Wen Tie Liang, un truand domicilié à New York, et Wong Chuck Wing, de Montréal, âgés respectivement de 24 et 22 ans, ont comparu mercredi au palais de justice de Longueuil sous des accusations d'extorsion et de menaces. La Couronne représentée par Me Claude Labrecque s'était opposée à leur remise en liberté. L'avocat des prévenus, Me Jean-Marc Patenaude, reviendra donc ce matin devant le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec à Longueuil, pour leur enquête de remise en liberté sous caution. En attendant, ils demeurent détenus.

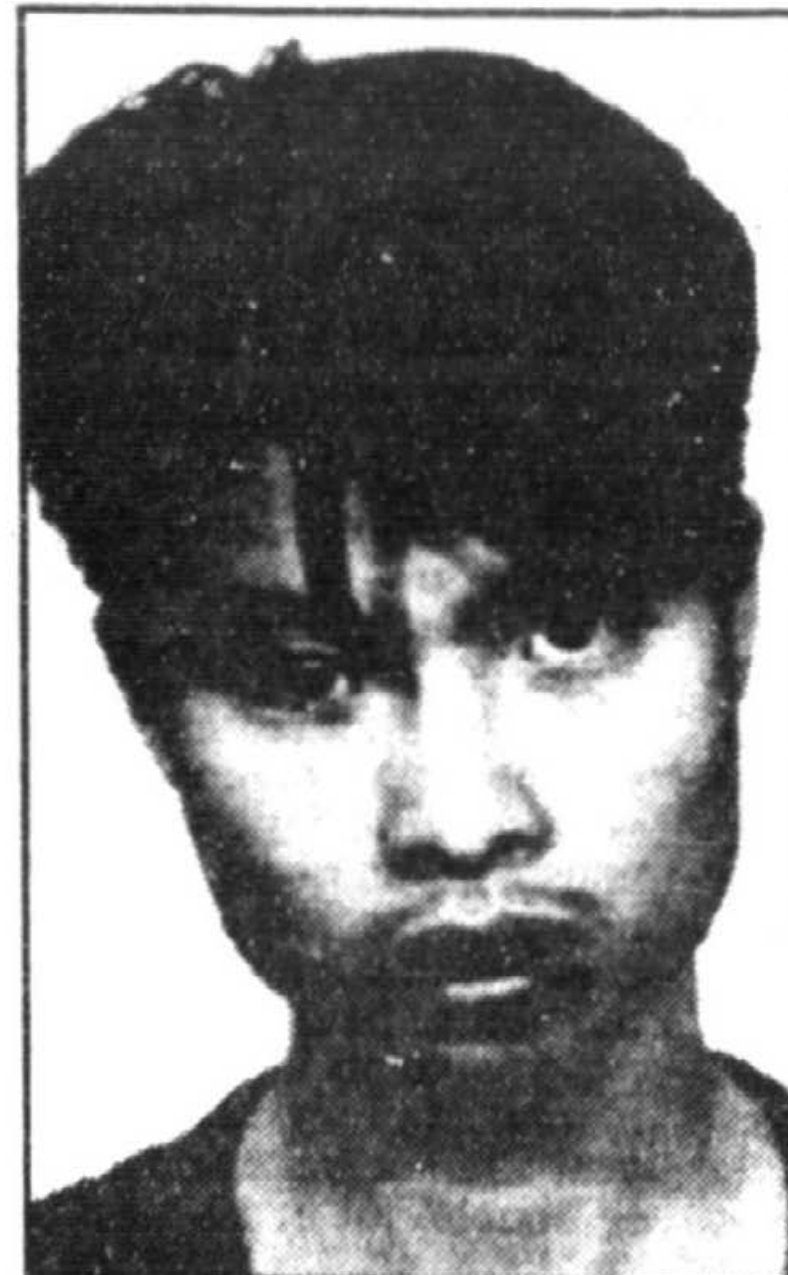
C'est le 1er octobre que tout le scénario a commencé. Sous prétexte que le fils de la victime aurait déshonoré la sœur du truand en question, ce dernier réclame un «dédommagement» de 300 000 \$. Les deux truands qui ont ciblé leur victime depuis quelque temps la rencontrent donc pour en venir à une entente. Le 4 octobre, les parties conviennent de la livraison de la somme en arrière du 8050, boulevard Taschereau, à Brossard.



Wen Tie Liang

Mais déjà la victime a alerté les policiers de Brossard qui mettent sur pied une opération policière avec leurs collègues de la section anti-gang de la police de la Communauté urbaine de Montréal. C'est donc une «livraison contrôlée» à distance par les policiers, qui est effectuée.

L'opération policière mise en branle s'organise et après une filature, les deux hommes sont finalement arrêtés près des rues Notre-Dame et Cadillac, à Montréal, en possession de la rançon.



Wong Chuck Wing

Selon le porte-parole de la police de Brossard, Michel Soutière, de plus en plus de citoyens des communautés ethniques, qui représentent 30 p. cent de la population de Brossard, commencent à dénoncer les crimes dont ils sont victimes.

«Il n'y a pas si longtemps encore, a noté l'agent Soutière, les personnes, en particulier celles d'origine asiatique, victimes de menaces ou de vols de la part de truands de même origine, craignaient de les dénoncer. Aujourd'hui, on se rend compte qu'ils se

sentent plus en confiance. Ainsi il y a deux semaines, des victimes d'une extorsion nous ont avisés du complot qui se tramait.»

Le sergent-détective Claude Lapointe, de l'unité des crimes contre la personne de la police de la CUM, confirme cette constatation. «Habituellement, les victimes ne portent pas plainte, car elles n'ont guère une bonne opinion de la police à la suite d'expériences vécues dans leur pays d'origine. Tout se règle habituellement entre eux, dans un milieu très fermé. Maintenant, cette mentalité change.»

Il a rappelé le cas d'un mariage dans la communauté asiatique où tous les invités et mariés avaient été dévalisés par quatre cagoullards. Ce n'est que six mois plus tard que le vol a été ébruité.

Sans pouvoir quantifier le nombre de crimes et d'extorsion commis dans la communauté asiatique, le sergent-détective Lapointe, a reconnu que les extorsions en particulier sont des crimes «assez fréquents» dans le milieu. «Souvent, a-t-il expliqué, les victimes et les agresseurs vivent dans le même secteur et font leurs achats dans les mêmes centres commerciaux.»

Le sergent-détective Lapointe a précisé que de plus en plus les corps policiers se concertent par le biais d'un réseau d'échanges de contacts, notamment avec les policiers des grandes villes nord-américaines comme New York, pour tenter d'endiguer ce genre de crimes.

GAZAILLOPOLY

**LE GAZAILLOPOLY
POURRAIT CHANGER
VOTRE VIE!**

À gagner : une résidence neuve
d'une valeur de

100 000 \$

du Groupe Gazaille

Conservez précieusement la planche du jeu Gazaillopoly publiée dans le cahier Habitat de samedi, remplissez le bulletin de participation ci-rattachant et synchronisez CKMF 94,3 à 8 h 40, 11 h 40 et 13 h 40.

Gazaille



La Presse

HÔPITAL GÉNÉRAL JUIF — SIR MORTIMER B. DAVIS
3755, chemin de la Côte-Ste-Catherine
Amphithéâtre Block

**AU SEUIL DE L'AN 2000
CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES**

Date: Jeudi 13 octobre 17 h	Conférencier: Mark Wainberg, Ph.D. Directeur de la recherche sur le sida à l'H.G.J. Directeur du Centre McGill du sida à l'H.G.J. Professeur aux Départements de microbiologie et d'immunologie et médecine à l'Université McGill	Sujet: The Future of AIDS-HIV Therapy
Jeudi 20 octobre 17 h	Mark Miller, M.D. Division des maladies infectieuses de l'H.G.J. Professeur adjoint du Département de microbiologie et d'immunologie de l'Université McGill	Tuberculosis in the 90's
Jeudi 3 novembre 17 h	Benjamin Freedman, Ph.D. Déontologue à l'H.G.J. Professeur au Centre de médecine d'éthique et de droit de McGill	New Perspectives on Judaism- Medical Ethics
Jeudi 10 novembre 17 h	Eugenia Wang, Ph.D. Directrice du Centre Bloomfield de recherche sur le vieillissement à l'H.G.J. Professeure d'anatomie et de biologie cellulaire et médecine à l'Université McGill	Programmed Cell Death for Longevity
Jeudi 17 novembre 17 h	Leonard Pinsky, M.D., Ph.D. Chef de la Division de génétique à l'H.G.J. Professeur et doyen du Département de génétique humaine à l'Université McGill	Genetic Medicine: 2004
Mardi 22 novembre 17 h	Howard Chertkow, M.D. Service des sciences neurologiques de l'H.G.J. Professeur adjoint du Département de neurologie et de neurochirurgie à l'Université McGill	Relating Brain Function and Cognition: The New Frontier of Cognitive Neuroscience

Les présentations seront données en anglais

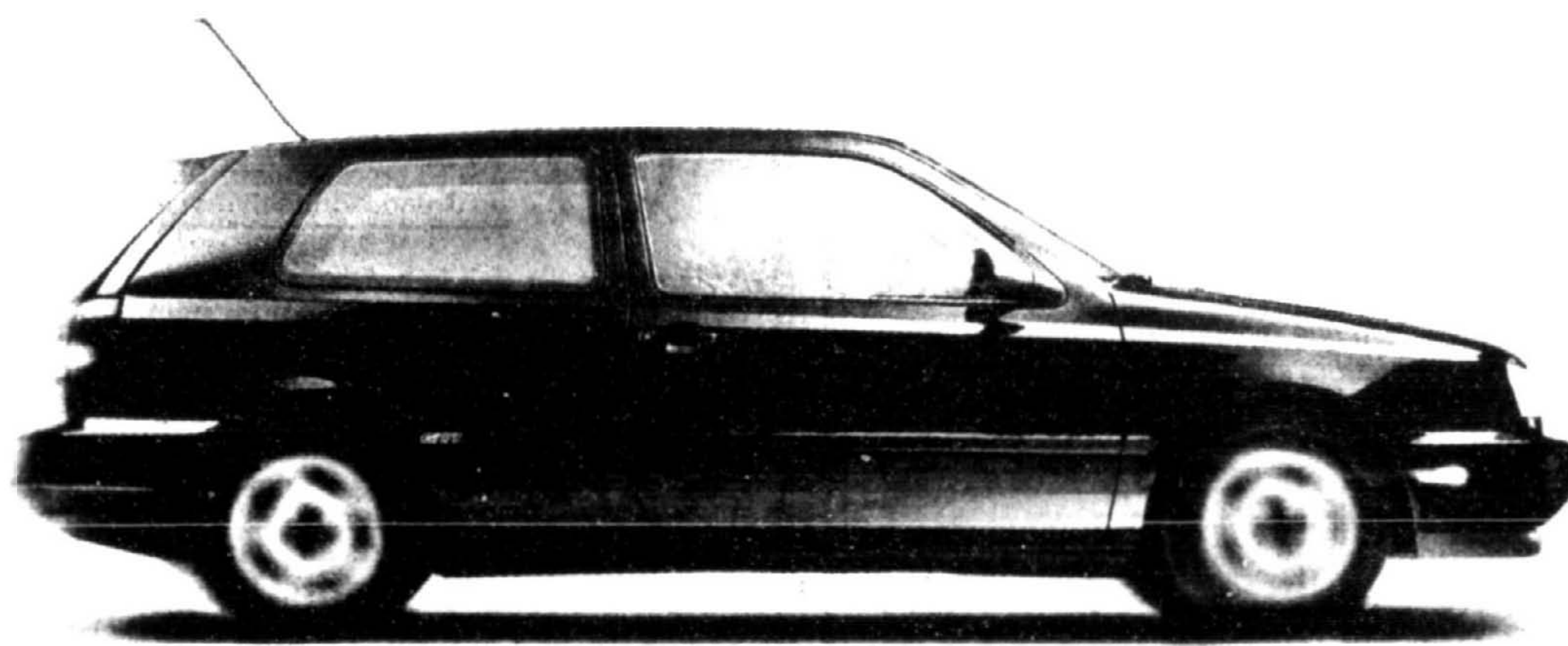
**SOLDE ANNIVERSAIRE
D'ARTICLES POUR
HOMMES ET
FEMMES -
ECONOMISEZ
35%**



Place Montreal Trust
(514) 499-9766
Lundi - Mercredi 9:30 - 18:00 Jeudi, Vendredi 9:30 - 21:00
Samedi 9:00 - 17:00 Dimanche 12:00 - 17:00

Rabais ne s'appliquant qu'à certains articles sélectionnés

BALLY



UNE CHANCE QUE L'ADRÉNALINE EST ENCORE POLITIQUEMENT CORRECTE.

GOLF

CONÇUE POUR LA VIE

Golf GTI représenté

Montréal AUTO STRASSE 748-6961 NORDEST VOLKSWAGEN 325-3422 LES AUTOMOBILES POPULAIR 274-5471 AUTOMOBILES PLACE DE BLEURY 845-8267
Blainville AUTOMOBILES E. LAUZON 430-1440 Brossard PARK AVENUE VOLKSWAGEN 656-4811 Chambly MARCEL SYMONT AUTOMOBILES 658-6645 Châteauguay INTERMOR AUTO 698-2261
Greenfield Park CHAMBLY AUTOMOBILES 671-7238 Joliette DEGRANDPÉ AUTOMOBILES 756-4515 Kirkland AUTOMOBILES G.M.F. 694-1378 Lachute AUTOMOBILES LE PASSANT 562-0281
Les Trois Rivières AUTOMOBILES 364-2753 Lével ABBOUR AUTOMOBILES 343-3422 Longueuil AUTOMOBILES B. DUVAL 679-0890 Mascouche AUTOMOBILES A. BÉLANGER 474-2428
St-Basile AUTOMOBILES NIQUET 653-1553 St-Eustache BUTZ AUTOMOBILES 627-4466 St-Hyacinthe AUTOMOBILES F.M. 773-9643 St-Jean ST-JEAN VOLKSWAGEN 348-7309
St-Jérôme AUTOMOBILES LAFONTAINE 438-4101 St-Léonard AUTOMOBILES RIMAR 253-4888 Tracy AUT. MOBILES J.M.N. 743-5522 Valleyfield ANTILLES AUTOMOBILES 371-5563
Pointe-aux-trambles AUTO STOLZ 642-6242 Repentigny AUTOMOBILES ANDRÉ RIVEST 585-1700 Vevey AUTOMOBILES SABRIC 455-7941 Verdun CAMPBELL & CAMERON 762-9777

Un homme accusé dans l'histoire du faux testament de l'héritière du savon Barsalou

ANDRÉ CÉDILOT

■ Un homme de 53 ans vient de comparaître en Cour du Québec pour avoir fabriqué un faux testament qui aurait permis à une Fondation d'hériter de quelque 3 millions provenant de la famille Dalbec-Barsalou, rendue célèbre par les ventes records d'un savon qui porte son nom.

L'un des deux signataires du faux document, Jouca Messarra, a nié sa culpabilité, mercredi, à trois accusations de parjure, ainsi que d'usage et de fabrication d'un document contrefait. Son enquête préliminaire aura lieu prochainement.

Les policiers de la section des fraudes de la CUM se sont intéressés à la succession Dalbec-Barsalou à la suite d'une plainte d'une cousine de feu Louise Dalbec-Barsalou, 69 ans, unique héritière de la riche famille d'Outremont.

Depuis le décès de son père Alfred, en 1969, Louise Dalbec-Barsalou vivait recluse dans sa maison de la rue Bloomfield. Craignant les profiteurs, elle ne fréquentait ni parents ni amis, et elle avait des relations tendues avec ses voisins.

A la direction de l'Hôtel-Dieu de Montréal, où elle est morte le 10 juin 1992, elle avait laissé le nom d'une autre cousine, âgée de 69 ans pour disposer de ses affaires. La dépouille a été remise à la faculté de médecine de l'université McGill, avant d'être inhumée cinq mois plus tard.

À la surprise de tout le monde, malgré sa grande richesse, la défunte n'avait fait aucun testament. Certains ont été encore plus surpris, le 11 janvier 1993, quand est apparu, au bureau du notaire, un testament olographe dans lequel la défunte légua ses biens à des oeuvres de bienfaisance.

Intrigués par le contenu de ce document officiel daté du 25 février 1992, des membres de la famille ont entrepris d'en vérifier l'authenticité en demandant à la graphologue Michèle Langlois de procéder à des expertises.

Quel ne fut pas leur étonnement, encore une fois, d'apprendre que la signature de leur tante était fautive. Ils ont immédiatement réclamé en Cour supérieure l'annulation du testament qui prévoyait le legs des millions de Mme Dalbec-Barsalou à une Fondation.

« Il s'agit d'une ligne générale d'écriture de mauvaise qualité



Jouca Messarra

qui a toutes les caractéristiques d'une scription spontanée et qui se retrouvent dans les tentatives d'imitation », écrit la graphologue dans un document déposé au greffe du palais de justice de Montréal.

Devant une telle preuve, l'exécuteur testamentaire et la Fondation se sont désistés et, sur l'ordre du juge Victor Melançon, l'important patrimoine a été partagé entre les héritiers légaux, en l'occurrence les cousins et cousines de

Louise Dalbec-Barsalou, dernière descendante directe des fameux fabricants de savon.

La police de la CUM croit que les escrocs avaient obtenu les informations qui ont permis de fabriquer le faux testament en pénétrant par effraction dans la demeure de la défunte, rue Bloomfield, à Outremont.

Avant d'être bloqués en Cour supérieure, les suspects (ils pourraient être une bonne dizaine) s'étaient partagé quelque 400 000 \$ que la défunte gardait dans des coffres de sûreté d'établissements bancaires de la métropole.

Des professionnels, dont l'avocat Denis Toutant, trouvé assassiné par balles dans une carrière désaffectée de Saint-Eugène, près de Drummondville, le 24 décembre 1993, ont participé à cette escroquerie.

Le sergent-détective Pierre Pouliot, de la CUM, ne désespère pas de trouver les coupables un jour. Il est d'ores et déjà acquis que les deux invidieux arrêtés et condamnés pour le meurtre du notaire Toutant n'ont rien à voir avec la ténébreuse histoire de succession de l'empire Dalbec-Barsalou.

L'agent di Paolo était-il en service ou non?

GEORGES LAMON

■ L'agent Daniele di Paolo était-il ou non en service au moment où il aurait fait des menaces et commis des voies de fait sur des massues à la suite de descentes dans des salons de massage de Longueuil?

C'est à cette question qu'il devra répondre s'il veut que la ville de Longueuil assume les frais et honoraires des deux avocats qui l'ont défendu devant la Cour du Québec, Mes Philip Schneider et Tomas Walsh. Le coût de ces frais et honoraires s'élève à plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Rappelons que di Paolo, policier depuis sept ans à Longueuil, a été acquitté le 8 septembre dernier par le juge Roch Lefrançois de cinq accusations qui pesaient encore contre lui.

Suspendu depuis le 28 janvier sans solde par le conseil municipal, il avait été réintégré dans ses fonctions le 21 septembre avec remboursement de son salaire et tous les autres avantages se rattachant à sa fonction.

Selon le président de la Fraternité des policiers de Longueuil, Serge Bellemare, maintenant que di Paolo est acquitté, « il est du devoir de la ville de payer ces

coûts ». Mais la direction de la police préfère, avant de recommander le paiement au conseil, obtenir des précisions sur toute cette affaire.

Aussi l'assistant-directeur de la division des opérations, Jean-Pierre Poupard, dans une lettre datée du 22 septembre à di Paolo, l'invite-t-il à « produire un rapport sur les événements qui ont entraîné les poursuites » pour permettre de « prendre une décision éclairée dans ce dossier ».

Rappelons que l'article 11.01 de la convention collective des policiers de Longueuil précise

que « par suite d'actes ou d'actes posés par le fait ou à l'occasion du travail qu'il accomplit comme policier ou agent de la paix, le policier aura droit à une pleine défense et ce au frais de l'employeur ».

La direction de la police désire savoir « dans quel cadre ces actions ont été posées et sur les instructions de quel officier ou sous-officier ont-elles été initiées ».

Rappelons que le conseil municipal de Longueuil en suspendant le policier le 28 janvier avait invoqué le fait qu'il n'avait pas agi dans le cadre de ses fonctions. Jusqu'à son acquittement, ni la

Fraternité ni la ville n'avaient consenti à prendre en charge la défense de di Paolo; il avait donc dû les assumer personnellement avec l'espoir que la ville les prenne à son compte à la fin des procédures judiciaires intentées contre lui.

Du côté de la ville, on soutient que jusqu'ici di Paolo n'a pas encore donné suite à la demande de la direction du service de police.

Dans le cas où la ville refuserait de payer cette réclamation, il reviendra à la Fraternité des policiers de déposer un grief qui sera alors entendu par un arbitre.

Gilles Proulx comparait brièvement

■ L'animateur de radio Gilles Proulx a fait une brève apparition hier en cour municipale, le temps de plaider non coupable à des accusations de voies de fait et de menaces de mort.

L'ex-rechercheur du journaliste a déposé sa plainte contre lui le 7 septembre dernier. Ginette Maurais reproche à l'animateur, alors vedette de CJMS et désormais à l'emploi de CKAC, de l'avoir insulté, menacé et frappé aux épaules et à la poitrine, le 20 mai dernier, au cours d'une violente dispute qui s'est déroulée devant des témoins dans la salle des nouvelles de la station.

Gilles Proulx nie avoir touché à sa recherchiste, congédiée depuis. Il affirme plutôt que la dame a foncé sur lui et qu'il a levé le bras pour se protéger. La date de son enquête préliminaire sera fixée le 12 octobre.



SALTIMBANCO
CIRQUE DU SOLEIL



Pour les 750\$ de loyer que vous versez, vous pourriez devenir proprio.



Nouveau!
Terme de 25 ans.
Votre mensualité restera toujours la même.

Les spécialistes hypothécaires de la Banque Royale vous aideront.

Présentement, les prix des habitations sont très abordables et la Loi nationale sur l'habitation permet aux acheteurs admissibles de ne pas avoir à déboursier plus de 5 % comptant pour l'achat d'une première maison.

En fait, les conditions n'ont jamais été aussi bonnes pour devenir propriétaire. Prenez le temps de jeter un coup d'oeil sur le tableau, vous constaterez peut-être que le montant que vous consacrez à votre loyer est plus élevé que la mensualité hypothécaire que vous auriez à payer à la Banque Royale.

MENSUALITÉS FIXES DE REMBOURSEMENT HYPOTHÉCAIRE*		
Hypothèque	8,125 % - 1 an	9,90 % - 5 ans
70 000 \$	540 \$	622 \$
80 000 \$	617 \$	711 \$
90 000 \$	695 \$	799 \$
100 000 \$	772 \$	888 \$

* Mensualités établies selon une hypothèque pour une période d'amortissement de 25 ans. À titre d'exemple seulement — les taux mentionnés peuvent changer.

Profitez de nos options hypothécaires.

■ Termes de 6 mois à 25 ans ■ Programme LNH — 5 % comptant ■ Privilège de remboursement anticipé ■ Option exclusive de paiement « Doubler et Sauter » votre versement hypothécaire. Consultez un spécialiste hypothécaire de la Banque Royale.

Si vous n'avez pas le temps d'aller à la succursale, nous nous rendons à votre travail ou à votre domicile.

Composez, sans frais, à Montréal le 987-8000 et en province le 1 800 263-9191.

Les services hypothécaires les mieux pensés au pays



BANQUE ROYALE

Avec vous.

UN VRAI CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE

BRUNCH DU DIMANCHE DE L'ACTION DE GRÂCE
Dinde rôtie, rosbif, omelettes à votre goût, croissants, bagels, poisson et fruits de mer, table de crudités... et desserts.
16,95 \$

SOUPER-BUFFET DE L'ACTION DE GRÂCE
(Les dimanche et lundi soirs, au centre-ville seulement)
Dinde rôtie bien garnie, rosbif, jambon, légumes de saison, table de crudités, desserts... plus de 70 régals.
16,95 \$

Chez la Mère TUCKER
Rosbif - Fruits de Mer - Grillades
CENTRE-VILLE: 866-5525
CÔTE-DE-LIESSE: 737-0092

SWAROVSKI SILVER CRYSTAL

Apparaissent ici quelques-unes des plus célèbres figurines "Silver Crystal" Swarovski.

Papillon: grand 115 \$, petit 55 \$
Colibri: 265 \$
Bourdon: 115 \$

BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350 • PROMENADES ST-BRUNO, 461-0011

DÉBUTE

Aujourd'hui 9h à 21h • Sam. - dim. 9h à 17h • Lun. 9h à 18h

Ouvert lundi, le jour de l'Action de Grâce. Grandes économies sur vêtements mode d'automne et d'hiver!

Fameux Solde d'Entrepôt

VÊTEMENTS MODE POUR HOMMES et DAMES

JUSQU'À **70%** de RABAIS
ET PLUS!



VÊTEMENTS MODE POUR HOMMES et DAMES

JUSQU'À **70%** de RABAIS
ET PLUS!

CENTRE-VILLE ANGLE PRÉSIDENT KENNEDY
ENTRE SHERBROOKE & DE MAISONNEUVE

2050-2056, BLEURY

METRO PLACE DES ARTS, SORTIE BLEURY
JUSTE DEVANT NOTRE PORTE

Rabais incroyables pour hommes et dames!!

Économisez 16'
Chandails col-V
pour hommes en acrylique
Ord. 25'
8.99\$

Économisez jusqu'à 100'
Chandails Italiens
pour hommes
Ord. 85' à 125'
25\$

Économisez 150'
Blazers pour hommes
36-40, 46-50 Régulier
42-48 Court • 40-46 Long
Ord. 250'
99.75\$

Économisez 37" à 47"
Chemises habillées
à manches longues
Ord. 57" à 67"
19.99\$
3 pour 45'

Économisez 45'
Chaussures "Cedar Trail"
pour hommes
Ord. 85'
40\$

Économisez 121'
Manteaux en duvet
pour dames
Ord. 250'
129\$

Économisez 95'
Chandails pour hommes
col polo
Ord. 125'
29.99\$

Économisez 55'
Chemises sport
à manches longues
Ord. 85'
29.99\$
2 pour 50'

Économisez jusqu'à 395'
Sélection de complets
pour hommes
Ord. jusqu'à 495'
99.75\$
Pas de retouches

Économisez 70'
Peignoirs pour hommes
en tissu éponge
Ord. 120'
49.99\$

Économisez 50' à 85'
Chaussures pour hommes
Modèles discontinués
Ord. 90' à 125'
40\$

Économisez 216' à 286'
Manteaux
pour dames
Ord. 265' à 335'
49\$

Économisez 13'
Chemises unisexe
en coton
Ord. 19"
6.99\$

Économisez 30' à 55'
Sélection de
cravates en soie
Ord. 40' à 65'
10\$

Économisez 121' à 266'
Vestons sport
en laine et mél. de laine
Ord. 250' à 395'
129\$

Économisez 7'
Chaussettes de sport
mélange de coton
Ord. 15'
\$7.99

Économisez 75' à 125'
Bottes pour hommes
Modèles discontinués
Ord. 135' à 185'
60\$

Économisez 251' à 496'
Blousons pour dames
en cuir et suède
Ord. 350' à 595'
99\$

Vêtements sport d'automne et d'hiver pour hommes

Économisez 85'
Chandails
Italiens
Ord. 125'
39.99\$

Économisez 21'
Chemises sport
Levi's Dockers
Ord. 46'
25\$

Économisez 125'
Manteaux en
cachemire/laine
Ord. 325'
199.99\$

Économisez 50'
Parkas 3/4
"Members Only"
Ord. 140'
89.99\$

Économisez 30'
Blousons
"Members Only"
Ord. 80'
49.99\$

Économisez 75'
Parkas en duvet
"Members Only"
Ord. 175'
99.99\$

Économisez 60'
Blousons en
coton/lin
Ord. 85'
25\$

Chemises habillées, vêtements de détente et accessoires pour hommes

Écon. jusqu'à 28'
Chemises habillées
marque réputée
Ord. jusqu'à 67"
39.50\$

Économisez 15'
Casquettes
mél. de laine
Ord. 40'
24.99\$

Économisez 50'
Peignoirs
en soie pure
Ord. 120'
69.99\$

Économisez 15'
Vaste sélection de
Bretelles
Ord. 40'
24.99\$

Économisez 15'
Pyjamas
à manches longues
Ord. 45'
30\$

Économisez 20'
Polojamas
mél. de coton
Ord. 45'
24.99\$

Économisez 20'
Chemises
tuxedo
Ord. 60'
39.99\$

Vêtements d'automne et d'hiver pour dames

Économisez 236'
Anoraks pour dames
Jones New York
cachemire et laine
Ord. 335'
99\$

Économisez 126'
Manteaux en laine
garnis de simili fourrure
Ord. 325'
199\$

Économisez 106'
Manteaux réversibles
popeline/simili fourrure
Ord. 375'
269\$

Économisez 196'
Duffle-Coats
en simili fourrure
Ord. 395'
199\$

Économisez 12' à 46'
Vêtements sport
London Fog
Ord. 55' à 210'
43\$-164\$

Économisez 155' à 276'
Ensembles pour dames
Anne Klein Knitwear
Ord. 254' à 375'
99\$

Économisez 211'
Ensembles jupe
Jones New York
Ord. 260'
49\$

Économisez 96'
Ensembles jupe
Della Spiga
Ord. 225'
129\$

Économisez 176' à 236'
Sélection de
tailleurs
Ord. 275'-365'
99\$-129\$

Économisez 56'
Tailleurs
tricotés
Ord. 215'
159\$

Économisez 16' à 25'
Chandails
pour dames
Ord. 75' à 94'
59\$-69\$

Économisez 16'
Châles Italiens
imprimés
Ord. 45'
29\$

Économisez 33' à 59'
Coordonnés
marque réputée
Ord. 98' à 175'
65\$-116\$

Complets, vestons sport et pantalons pour hommes

Économisez 195' à 397"
Complets de
première qualité
Ord. 395' à 795'
199.75\$-397.50\$

Écon. jusqu'à 395'
Complets pour
hommes corpulents
Ord. jusqu'à 495'
99.75\$
Tailles assorties. Pas de retouches

Écon. 236' à 316'
Vestons sport
en laine pure
Ord. 395' à 495'
159\$-179\$

Économisez 18"
Pantalons habillés
en laine lavables
Ord. 68'
49.50\$

Économisez 56'
Pantalons habillés
gabardine de laine
Ord. 135'
79\$
2 pour 150'

Économisez 15'
Pochettes en soie
à motifs
Ord. 20'
5\$

Écon. 15' à 35'
Cravates en
soie italienne
Ord. 40' à 60'
25\$

Bottes d'hiver et chaussures pour hommes

Économisez 60'
Chaussures en cuir
"GL PL." d'Italie
Ord. 125'
65\$

Économisez 65' à 125'
Chaussures habillées
"Enrico Bruno" d'Italie
Ord. 165' à 225'
100\$

Écon. 35' à 60'
Chaussures habillées
"Piattelli Uomo"
Ord. 110' à 135'
75\$

Économisez 50'
Bottes Magistral
double monton véritable
Ord. 175'
125\$

Économisez 30' à 60'
Chaussures Rohde
Modèles discontinués
Ord. 100' à 130'
70\$

Économisez 15' à 50'
Bagages
première qualité
Ord. 35' à 145'
20\$-95\$

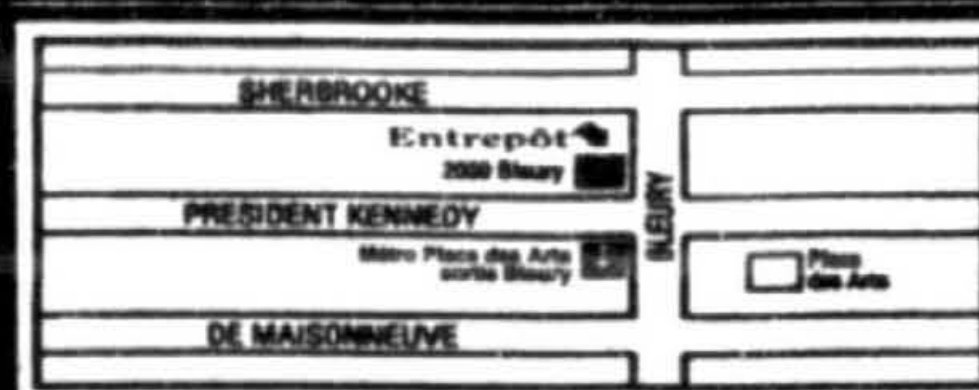
Économisez
20' à 40'
sur tous nos
sacs à main
Solde 15' à 125'

AUJOURD'HUI
9h à 21h
SAMEDI
&
DIMANCHE
9h à 17h
LUNDI
9h à 18h

2050-2056, BLEURY
entre Sherbrooke et de Maisonneuve

AUJOURD'HUI.....9h à 21h
Samedi et dimanche.....9h à 17h
Lundi, jour de l'Action de Grâce.....9h à 18h

A. Gold & Sons
Solde d'Entrepôt



**2050-2056
Bleury**

Centre-ville angle Président Kennedy, entre Sherbrooke
et de Maisonneuve • Metro Place des Arts, sortie Bleury

Cartes American Express, Visa, MasterCard, Diners Club/en Route, Interac, A. Gold & Sons

Arts Spectacles

CJMS-Radiomutuel: la «quincaillerie» est à vendre

Michel Desrochers prépare un livre sur l'histoire de la radio au Québec: «Nous assistons à des regroupements un peu partout»

JEAN-PAUL SOULIÉ

Les chances sont minces de réentendre dans un avenir prochain des émissions de radio sur la fréquence 1280, celle du défunt CJMS. Les deux sociétés fondatrices de Radiomédia CKAC-AM, Radiomutuel Inc. et Unimédia Inc., conservent la licence CKAC. Radio Mutuel a remis la licence de CJMS 1280 au CRTC, l'organisme fédéral chargé de réglementer les ondes au Canada. Demande déposée, dit-on au CRTC, mais la révocation n'est pas encore officielle.

L'opération «remise» est sans problème. Radiomutuel, qui continue à diffuser en FM et qui est toujours active commercialement, particulièrement dans le secteur des panneaux publicitaires au coin des rues — les «colonnes Morris» de Montréal — n'émet plus sur la fréquence AM 1280.

La compagnie est toujours en possession de tout le matériel de son ancien réseau AM. Pour le moment cette quincaillerie spécialisée, stations émettrices et tours,

sept ou huit en tout, est encore en place, comme tout le matériel des stations du réseau et leurs installations qui viennent d'être fermées.

A Radiomutuel, le vice-président aux finances, George Rossi, est prêt à recevoir les appels des acheteurs éventuels. C'est même lui qui répond aux journalistes venus s'informer.

«Un responsable a été nommé pour ces transactions, Claude Bouchard, le directeur de la technique... C'est lui qui répondra aux acheteurs potentiels. Il y en a déjà eu plusieurs. Même la bâtisse est à vendre. Nous sommes locataires».

Viabilité commerciale et qualité du contenu

Quels que soient les acheteurs du matériel, la mise en ondes d'une nouvelle fréquence présente énormément plus de difficultés que l'abandon de la licence.

Au CRTC, à Hull, aucune demande n'a été reçue pour l'émission d'un nouveau permis de radio. La procédure est longue, la demande doit être faite dans les formes,

une enquête suit, ce n'est qu'après toutes ces étapes qu'une nouvelle fréquence peut être autorisée. Entre alors en jeu l'ancien ministre des Communications d'Ottawa, qui a été scindé en deux, Patrimoine Canada et Industrie Canada, ce dernier étant chargé de la certification technique.

Michel Clavette est inspecteur radio pour le ministère Industrie Canada. «Nous émettons des commentaires sur les aspects techniques, et nous en informons le CRTC, mais c'est cet organisme qui décide, selon la viabilité commerciale, et la qualité du contenu qui doit être conforme à ses règlements».

L'histoire de la radio

Un ancien de CJMS et de diverses stations de radio, spécialiste de ces questions, Michel Desrochers prépare un livre sur l'histoire de la radio au Québec. Il connaît bien son sujet.

«Le cas CJMS-CKAC n'est pas unique au Canada. Télémedia est présente à Sault Sainte-Marie, où deux stations AM et deux

stations FM fonctionnaient. Les deux antennes FM ont été fermées et les deux groupes en compétition se sont associés pour faire fonctionner en association les deux stations FM. Même phénomène à Windsor, et à Toronto...»

«Nous assistons à des regroupements un peu partout, dit Michel Desrochers». L'ancien animateur ne croit pas que Radiomédia accepte de bon gré de voir les acheteurs de sa quincaillerie s'installer sur le territoire publicitaire que CKAC occupe présentement. Mais il rappelle que d'autres stations de radio sont en voie de formation, une station d'humour, et Yvon Deschamps ne serait pas étranger au projet, et une station religieuse, Radio Ville-Marie.

Mais la prochaine révolution, après l'effacement des réseaux AM, dont la qualité de son laisse à désirer, et l'amélioration technique apportée par le FM, ce sera certainement la radio numérique. Un bouleversement plus spectaculaire encore que le passage des télé noir et blanc à la télé couleur.

L'Adisq: voir et être vu

PIERRE ROBERGE
de la Presse Canadienne

Pour son prochain gala, le dimanche 16, l'Adisq ajuste le prix des places au théâtre Saint-Denis. Cette année, il passe de 85\$ à 90\$ pour les membres, de 125\$ à 135\$ pour les non-membres.

Être présent dans la salle, à la grande fête d'automne du spectacle et de la chanson, ne s'obtient pas par faveur. «Les producteurs et artistes paient tout leur siège», rappelle hier Francine Dubois, directrice générale de l'Adisq.

Le syndicat professionnel du disque doit couvrir comme il peut les 600 000\$ que coûte l'événement en 1994, l'aide du secteur public (fédéral, provincial, municipal) pour le gala se chiffrait par 87 000\$.

De cela, la part de 40 000\$ venant de Québec et celle de 37 000\$ du fédéral sont gelées depuis quatre ans tandis que la ville de Montréal réduit sa contribution, versant cette fois 10 000\$.

L'apport de commanditaires, non pas en argent mais en biens et services pour quelque 800 000\$, porte la valeur totale de l'événement à 1,4 million de dollars. Suivant l'usage, ces fournisseurs sont rétribués en visibilité au gala.

La tenue du concours — incluant un scrutin populaire — des prix Félix et du gala mange vraiment le gros morceau dans le budget annuel de l'Adisq, qui totalise 1,2 million, note Mme Dubois. Pour son fonctionnement général, l'Adisq reçoit 79 000\$ de Québec, également gelé depuis quatre ans.

Par comparaison l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision (ACCT), qui vient de distribuer ses Gémmeaux à la Place des Arts, vendait le siège 200\$ aux non-membres, 125\$ aux membres, en légère augmentation sur 1993.

Toutefois l'ACCT offrirait leur place à près de 500 finalistes dans diverses catégories, signalait Patrice Lachance, responsable de l'académie; différence notable avec les Félix, où les finalistes paient leur place aussi. C'est un fait, l'industrie de la télévision est mieux nantie que celle de la chanson.

À l'Adisq, le prix de la place inclut la cérémonie «hors d'onde» le mardi 11, où sont remis les trophées dans 25 catégories, et la réception qui suit le gala télévisé du 16.

Pour le gala produit de concert avec Radio-Canada, l'Adisq couvre ce qui tient au spectacle sur scène, explique Mme Dubois; ainsi les éclairages étudiés relevant de l'Adisq, l'éclairage puissant requis par la télévision est pris en charge par RC, comme tout ce qui est nécessaire à la télédiffusion de l'événement.

Bugs Bunny en Asie

Agence France-Presse
HONG KONG

Tom et Jerry, Bugs Bunny mais aussi Humphrey Bogart, Judy Garland et John Wayne sont arrivés hier en Asie avec le début des émissions par satellite de la chaîne de l'Américain Ted Turner, Cartoon Network / TNT, déjà diffusée sur le continent américain et en Europe.

Cette seconde chaîne de M. Turner, plus discrète que la télévision d'informations en continu CNN déjà diffusée en Asie, partage son temps d'émission entre les dessins animés, dix heures par jour, et les vieux films américains, souvent en noir et blanc, le soir.

Francine Grimaldi

collaboration spéciale

Retour en force de la Ligue Nationale d'Improvisation

La L.I.M. (Ligue d'Improvisation de Montréal) a déménagé ses pénates et présente maintenant ses matches d'impro le lundi au Club Soda. Mais, gare à la compétition car à partir du lundi 24 octobre la ligue-mère, la fameuse L.N.I. (Ligue Nationale d'Improvisation), reprendra du service!

Et dans la Cinquième Salle de la Place de Arts, une salle polyvalente (par exemple: la chanteuse pop Kathleen s'y produira à la mi-novembre), un local presque aussi intime que le Théâtre Expérimental, où fut créée, en octobre 1977 par Jean-Pierre Ronfard et Robert Gravel, cette manière «sportive» d'improviser (au-dessus de Chez Beaujeu dans le Vieux-Montréal).

Les nostalgiques comme moi seront ravis de pouvoir à nouveau assister, de près, sans caméraman interposés, à ces exercices audacieux, divertissants, excitants mais aussi terriblement exigeants, car chaque comédien carbure au maximum, et chaque montée provoque une poussée d'adrénaline!

C'est comme chez les joueurs de hockey pendant un match. C'est crevant: il faut penser vite, provoquer, étonner, réagir, sans sortir du thème imposé, inventer, se renouveler scène après scène!

Quand la magie opère, qu'il y a du beau jeu, on vit un moment de grâce éphémère mais privilégié, unique. Comme devant un beau feu d'artifice...

Je les trouve admirables ces comédiens, une quarantaine de fous, de risque-tout, inconscients ou kamikazes, du théâtre! On retrouvera plusieurs vétérans de la L.N.I. parmi joueurs des six équipes.

Il y a toujours six comédiens par équipe. Robert Gravel, que l'on retrouvera dans l'équipe des Noirs, m'a dit que les nouvelles recrues sont de première force et que le «partage» n'a pas été difficile.

On ne verra malheureusement pas Gaston Laprise sur la patinoire. Il a choisi d'être coach pour les Blancs, dont font partie la redoutable Guylaine Tremblay, Henri Chassé et l'ineffable Martin Drainville (dont le cerveau est chauffé à blanc en ce moment, entre le cinéma et la tournée. Manquait plus que les shoes clagues!) Une équipe à surveiller de près!

On retrouvera, entre autres, chez les Rouges: Luc Senay, Emmanuel Bilodeau et Jacques L'Heureux. Marcel Sabourin reprend le flambeau des Jaunes avec des valeurs sûres comme Louis-Georges Girard, Marie Michaud, l'audacieuse Sylvie Legault et Hélène Major. Le comédien Claude Larocque, un si bon improvisateur, sera coach des Bleus: que du sang neuf autour de Germain Houde!

Un nouvel entraîneur: le coach de l'équipe des Noirs, Robert Gagnon, réalisateur à Radio-Canada, tout comme Pierre-Jean Cuillier qui garde les Rouges. La bouillonnante Johanne Fontaine va coacher les Verts, une équipe construite autour de Chantal Baril, Claude Legault et Raymond Legault. Ça va être du sport! Une belle saison en perspective et une foule de nouveaux talents à découvrir!

ROBERT GRAVEL: C'EST REPARTI!

■ La plupart des comédiens aiment tra-



Robert Gravel, qu'on retrouvera dans l'équipe des Noirs, a constaté que les recrues sont de première force.

PHOTOTHÈQUE La Presse — 1987

vailler au théâtre d'été, mais pas Robert Gravel: «Je préfère passer deux mois avec ma blonde au chalet à Saint-Gabriel-de-Brandon sans avoir à aller travailler le soir, même si le théâtre était à côté de mon chalet. On est tellement heureux. Il faut savoir en profiter. À partir de maintenant je suis très pris par le retour des matches de la L.N.I. à Montréal et, soit dit en passant, la ligue n'a jamais cessé de se produire à l'extérieur depuis deux ans vous savez!

«Je vais faire partie de la série Les héritiers Duval, la suite de *Jamais deux sans toi*, puis côté théâtre, j'aurai le plaisir de reprendre *Tête à tête* avec Jean-Pierre Ronfard dans quelques maisons de la culture en novembre et nous avons très envie de monter un show au printemps à l'Espace Libre, avec les 50 tableaux dont nous parlons dans notre *Tête à tête*.

«Nous avons aussi un projet de théâtre fusion, genre *Le cru et le cuit* avec le groupe *OmniBus*, nos co-locs de l'Espace Libre. Ça devrait être amusant.

«En ce moment, je passe au cash à l'hôte de ville de Longueuil, mon image va en prendre un coup quand le public va me voir tout nu. Je n'ai que quatre jours de tournage dans le film *Liste Noire* de Jean-Marc Vallée mais intensifs! Je joue un notable qui, comme bien d'autres, fréquente une prostituée, et qui, comme les autres, a été filmé à son insu avec elle en pleine action, et aujourd'hui ce vidéoporno est présenté comme pièce à conviction par la Procureure en Cour. C'est dur, c'est cru mais c'est l'élément déclencheur du scandale...»

Madame le Procureur est campée par la filiforme Marie-Claude Langlois: la Lady

Macbeth de Michel Garneau au théâtre, la blonde de Deano Clavet dans *Scoop*, et jusqu'à samedi soir elle joue Candy dans *Prise de sang* à la salle Fred-Barry. Pour être crédible en procureure elle a passé une journée complète, en observatrice, à la Cour. Et elle est crédible.

SOEUR HUGUETTE COMPREND...

■ Geneviève Brouillette (la sœur de Blanche) est la vedette féminine de *Liste Noire*. Elle joue la prostituée. C'est son premier long métrage et elle adore ça. Elle n'avait qu'une seule crainte: «Sur le plateau, tout le monde me supporte, m'épaule, me guide.

«Michel Côté me glisse de précieux conseils en douce. Il m'aide. J'apprends à faire du cinéma. Mais, moi, j'enseigne le théâtre depuis deux ans dans un collège privé de Saint-Hyacinthe. J'ai parlé de mon personnage à sœur Huguette, et de ma crainte de perdre mon poste d'enseignante après la sortie du film. Elle a répondu: «Mais non voyons. Si le film est bon et que l'action est justifiée...»

MICHEL CÔTÉ: LISTE NOIRE ET BROUE BLANCHE

■ Michel Côté n'a pas eu le temps d'avoir les blues après le tournage d'*Erreur sur la personne* puisqu'il a immédiatement endossé la toge du respectable Juge Savard dans *Liste Noire*. Le bonheur pour un acteur. Il dit: «Je vis une période très intense. Je joue dans des films de styles très différents.

«Ici je joue sans masque, je dois doser mon jeu, parfois j'éclate, parfois je suggè-

re. C'est subtil, comparé à *Cruising Bar*. Je trouve ça très intéressant. Ça brasse. Il y a des scènes spectaculaires, c'est un suspense des plus étonnants. Je tourne jusqu'au 19 octobre et j'aurai repris *Broue* le 18 mais ça ira.

«Quand on part en tournée c'est comme en vacances, on joue au tennis et on fait la sieste tous les jours avant de jouer. Il faut performer, la barre est haute après 15 ans de succès mais on veut voir jusqu'où, enfin jusqu'à quand on peut aller avec *Broue*.»

DANIELLE STEEL: ON TOURNE À MONTRÉAL

■ Vous connaissez sans doute la Rich & Famous romancière américaine Danielle Steel. Son dernier best-seller *Vanished / Disparu* sera son sixième à être porté au petit écran et le premier à être tourné à Montréal.

Le réseau NBC a acheté les droits de diffusion de tous ses livres adaptés en téléfilms. Et, pour les tournages, Montréal dame le pion à Toronto. Chapeau à Françoise Nadeau et à son équipe de la SOGIC qui ont su convaincre les producteurs de nos nombreux avantages.

Manon Bougie est la directrice de production, Andrea Kenyon et associés l'agence de casting et on aura besoin de 450 ou 500 figurants et d'une bonne vingtaine de comédiens professionnels pour des rôles secondaires (en anglais évidemment) sur différents plateaux en novembre.

Le casting a commencé à se faire à l'agence, sise au 7537 rue Saint-Denis. Les intéressés n'ont qu'à s'y présenter avec photo, c.v. et coordonnées. *Vanished* est un suspense, l'histoire et le procès de l'enlèvement d'un enfant à New York. Les parents seront interprétés par deux vedettes de la télé américaine: Lisa Rinna et le beau blond de *La loi de L.A.*, Corbin Bernsen. L'action se situera entre New York et Paris, entre 1925 et 1936. C'est un Canadien, George Kaszender (*In praise of older women*) qui va réaliser.

UN CONTE POUR TOUS ASSEZ POP-CORN

■ Lundi soir j'étais au cinéma du Complexe Desjardins pour la première du film d'aventures de Michael Rubbo *The Return of Tommy Tricker*. Je n'ai jamais vu autant d'amateurs de «cinéma soufflé», ceux pour qui cinéma rime avec popcorn!

C'est à cause du pop-corn que le film a commencé une demi-heure en retard. Chaque spectateur avait droit à un sac de maïs soufflé gratis. Les adultes en ont profité autant que les enfants. Eh bien! il y avait plus de monde en file d'attente au comptoir que dans les salles! Alors il fallait bien attendre qu'ils s'assoient!

En présentant la version originale, en anglais, de ce nouveau *Conte pour tous / Tales for All*, Rock Demers, des productions La Fête, a dit (dans un anglais très correct) qu'il ne comprend pas pourquoi les *Contes pour tous* sont beaucoup plus populaires auprès du public francophone, et il veut aller chercher, séduire les anglophones avec les aventures internationales de Tommy Tricker.

Ray Peters, qui avait coprésidé en 1991 le comité fédéral spécial sur la télévision, a estimé quant à lui que tous les abonnés au câble devraient payer des frais mensuels pour les services de la société d'État.

Le diffuseur devrait par ailleurs rendre davantage de comptes pour ces revenus, tout comme pour l'enveloppe de près de 1 milliard versée chaque année par le gouvernement, a-t-il ajouté.

La vie culturelle au pays est plus importante que ses forces armées...

Presse Canadienne
OTTAWA

Le gouvernement canadien devrait dépenser moins d'argent pour défendre le pays avec des armes et davantage pour le protéger en consolidant sa culture, estime le regroupement des réalisateurs canadiens.

La vie culturelle au pays est maintenant plus importante que l'état de ses forces armées, a indiqué hier la Directors Guild of

Canada dans son témoignage devant le comité des Communes sur le patrimoine canadien.

Le comité étudie le rôle de la Société Radio-Canada et explore de nouvelles possibilités de financement pour le diffuseur public.

Pour toute réduction de 1 pour cent du budget de la défense, plus de 100 millions de dollars pourraient être ajoutés à celui de la société d'État ou de la culture en général, estime la guild.

«A un moment donné, il est raisonnable de se demander: «Que défendons-nous exactement?», a expliqué à l'issue des auditions Paul Audley, consultant pour le regroupement de réalisateurs.

«Et si le pays ne peut assurer sa souveraineté culturelle, qu'est-ce que ça donne au juste (d'assurer sa défense).»

M. Audley a suggéré d'autres options de financement, notamment une révision complète des différentes taxes payées par les membres de l'industrie.

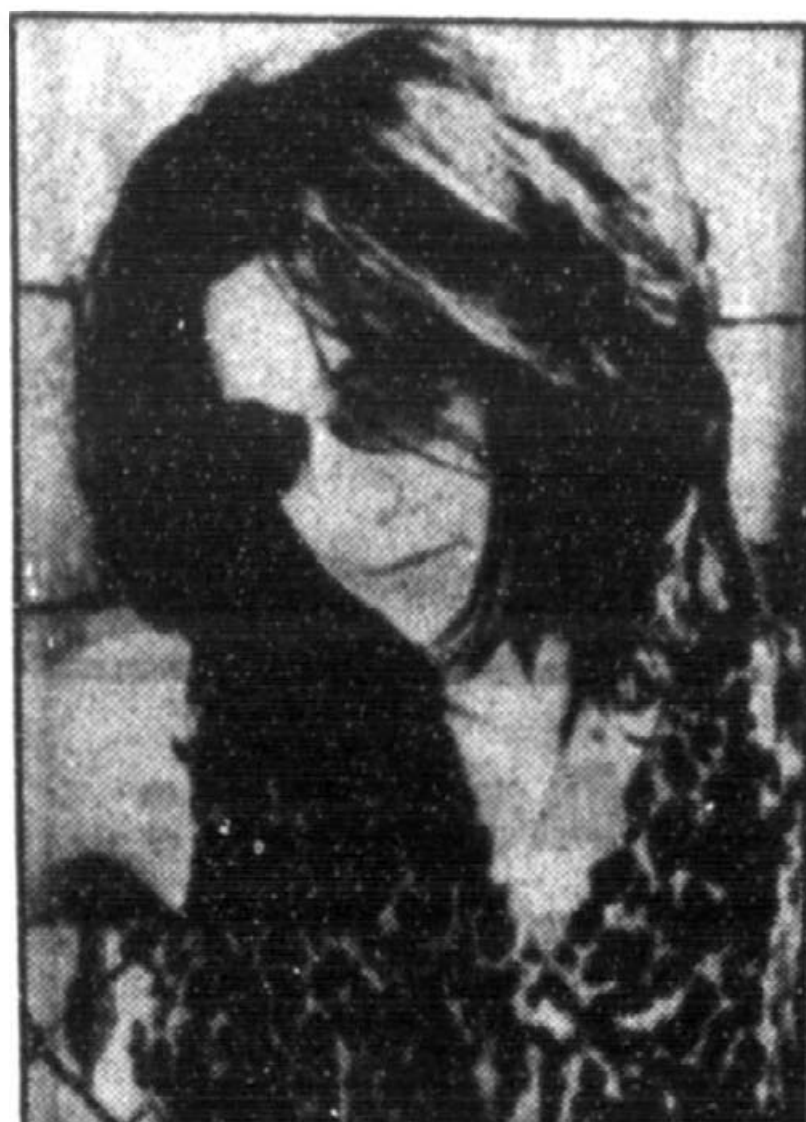
DROIT DE PAROLE

Avec Anne-Marie Dussault • Êtes-vous d'accord avec la décision de Jacques Parizeau de nommer son épouse conseillère?

Radio Québec

Ouvrez-vous Verrez.

Ce soir 20 h



Gilby Clarke

En congé de Guns N'Roses, Gilby Clarke à Montréal ce soir

PHILIPPE ZELLER
de la Presse Canadienne

■ La vie n'est pas toujours rose pour Gilby Clarke mais elle apporte certainement son lot de compensations.

« La vie est trop courte pour ne pas essayer d'en apprécier chaque moment », lance le guitariste rythmique de Guns N'Roses, à Providence dans le Rhode Island, quelques heures avant le premier « gig » d'une tournée des clubs nord-américains qui passe par Montréal ce soir (au Cathouse — 382 Mayor).

Fort d'un spectacle rodé en Europe et d'un album, *Pawnshop Guitars*, sensiblement mieux reçu que le plus récent de G N'R (*Spaghetti Incident*), Clarke ne s'en fait pas outre mesure avec les funestes rumeurs qui circulent sur le compte de son « band » habituel, plus précisément sur son statut au sein de celui-ci. « La dernière fois que j'ai vérifié, j'en faisais toujours partie », ironise-t-il, rejetant aussi sec les cancanes, « tous aussi idiots les uns que les autres ».

« Les choses n'ont pas changé. Nous prenons tout simplement des vacances. »

Pawnshop Guitars est le premier album lancé par Clarke sous son nom. Le guitariste de 32 ans, originaire de Cleveland, a déjà laissé sa griffe sur les deux disques d'un précédent groupe, Kill For Thrills, ainsi que sur *Spaghetti Incident*.

« Certaines des chansons étaient déjà prêtes avant que je ne me joigne à G N'R (en 1991). À la suite de la tournée *Use Your Illusion*, je me suis retrouvé avec assez de temps libre pour terminer le tout. »

« Le disque a d'abord profité du fait que je sois de G N'R, ce qui n'est pas mauvais puisque les gens lui ont au moins porté attention. Mais ces dernières semaines, les choses ont changé alors que les chansons se sont mises à passer à la radio. »

Beatles et Stones

Chaque Gunner apparaît sur au moins un des 11 titres de *Pawnshop Guitars* mais toute comparaison avec Guns N'Roses s'arrête là. « Je n'aurais pas fait cet album s'il n'avait pas été personnel », affirme Clarke, qui se dit encore fan de musique.

« Si tu viens chez moi, n'importe quel jour, j'écoute des Beatles et des Stones, des choses comme ça, la musique qui me plaît. Je voulais faire un disque que j'aimerais écouter. »

Même en faisant abstraction de sa reprise de *Dead Flowers*, il faudrait être sourd pour ne pas percevoir chez Clarke l'influence des Rolling Stones, notamment dans l'abandon qui anime une chanson comme *Skin and Bones*.

Le spectacle du groupe Hole annulé à la dernière minute

MARIE-CHRISTINE BLAIS
collaboration spéciale

■ C'était la consternation au Spectrum, hier soir vers 21 h 30, quand les très nombreux fans du groupe alternatif Hole, mené par la chanteuse Courtney Love (veuve de Kurt Cobain de la formation Nirvana), ont appris que le spectacle promis était annulé.

Le show est toutefois reporté à mercredi prochain, 12 octobre, à 21 h, toujours avec Madder Rose en première partie. Les détenteurs de billets peuvent soit se présenter de nouveau au Spectrum mercredi soir ou demander un remboursement dès ce matin.

Les raisons de cette annulation à la toute dernière minute ? « Malgré tous les efforts possibles, a annoncé Fogel-Sabourin, promoteur du concert, Courtney Love, qui a dû retourner à Los Angeles mercredi, n'a pu revenir à temps à Montréal pour présenter son spectacle à une heure raisonnable. » Rappelons que les billets pour ce spectacle s'étaient envolés en moins d'une heure le jour de leur mise en vente.

LES CINEMAS
FAMOUS PLAYERS ★ DOLBY STEREO
Ligne INFO-FILM: 866-0111

CHARLIE SHEEN NASTASSJA KINSKI
POINT DE CHUTE
C'EST N'EST PAS LA CHUTE QUI EST MONTELLÉ.

"Du plaisir à en perdre haleine! Action, suspense, amour et des tonnes de rigolades: POINT DE CHUTE c'est tout ça!"
Bill Diehl, ABC RADIO NETWORK

"Un genre de SPEED encore plus poussé et plus sophistiqué. Vous serez vraiment aux anges!"
Dr. Joy Browne, WOR RADIO

version française de: TERMINAL VELOCITY
DOLBY DIGITAL

PALACE 866-6991 148 St-Catherine O.	VERSAILLES 353-7880 Place Versailles	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier	TERREBONNE 471-6644 1000 Le Corbusier	ST-THÉRESE 779-4444 1000 Le Corbusier	OMEGA 647-1122 1000 Le Corbusier
CHATEAUGUAY 691-2463 205 St-Jean O.	ST-JEROME 436-5944 Centre St-Jérôme	ST-HYACINTHE 773-9993 Centre St-Hyacinthe	ST-BASILE 441-7957 Centre St-Basile	TROIS-RIVIERES 373-1001 Centre Trois-Rivières	PLAZA REPENTINE 657-6472 Centre Repentine

JOLIETTE 756-4371
VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE EATON 985-5730 705 St-Catherine O.	FAMOUS PLAYERS 691-8095 105 Boul. Rimouski	VERSAILLES 353-7880 Place Versailles	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier	DECARIE 849-FILM Centre Decarie
--	---	---	--	------------------------------------

«... D'ORES ET DÉJÀ L'UN DES MEILLEURS FILMS DE L'HISTOIRE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS.»

- Georges Privet, Voir.

«Une grande réussite cinématographique. Un film à voir absolument, quelles que soient vos opinions politiques.»

- Paul Toutant, Montréal ce Soir.

«... un film admirable d'efficacité... criant de vérité.»

Huguette Roberge, La Presse.

«Une oeuvre intimiste et puissante. Falardeau a réussi un vrai tour de force en bâtissant un bon suspense avec une histoire dont le spectateur connaît au départ le dénouement.»

- Louise Blanchard, Le Journal de Montréal.

«Un coup de poing aux tripes. ... Fort, émouvant, poignant.»

Normand Provencher, Le Soleil.

«... il a choisi de faire un film, un vrai, un bon, qui raconte une histoire... Une réussite cinématographique.»

- Franco Nuovo, Le Journal de Montréal.

«Une oeuvre à la fois rigoureuse et intelligente. Falardeau a réussi un tour de force.»

- Elie Castiel, CHAA.

«Un film exceptionnel et extrêmement intelligent.»

Suzanne Lévesque, Bon Matin Radio Canada

«Un film affreusement nécessaire et parfaitement justifiable. Chaque individu qui se dit habitant de ce pays doit aller le voir.»

Marc-André Lussier, CIBL

«... le cinéaste frappe fort et juste. En plein dans le mille! Son film est d'une intensité et d'une efficacité rares. Un film qui fera époque... à voir absolument.»

- Denise Martel, Journal de Québec.

«★ ★ ★ 1/2... un film provocant et prenant.»

- Bill Brownstein, The Gazette

«... un film à ne pas manquer.»

- Peter Wheland, Hour.

OCTOBRE

un film de
PIERRE FALARDEAU

produit par BERNADETTE PAYEUR et MARC DAIGLE scénario et dialogues PIERRE FALARDEAU
www.pierrefalardeau.com HUGO DUBÉ • SERGE HOUDÉ • LUC PICARD • PIERRE RIVARD • DENIS TRUDEL
producteur associé (DR) YVES RIVARD producteur délégué ANDRÉ DUPUY directeur photo ALAIN DOSTIE
direction artistique JEAN-BAPTISTE TARD costume MICHEL HAMEL prise de son JACQUES DROUIN musique RICHARD GREGOIRE
montage image et conception sonore MICHEL ARCANO éditeur le livre de FRANCIS SIMARD « POUR EN FINIR AVEC OCTOBRE »
avec la participation financière de TELÉFILM CANADA OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
© 1994

PARISIEN 866-3858 100 St-Catherine O.	VERSAILLES 353-7880 Place Versailles	GREENFIELD PARK 671-4444 1000 Le Corbusier	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
CARREFOUR 665-0366 100 St-Catherine O.	CHATEAUGUAY 691-2463 205 St-Jean O.	VALLEYFIELD 371-1003 Centre Valleyfield	ST-JEROME 436-5944 Centre St-Jérôme
SHAWINIGAN 539-6100 Centre Shawinigan	ST-HYACINTHE 773-9993 Centre St-Hyacinthe	ST-JEAN 347-2091 Centre St-Jean	ST-BASILE 441-7957 Centre St-Basile
JOLIETTE 756-4371 Centre Joliette	PLAZA REPENTINE 657-6472 Centre Repentine	DRUMMONDVILLE 471-6644 Centre Drummondville	TROIS-RIVIERES 373-1001 Centre Trois-Rivières

Aussi en français avec sous-titres anglais aux: PALACE 866-6991, FAMOUS PLAYERS 691-8095, STE-ADELE 441-7957

LA CRITIQUE LE QUALIFIE DE CHEF-D'OEUVRE

«SUBLIMES ACTEURS DONT L'INTELLIGENCE ET LA SUBLIMITÉ ACCENTUENT LA CARESSE ET LES MORSURES D'UN TEXTE OÙ CHAQUE MOT SE LAISSE ENTENDRE...»
Georges Privet, Voir.

«UN FILM SUPERBE... PORTÉ AVEC GRAND BONHEUR À L'ÉCRAN...»
Louise Blanchard, Journal de Montréal.

«RIGOUREUX DANS SA MISE EN SCÈNE, ANGELO A SIGNÉ UN FILM INTÉRESSANT ET INTELLIGENT.»
Bernard Bouliad, Le Devoir.

«À METTRE SUR VOTRE LISTE DE PRIORITÉS.»
Paul Toutant, Montréal ce Soir.

«CHABERT: LE CHEF D'OEUVRE.»
Le Figaro.

Jean-Louis Livi présente
Gérard DEPARDIEU Fanny ARDANT Fabrice LUCHINI André DUSSOLIER
Un film de
YVES ANGELO

Le Colonel Chabert
D'après l'oeuvre d'Honoré de BALZAC Avec la participation de Claude RICH

TRAVELLING CKAC 730 CITE CFP
IMPERIAL 144 288 7102 CENTRE LAVAL 688-7776 JOLIETTE 752-0366
1430 Bloor 1600 Le Corbusier Centre du Carrefour

JEAN-LOUIS LIVI présente
JEAN-PIERRE MARIELLE RICHARD BOHRINGER
EMMANUELLE SEIGNER
13 ANS+ ÉROTIQUE
«C'EST UN FILM DE CUL QUI A QUELQUE CHOSE DANS LA TÊTE»
Eric Fourlouty, Voir

Un film de
CLAUDE MILLEN

LE SOURIRE

PALACE 866-6991 CENTRE LAVAL 688-7776
148 St-Catherine O. 1600 Le Corbusier

"UN DES FILMS LES PLUS DRÔLES ET LES PLUS CAPTIVANTS DE L'ANNÉE!"
"Le plus personnel et le plus provocant des films de Tim Burton jusqu'à ce jour. Extrêmement divertissant. Depp est fantastique."
Peter Travers, ROLLING STONE
"Depp est captivant et plein d'esprit dans cette adorable comédie classique."
Joan Marden, THE NEW YORK TIMES
"Martin Landau est vraiment étonnant dans le rôle de Bela Lugosi"
Lindsay Martin, ENTERTAINMENT TONIGHT
"J'ai tellement ri que j'en suis presque tombé par terre. Une comédie du ridicule dans laquelle, de façon surprenante, le ridicule devient sublime."
David Gerberman, ENTERTAINMENT WEEKLY

Ed Wood
Maintenant à l'affiche!

COOPER PICTURES BURTON ENTERTAINMENT TIM BURTON JONNY DEPP ED WOOD
MARTIN LANDAU SARAH JESSICA PARKER PATRICIA ANTONIO JEFFREY JONES BILL MURRAY
HOWARD SHORE MICHAEL ULMANN SCOTT ALKINDER & LARRY KAPLAN
DENISE DI NOY TIM BURTON TIM BURTON

VERSION O. ANGLAISE
LOEWS 861-7430 FAMOUS PLAYERS 691-8095 CENTRE LAVAL 688-7776
100 St-Catherine O. 105 Boul. Rimouski 1600 Le Corbusier

RESTAURANT
Le Beaconsfield
CUISINE FRANÇAISE

SPÉCIAL COUCOUS
À PARTIR DE
TABLE D'HÔTE LE MIDI **8,95 \$**
LE SOIR **10,95 \$**
479, boul. Beaconsfield, Beaconsfield 694-6731

UN VRAI CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE

BRUNCH DU DIMANCHE DE L'ACTION DE GRÂCE
Dinde rôtie, rosbif, omelettes à votre goût, croissants, bagels, poisson et fruits de mer, table de crudités... et desserts.
16,95 \$

Chez la Mère TUCKERO
Rostif - Fruits de Mer - Grillades
CENTRE-VILLE: 866-5525
CÔTE-DE-LIESSE: 737-0092

SOUPER-BUFFET DE L'ACTION DE GRÂCE
(Les dimanches et lundis soirs, au centre-ville seulement)
Dinde rôtie bien garnie, rosbif, jambon, légumes de saison, table de crudités, desserts... plus de 70 régals.
16,95 \$

Les radiodiffuseurs privés: Radio-Canada devrait se retirer de la télévision régionale

Presse Canadienne
OTTAWA

Radio-Canada devrait se retirer de la télévision régionale pour la laisser aux mains des radiodiffuseurs privés, et s'efforcer plutôt de devenir un réseau national plus solide, ont suggéré hier des radiodiffuseurs privés, devant le comité des Communes sur le patrimoine.

«Radio-Canada ne peut pas continuer de diviser ses énergies, et ses ressources limitées, en soutenant des services régionaux à travers le pays, a déclaré Michael McCabe, le président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs. Radio-Canada n'a pas à assurer un service local et régional, puisque les stations privées le font», a-t-il ajouté.

Fermer des stations de Radio-Canada en région et annuler les bulletins de nouvelles régionaux serait politiquement explosif, a admis M. McCabe.

Et certains des députés qui étu-

dient l'avenir de la société Radio-Canada n'ont pas paru enthousiasmés par l'idée.

L'ACR a rejeté l'idée de subventionner Radio-Canada par l'imposition d'une taxe spéciale aux diffuseurs privés.

A son avis, les réseaux francophone et anglophone de télévision de la société d'État devraient fermer, ou réduire les activités de la majorité de la vingtaine de stations de télévision de Radio-Canada et laisser les marchés des régions aux stations privées, en mal de liquidités.

Selon cette proposition, les stations de Montréal, Toronto et Vancouver demeureraient ouver-

tes. Les salles de nouvelle régionale et bureaux de production de Radio-Canada en région seraient maintenues, mais ils ne feraient plus qu'alimenter en matériel local le réseau national. La programmation destinée aux régions, y compris les bulletins de nouvelles, serait abolie.

En plus, Michel Tremblay, le vice-président de l'association, croit que la radio de Radio-Canada devrait laisser les bulletins de nouvelles et de météo locales, et les rapports de circulation locaux, aux stations privées.

Selon l'ACR, qui représente la majorité des stations de radio et de télévisant des revenus publici-

taires, son plan économiserait plus de 100 millions de dollars par année à Radio-Canada.

Des députés ont réagi en disant que la disparition de la programmation régionale de Radio-Canada réduirait la diversité des sources d'information, ce qui pourrait accentuer la concentration des médias, et ne laissant qu'une source d'information sur les questions d'actualité locales: celle des stations privées.

A Radio-Canada, le vice-président à la réglementation et à la planification Alain Pineau a jugé le plan de l'ACR intéressé et réaliste.

PRÉSENTATION SPÉCIALE 2 POUR 1 samedi le 8 octobre à 18h00 et dimanche le 9 octobre à 14h00

rick moranis ed o'Neill

Pour tous ceux qui attendaient d'être choisis mais ne l'ont pas été... votre tour est arrivé

Little Giants

L'histoire amusante d'un miracle sur le terrain de football!

AMBLIN ENTERTAINMENT PRESENTS A QUINCY DUNHAM FILM RICK MORANIS ED O'NEILL JOHN MADSEN AND JOHN DEENEY A WALTER F. PARKES AND GERALD R. MOKEN
STORY BY JAMES FERGUSON AND ROBERT SHALLERSON SCREENPLAY BY JAMES FERGUSON AND ROBERT SHALLERSON PRODUCED BY ARNE L. SCHWARTZ
DIRECTED BY QUINCY DUNHAM

VERSION O. ANGLAISE

VOYEZ 2 FILMS POUR LE PRIX D'UN!

suivi de:
FORREST GUMP
LOEWS 861-7437
954 Ste. Catherine O. ★ ★ ★

suivi de:
CLEAR and PRESENT DANGER
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095
185 Boul. Hymus ★ ★ ★

suivi de:
FORREST GUMP
CENTRE LAVAL 688-7778
1600 Le Corbusier ★ ★ ★

À L'AFFICHE EN PROGRAMME RÉGULIER VENDREDI LE 14 OCTOBRE

PRIX INTERNATIONAL DE LA CRITIQUE - CANNES 94
GRAND PRIX DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE TORONTO

★ ★ ★ ★ ★

UNE EXPLORATION BRUTE DE LA PERVERSITÉ SEXUELLE
QUI S'AVÈRE L'OEUVRE LA PLUS RÉUSSIE D'ATOM EGOYAN.
VOUS POURRIEZ NE PLUS JAMAIS OUBLIER EXOTICA!

Bruce Kirkland, THE TORONTO STAR

★ ★ ★ ★ ★

VOIR EXOTICA, C'EST VIVRE DES SENSATIONS CAR IL EST SÛR QUE CE FILM VOUS HANTERA POUR LONGTEMPS!

Craig MacInnis, THE TORONTO STAR

★ ★ ★ ★ ★

UN MORCEAU DE BRAVOURE!
UN FILM-SÉDUCTION À NE PAS MANQUER...

Geoff Pevere, GLOBE & MAIL

EXOTICA
VERSION FRANÇAISE
UN FILM DE ATOM EGOYAN

ALLIANCE COMMUNICATIONS CORPORATION PRÉSENTE UNE PRODUCTION EGO FILM ARTS • EXOTICA
BRUCE GREENWOOD • MIA KIRSHNER • DON MCKELLAR AVEC ARSINEE KHANJIAN ET ELIAS KOTIAS
DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE PAUL SAROSSY CSC. MUSIQUE MYCHAEL DANNA DÉCORATEURS LINDA DEL ROSARIO ET RICHARD PARIS
COSTUMES LINDA MUIR CONCEPTEUR DE LA BANDE SONORE STEVE MUNRO MONTAGE SUSAN SHIPTON
PRODUCTEUR ASSOCIÉ DAVID WEBB PRODUCTEURS CAMELIA FRIEBERG ET ATOM EGOYAN ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR ATOM EGOYAN
PRODUIT AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE TÉLÉFILM CANADA ET DE L'ONTARIO FILM DEVELOPMENT CORPORATION

★ **MAINTENANT À L'AFFICHE!**

VERSION FRANÇAISE
PARISIEN 866-3856
480 Ste. Catherine O. ★ ★ ★

VERSION O. ANGLAISE
LOEWS 861-7437
954 Ste. Catherine O. ★ ★ ★

ALLIANCE

13
ANS +
ÉROTISME

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau

19:00 **— L'AGENT FAIT LA FARCE**

Version de Naked Gun, un film loufoque parfait pour un vendredi soir d'automne. Avec Leslie Nielsen et Priscilla Presley.

20:00 **— DROIT DE PAROLE**

D'accord ou pas avec le fait que Lizette Parizeau ait été nommée conseillère auprès du Premier ministre?

21:00 **— TRIPLEX**

Des nouveaux personnages plutôt intéressants dans ce téléroman. Ce soir, Anouk pense à revoir sa mère après 15 ans.

— BOUILLON DE CULTURE

Umberto Eco, qui vient d'écrire un nouveau roman moins esotérique que *Le nom de la rose*, y sera.

00:00 **— L'INSPECTEUR HARRY**

Après avoir tourné des westerns en Italie avec Leone, Clint Eastwood a fait ce film d'action avec Don Siegel et a triomphé. *Make My Day* en est sorti...

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir		Country Centre-ville	Cinéma: Paradis.					Le Téléjournal	Le Point Médias (22h25)	Téléjournal / Sports	● Cinéma (23h20)
3	The News		CBS News	Entertainment Tonight	Diagnosis Murder		Under Suspicion		Picket Fences		The News	D. Letterman (23h35)
5	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Cheers	Movie: Saved By The Bell: Wedding in Las Vegas				TV Censored Bloopers		News on 5	Tonight Show (23h35)
6	Newswatch		Front Page Challenge	Royal Can. Air Force	Movie: The Rockstar.				CBC Prime Time News		Newswatch et Eleven	Cinéma
7	La TVA	Piment fort	Cinéma du vendredi: Cookie.				Star Plus	Les ailes de la mode	Ad Lib		TVA / Sports	Lotto (23h56)
8	La TVA	Piment fort	Cinéma du vendredi: Cookie.				Star Plus	Les ailes de la mode	Ad Lib		TVA / Sports	Lotto (23h56)
9	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	Movie: Robin Hood: Prince of Thieves						CTV National News	Nightline
10	News 6 New England	ABC World News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Family Matters	Boy Meets World	Step by Step	Hangin' w. Mr. Copper	20/20		News 6 New England	Nightline (23h35)
11	Montréal ce soir	Aujourd'hui	Country Centre-ville	Cinéma: Paradis.					Le Téléjournal	Le Point Médias (22h25)	Téléjournal / Sports	● Cinéma (23h20)
12	La TVA	Piment fort	Cinéma du vendredi: Cookie.				Star Plus	Les ailes de la mode	Ad Lib		TVA / Sports	Lotto (23h56)
13	Pulse		Entertainment Tonight	Tarzan	Unsolved Mysteries		Highlander: The Series II		Picket Fences		CTV National News	Pulse
14	Ce soir	Aujourd'hui	Country Centre-ville	Cinéma: Paradis.					Le Téléjournal	Le Point Médias (22h25)	Téléjournal / Sports	● Cinéma (23h20)
15	Passé-Partout	Téléservice		Sega de la Formule I	Droit de parole		C'est mon histoire: Femme de mon père.		Janette... tout court		Cinéma: Croire à moi.	
16	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation	Family Matters	Boy Meets World	Step by Step	Hangin' w. Mr. Copper	20/20			Newscenter 22	Nightline (23h35)
17	ZZZAP!	Kidsports	Carters	Mastermind	Studio 2		Heartbeat		Film International: Thirty-Five Up			
18	The MacNeil / Lehrer Newshour	Business Report	Vermont This Week	Week in Review	Wall Street Week		The Great Health Care Debate		Fit: Episodes in the History of the Body.		Movie: Tap.	
19	La Guerre des clans	Les Simpson	Cinéma: L'argent fait la force.				Triplex		Détecteurs monstres	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra
20	ITN World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	Week in Review	Wall Street Week		Mystery / Inspector Morse: Driven To Distraction		Love Hurts		Cinéma 57: Bebe's Feast.	
21	Chiffres & lettres	Gourmandises	Journal télévisé	Thelassa		Paris Lumière	Bouillon de culture		Le soir 3		Visions / Le cercle de minuit	
22	Planète Rock		Le Décompte MusiquePlus	Combat des clips			Les Aventures du Grand Talbot		Bouge de là		Musique Vidéo	
23	Hébo Québec	Sports 30	● Le sport en crise	● Question de sport	● Le panthéon des sports de Québec		● Champ. de dragster	● Football mondial	● Planche à voile	● Arts Martiaux 94	Sports 30	Golf
24	Le Fugitif (18h40)	Effets spéciaux (18h55)	Les Tortues Ninja (19h20)				Le Silence de la Liberté				En Haute Libre (22h35)	
25	Ladykiller (17h30)		Hidden Room	Amélie			The Beverly Hills				The Real McCoy	

● Changement de dernière heure.

Presse Canadienne

Agence France-Presse
NEW YORK



RADIO ROCK-DÉTENTE PRÉSENTE

LES 13, 14 ET 15 OCTOBRE À 20h AU GESU
(1200, rue du Bleury)

LA TOURNÉE

LINDY LA MOUR

HULL, 3 novembre • GRAND-MÈRE, 4 novembre
DRUMMONDVILLE, 11 novembre • SHERBROOKE, 25-26 novembre

Billets en vente à la billetterie du Gesu / et dans le réseau Admission
861-4036 / 790-1245 / 1-800-361-4595

AMORE

+

PASS PART

W

FRANCESCO

Spectacles

CINÉMA

ACE VENTURA
Centre Eaton (2) Sam., dim., 12 h 30
Dorval (1) Sam., dim., 12 h 30
Famous 8 (4) Sam., dim., 12 h 30

A L'OMBRE DE SHAWSHANK
Cinéma 6 Boucherville (5) Sam., dim., mar., merc., 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 40; ven., lun., jeu., 19 h, 21 h 40; Complex Desjardins (1) 13 h, 15 h, 18 h, 20 h, 21 h 40; Galeries Laval (4) Du ven. au mar., 13 h, 15 h, 18 h 30, 21 h 40; ven., lun., jeu., 19 h, 21 h 40; Langelier (4) Sam., dim., lun., 13 h, 15 h, 18 h, 20 h, 21 h 40; ven., mar., 13 h, 15 h, 18 h, 20 h, 21 h 40; ven., mar., 13 h, 15 h, 18 h, 20 h, 21 h 40

ANDRÉ
Famous 8 (6) Ven., sam., mar., 13 h, dim., lun., 13 h 30; Laval (5) Ven., sam., lun., mar., merc., 13 h, 15 h, 18 h, 20 h, 21 h 40; ven., mar., 13 h, 15 h, 18 h, 20 h, 21 h 40

ANDRÉ (V.F.)
Carrefour du Nord (5) Ven., sam., dim., lun., 13 h, 15 h, 17 h
Laval (12) 12 h 05; Palace (6) 15 h, 17 h

AVENTURES (LES) DE PRISCILLA LA FOLLE DU DESERT
Cinplex Centre-Ville (6) Sam., dim., lun., 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu., 16 h 15, 19 h, 21 h 30; Nouvel Elysée (2) Sam., dim., lun., 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu., 16 h 15, 19 h, 21 h 30

BARAKA
Cinéma Joliette (3) Lun., 20 h

BAZOOKA COUNTY 4
L'Amour 11 h, 14 h 27, 17 h 54, 21 h 21

BEAUTÉ (LA) DES FEMMES
Cinplex Centre-Ville (3) Sam., dim., lun., 14 h, 16 h 15, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu., 16 h 15, 19 h, 21 h 30

BLUE SKY
Egyptien (2) 14 h 15, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 15; jeu., 19 h 15, 21 h 15, 21 h 30; Plaza Côte-des-Neiges (7) Du sam. au merc.: 15 h 35, 19 h 55, ven., jeu.: 19 h 35

CEMENT (THE) GARDEN
Cinplex Centre-Ville (4) Sam., dim., lun., 13 h 30, 16 h 30, 19 h, 21 h 15; ven., du mar. au jeu., 16 h 30, 19 h, 21 h 15

CIAD PROFESSORE
Faubourg (4) 13 h 55, 15 h 25, 17 h 15, 19 h 10, 21 h, jeu., 13 h 30, 15 h 25, 17 h 15, 19 h 10, 21 h 30

CLEAR AND PRESENT DANGER
Centre Eaton (5) 15 h 45, 18 h 30, 21 h 30, 23 h 00; Dernier spectacle sam.: minuit05

Famous 8 (6) Ven., mar.: 15 h 15, 19 h 05, 22 h; merc.: 21 h; sam.: 15 h 15, 21 h; dim.: 17 h, 20 h, 30; lun.: 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30; jeu.: 17 h 30, 20 h 30; Laval (7) Ven., dim., lun., mar., merc., 19 h 05, ven., sam., dim., lun., mar., merc., 19 h 05, 21 h 30; Palace (3) 13 h 15, 18 h 45

CLIENT (LE)
Capitol (St-Jean) Sam. et tous les soirs: 19 h, dim.: 14 h, 19 h; Cinplex Centre-Ville (1) 16 h, 21 h 25; Galeries Laval (6) 21 h 20

CLIENT (THE)
Palace (4) 16 h 15, 21 h 15

COLONEL CHABERT
Carrefour Joliette (4) Sam., dim., lun.: 13 h 45, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 20; ven., du mar. au jeu.: 16 h 15, 19 h 15, 21 h 20; Imperial: 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 15; Laval (10) 12 h 20, 14 h 40, 17 h 10, 19 h 35, 21 h 50

COLOR OF NIGHT
Palace (3) 16 h, 21 h 20

CORRINA CORRINA
Carrefour Joliette (3) Sam., dim., lun.: 13 h 30, 19 h, ven., du mar. au jeu.: 19 h

CORRINA CORRINA (V.F.)
Galeries Laval (7) Du ven. au merc.: 14 h 10, 16 h 40, 19 h 25; ven., jeu.: 19 h, 21 h 25; Rex (2) 21 h

DANGER IMMÉDIAT
Laval (12) 14 h, 16 h 40, 19 h 20, 22 h. Dernier spectacle sam.: minuit35

EAT, DRINK, MAN, WOMAN
Centre Eaton (3) 12 h 55, 15 h 50, 19 h 15, 21 h 40; Dernier spectacle sam.: minuit10; Egyptien (3) 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 10

ED WOOD
Famous 8 (13) Ven., sam., mar.: 12 h, 14 h 35, 17 h 10, 19 h 30, 22 h 30; dim., lun.: 12 h 30, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 35; merc., jeu.: 17 h 50, 20 h 35; Laval (4) 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 35; Dernier spectacle sam.: minuit05; Loews (2) 13 h 30, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 55; Dernier spectacle ven., sam.: minuit25

EXOTICA
Dauphin (1) Sam., dim., lun.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15; ven., du mar. au jeu.: 19 h, 21 h 15

Loews (3) 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45; Parisien 7 (7) 13 h, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 35

FILLE DE D'ARTAGNAN (LA)
Carrefour Laval (3) Sam., dim., lun., mar., merc.: 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 16 h 10, 19 h, 21 h 30; Complex Desjardins (2) 13 h 25, 16 h 10, 21 h 35

FLIC DU TEMPS
Carrefour du Nord (1) 19 h 30, 21 h 30
Carrefour Joliette (3) Sam., dim., lun.: 21 h 15; ven., du mar. au jeu.: 16 h 15, 21 h 15; Centre Eaton (6) 19 h 35, 21 h 45; ven., lun., mar., merc.: 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05; sam., dim.: 14 h 55, 17 h 05; Dernier spectacle sam.: 23 h 50; Cinéma 6 Boucherville (5) Sam., dim., lun., mar., merc.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 10; ven., du mar. au jeu.: 19 h, 21 h 10; Cinéma Châteauguay (4) Du ven. au mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30; merc., jeu.: 19 h, 21 h 30; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30; Galeries Laval (1) Du sam. au merc.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 30; ven., jeu.: 19 h, 21 h 30; Langelier (5) Sam., dim., lun., mar., merc.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 19 h, 21 h 30; Repentigny (6) Ven., sam., dim., lun.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20; du mar. au jeu.: 19 h 20, 21 h 20; Dernier spectacle sam.: 23 h 20; St-Basile (3) Ven., sam., dim., lun.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 19 h, 21 h 30; Terrebonne (7) Sam., dim., lun.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; ven., du mar. au jeu.: 19 h, 21 h; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h

FORREST GUMP (V.F.)
Cinéma Châteauguay (2) Du ven. au mar.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 30; merc., jeu.: 19 h, 21 h 30; Guelphier spectacle ven., sam.: minuit; Cremazie 20 h; sam., dim.: 14 h 30, 17 h 15, 20 h
Laval (8) 13 h 20, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 45; Dernier spectacle sam.: minuit15; Omega (1) Sam., dim., lun.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 19 h, 21 h 30; Parisien 7 (2) 12 h 15, 15 h 15, 19 h, 21 h 40; Rex (1) 20 h; Terrebonne (4) Sam., dim., lun.: 15 h 15, 21 h 15; ven., du mar. au jeu.: 21 h 15; Versailles (4) 19 h, 21 h 45; ven., sam., dim., lun., mar., merc.: 13 h 10, 16 h 05; Dernier spectacle sam.: minuit25

FORREST GUMP
Dorval (4) 19 h, 21 h 45; sam., dim., lun.: 13 h 15, 16 h; Famous 8 (8) Ven., sam., mar.: 13 h 15, 16 h, 19 h 15, 22 h 15; dim., lun.: 14 h 30, 17 h 35, 20 h 25; merc., jeu.: 17 h 25, 20 h 25; Greenfield (3) 19 h 10, 21 h 45; sam., dim., lun.: 13 h 30, 16 h 15; Laval (3) Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 18 h 15, 21 h; sam.: 21 h; ven., sam., dim., lun., mar., merc., jeu.: 15 h 30; Dernier spectacle sam.: 23 h 45; Loews (5) Ven., dim., lun., mar., merc.: 18 h 45, 21 h 30; sam.: 21 h; ven., sam., dim., lun., mar., merc., jeu.: 12 h 45, 15 h 45; dim.: 16 h; Dernier spectacle ven., sam.: minuit10; Plaza Côte-des-Neiges (2) Du sam. au merc.: 13 h 30, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 25; ven., jeu.: 18 h 45, 21 h 25

ST-BASILE (3) 18 h 45

GENS (LES) NORMAUX
Parisien 7 (5) 12 h 35, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25

GROSSE FATIGUE
Complexe Desjardins (3) 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; Dauphin (2) Sam., dim., lun.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h; ven., du mar. au jeu.: 19 h, 21 h 15

IMAX - THE DREAM IS ALIVE ET GRAND CANYON
Vieux-Port de Montréal, Mar., jeu., sam.: 16 h 45

IMAX - EN DIRECT DE L'ESPACE ET GRAND CANYON
Vieux-Port de Montréal, Mar., jeu., sam.: 14 h 45; merc., ven., dim.: 14 h 45, 16 h 45

IMAX - IMAGINE - 3D ET VOL D'OISEAU
Vieux-Port de Montréal, Mar., jeu.: 10 h 15, 11 h 45, 13 h 15, 19 h 15; merc., ven., dim.: 10 h 15, 13 h 15, 19 h 15, 20 h 45; sam.: 11 h 45, 13 h 15, 19 h 15

IMAX - IMAGINE - 3D ET ON THE WING
Vieux-Port de Montréal, Merc., ven., dim.: 11 h 45; mar., jeu., sam.: 20 h 45

IMAX - ROLLING STONES AT THE MAX
Vieux-Port de Montréal, Ven., sam.: 22 h 15

KABLOONAK
Palace (6) 13 h 30, 19 h 30

LASSIE
Famous 8 (1) Ven., sam., mar.: 12 h; dim., lun.: 12 h 30

LITTLE (THE) RASCALS
Plaza Côte-des-Neiges (4) Du sam. au merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30; Pointe-Claire (1) Du sam. au merc.: 13 h, 15 h, 17 h

MASK (THE)
Place Alexis Nihon (3) 14 h, 16 h 10, 19 h, 21 h 10

MASQUE (LE)
Carrefour Laval (1) Sam., dim., lun., mar., merc.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; ven., jeu.: 19 h 15, 21 h 15; Cinéma Châteauguay (4) Du ven. au mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30; ven., mar., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30

MATUSEL
Laval (5) Sam., dim., 12 h 30; Versailles (1) Sam., dim., 12 h 30

MEURTRE (LE) DANS LE SANG
Cinplex Centre-Ville (5) Sam., dim., lun., 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 16 h, 19 h, 21 h 30; Terrebonne (1) 21 h; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15

NATURAL BORN KILLER
Du Parc (3) 19 h, 21 h 30
Famous 8 (1) Ven., mar.: 14 h 05, 16 h 40, 19 h 20, 22 h; sam.: 14 h 05, 16 h 40, 21 h 30; dim.: lun.: 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20; merc., jeu.: 17 h 45, 20 h 20; Laval (7) Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 21 h 50; ven., sam., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25

NEIGE
Famous 8 (1) Ven., sam., mar.: 12 h; dim., lun.: 12 h 30

NEIGE (THE) RASCALS
Plaza Côte-des-Neiges (4) Du sam. au merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30; Pointe-Claire (1) Du sam. au merc.: 13 h, 15 h, 17 h

MASK (THE)
Place Alexis Nihon (3) 14 h, 16 h 10, 19 h, 21 h 10

MATUSEL
Laval (5) Sam., dim., lun., mar., merc.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15; ven., jeu.: 19 h 15, 21 h 15; Cinéma Châteauguay (4) Du ven. au mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30; ven., mar., 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30

ven., sam.: 23 h 30; Cinplex Centre-Ville (1) Sam., dim., lun.: 13 h 15, 16 h, 19 h; ven., du mar. au jeu.: 16 h, 19 h; Longueuil (1) Sam., dim., lun.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30; Omega (4) Sam., dim., lun.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 19 h, 21 h 30; Rex (2) 19 h; Terrebonne (4) Sam., dim., lun.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h; ven., du mar. au jeu.: 19 h

MATUSEL
Laval (5) Sam., dim., 12 h 30; Versailles (1) Sam., dim., 12 h 30

MEURTRE (LE) DANS LE SANG
Cinplex Centre-Ville (5) Sam., dim., lun., 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 16 h, 19 h, 21 h 30; Terrebonne (1) 21 h; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15

NATURAL BORN KILLER
Du Parc (3) 19 h, 21 h 30
Famous 8 (1) Ven., mar.: 14 h 05, 16 h 40, 19 h 20, 22 h; sam.: 14 h 05, 16 h 40, 21 h 30; dim.: lun.: 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20; merc., jeu.: 17 h 45, 20 h 20; Laval (7) Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 21 h 50; ven., sam., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25

NEIGE
Famous 8 (1) Ven., sam., mar.: 12 h; dim., lun.: 12 h 30

NEIGE (THE) RASCALS
Plaza Côte-des-Neiges (4) Du sam. au merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30; Pointe-Claire (1) Du sam. au merc.: 13 h, 15 h, 17 h

MATUSEL
Laval (5) Sam., dim., 12 h 30; Versailles (1) Sam., dim., 12 h 30

MEURTRE (LE) DANS LE SANG
Cinplex Centre-Ville (5) Sam., dim., lun., 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 16 h, 19 h, 21 h 30; Terrebonne (1) 21 h; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15

NATURAL BORN KILLER
Du Parc (3) 19 h, 21 h 30
Famous 8 (1) Ven., mar.: 14 h 05, 16 h 40, 19 h 20, 22 h; sam.: 14 h 05, 16 h 40, 21 h 30; dim.: lun.: 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20; merc., jeu.: 17 h 45, 20 h 20; Laval (7) Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 21 h 50; ven., sam., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25

NEIGE
Famous 8 (1) Ven., sam., mar.: 12 h; dim., lun.: 12 h 30

NEIGE (THE) RASCALS
Plaza Côte-des-Neiges (4) Du sam. au merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30; Pointe-Claire (1) Du sam. au merc.: 13 h, 15 h, 17 h

MATUSEL
Laval (5) Sam., dim., 12 h 30; Versailles (1) Sam., dim., 12 h 30

MEURTRE (LE) DANS LE SANG
Cinplex Centre-Ville (5) Sam., dim., lun., 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 16 h, 19 h, 21 h 30; Terrebonne (1) 21 h; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15

NATURAL BORN KILLER
Du Parc (3) 19 h, 21 h 30
Famous 8 (1) Ven., mar.: 14 h 05, 16 h 40, 19 h 20, 22 h; sam.: 14 h 05, 16 h 40, 21 h 30; dim.: lun.: 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20; merc., jeu.: 17 h 45, 20 h 20; Laval (7) Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 21 h 50; ven., sam., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25

NEIGE
Famous 8 (1) Ven., sam., mar.: 12 h; dim., lun.: 12 h 30

NEIGE (THE) RASCALS
Plaza Côte-des-Neiges (4) Du sam. au merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30; Pointe-Claire (1) Du sam. au merc.: 13 h, 15 h, 17 h

MATUSEL
Laval (5) Sam., dim., 12 h 30; Versailles (1) Sam., dim., 12 h 30

MEURTRE (LE) DANS LE SANG
Cinplex Centre-Ville (5) Sam., dim., lun., 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 16 h, 19 h, 21 h 30; Terrebonne (1) 21 h; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15

NATURAL BORN KILLER
Du Parc (3) 19 h, 21 h 30
Famous 8 (1) Ven., mar.: 14 h 05, 16 h 40, 19 h 20, 22 h; sam.: 14 h 05, 16 h 40, 21 h 30; dim.: lun.: 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20; merc., jeu.: 17 h 45, 20 h 20; Laval (7) Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 21 h 50; ven., sam., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25

NEIGE
Famous 8 (1) Ven., sam., mar.: 12 h; dim., lun.: 12 h 30

NEIGE (THE) RASCALS
Plaza Côte-des-Neiges (4) Du sam. au merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30; Pointe-Claire (1) Du sam. au merc.: 13 h, 15 h, 17 h

MATUSEL
Laval (5) Sam., dim., 12 h 30; Versailles (1) Sam., dim., 12 h 30

MEURTRE (LE) DANS LE SANG
Cinplex Centre-Ville (5) Sam., dim., lun., 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 16 h, 19 h, 21 h 30; Terrebonne (1) 21 h; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15

NATURAL BORN KILLER
Du Parc (3) 19 h, 21 h 30
Famous 8 (1) Ven., mar.: 14 h 05, 16 h 40, 19 h 20, 22 h; sam.: 14 h 05, 16 h 40, 21 h 30; dim.: lun.: 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20; merc., jeu.: 17 h 45, 20 h 20; Laval (7) Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 21 h 50; ven., sam., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25

NEIGE
Famous 8 (1) Ven., sam., mar.: 12 h; dim., lun.: 12 h 30

NEIGE (THE) RASCALS
Plaza Côte-des-Neiges (4) Du sam. au merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30; Pointe-Claire (1) Du sam. au merc.: 13 h, 15 h, 17 h

MATUSEL
Laval (5) Sam., dim., 12 h 30; Versailles (1) Sam., dim., 12 h 30

MEURTRE (LE) DANS LE SANG
Cinplex Centre-Ville (5) Sam., dim., lun., 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 16 h, 19 h, 21 h 30; Terrebonne (1) 21 h; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15

NATURAL BORN KILLER
Du Parc (3) 19 h, 21 h 30
Famous 8 (1) Ven., mar.: 14 h 05, 16 h 40, 19 h 20, 22 h; sam.: 14 h 05, 16 h 40, 21 h 30; dim.: lun.: 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20; merc., jeu.: 17 h 45, 20 h 20; Laval (7) Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 21 h 50; ven., sam., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25

NEIGE
Famous 8 (1) Ven., sam., mar.: 12 h; dim., lun.: 12 h 30

NEIGE (THE) RASCALS
Plaza Côte-des-Neiges (4) Du sam. au merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30; Pointe-Claire (1) Du sam. au merc.: 13 h, 15 h, 17 h

MATUSEL
Laval (5) Sam., dim., 12 h 30; Versailles (1) Sam., dim., 12 h 30

MEURTRE (LE) DANS LE SANG
Cinplex Centre-Ville (5) Sam., dim., lun., 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 30; ven., du mar. au jeu.: 16 h, 19 h, 21 h 30; Terrebonne (1) 21 h; Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15

NATURAL BORN KILLER
Du Parc (3) 19 h, 21 h 30
Famous 8 (1) Ven., mar.: 14 h 05, 16 h 40, 19 h 20, 22 h; sam.: 14 h 05, 16 h 40, 21 h 30; dim.: lun.: 15 h 10, 17 h 45, 20 h 20; merc., jeu.: 17 h 45, 20 h 20; Laval (7) Ven., dim., lun., mar., merc., jeu.: 21 h 50; ven., sam., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25; Loews (4) Ven., dim., lun., mar., merc.: 16 h 25

NEIGE
Famous 8 (1) Ven., sam., mar.: 12 h; dim., lun.: 12 h 30

NEIGE (THE) RASCALS
Plaza Côte-des-Neiges (4) Du sam. au merc.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30; Pointe-Claire (1) Du sam. au merc.: 13 h, 15 h, 17 h

MATUSEL
Laval (5) Sam., dim., 12 h 30; Versailles (1) Sam., dim., 12 h 30

MEURTRE (LE) DANS LE SANG
Cinplex Centre-Ville (5)

SUITE DE LA PAGE A 14

Time Cop
Astre (2). Ven., du mar. au jeu.: 19 h, 21 h; sam.,

1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 2679, 26



UN VRAI CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE

BRUNCH DU DIMANCHE DE L'ACTION DE GRÂCE
Dinde rôtie, rosbif, omelettes à votre goût, croissants, bagels, poisson et fruits de mer, table de crudités... et desserts.
16,95 \$

Chez la Mère TUCKER
Rosbif - Fruits de Mer - Grillades

CENTRE-VILLE: 866-5525
CÔTE-DE-LIESSE: 737-0092

SOUPER-BUFFET DE L'ACTION DE GRÂCE
(Les dimanches et lundi soirs, au centre-ville seulement)
Dinde rôtie bien garnie, rosbif, jambon, légumes de saison, table de crudités, desserts... plus de 70 régals.
16,95 \$

Le Trio de Genève: excellent

CLAUDE GINGRAS

Les nouvelles en provenance de la Suisse n'étaient pas toutes horribles hier soir. De Genève, un jeune trio instrumental nous apportait la paix et la sérénité habituellement associées à ce beau pays. Le Trio de Genève — c'est son nom, tout simple — donnait à la Chapelle historique du Bon-Pasteur son premier concert sur ce continent et y créait une excellente impression. En fait, ma première réaction au sortir de la salle, c'est de souhaiter son retour.

Le Trio de Genève est une formation flûte-violoncelle-piano. Ce qui, forcément, réduit le répertoire au plan qualitatif. Bien que ne disposant pas de l'inépui-

sable catalogue pour piano et cordes, ces anciens élèves du Conservatoire de Genève sont quand même parvenus à composer un programme substantiel, varié et équilibré, accordant le même soin aux oeuvres mineures et aux plus valables.

Par exemple, le Haydn se ramène à une simple entrée en matière où le violoncelle n'a presque rien à faire et le Clementi ne présente de l'intérêt que par son délicat mouvement lent, marqué «allegretto innocente» (du répertoire tout entier, c'est la seule pièce que je connaisse à porter pareille indication). Les musiciens avaient d'ailleurs eu la bonne idée de modifier l'ordre de la première moitié du programme, plaçant entre le Haydn et le Clemen-

ti la pièce «moderne» de leur compatriote Klaus Huber. Le changement ne fit que varier l'audition: cet *Ascensus* de 16 minutes de durée, inspiré par l'arrivée du premier homme sur la lune (l'explication est du pianiste), reste assez primaire et, je l'espère, ne se veut pas représentatif de la musique suisse contemporaine.

L'après-entracte nous valut une petite révélation: les Variations de Hummel sur une chanson russe, variations difficiles, pleines de surprises, de charme aussi, et encadrées par un *Adagio* et un *Rondo*. Mieux que tout ce qui avait précédé, l'oeuvre exploite les ressources des trois instruments réunis et met en relief les qualités de chaque musicien. Comme devait

le faire ensuite le Trio assez familial de Martinu.

Le pianiste est tout à fait remarquable: comme technicien, comme chambriste — il est manifestement le meneur de jeu — et, tout simplement, comme musicien... Son phrasé est exemplaire. On aimerait l'entendre seul, en récital. La prestation généralement très satisfaisante du violoncelliste est d'autant plus à signaler que le jeune homme jouait sur un instrument loué, son violoncelle ayant été endommagé à sa descente d'avion. J'aurais aimé un peu plus de personnalité chez la flûtiste — d'audace aussi, dans l'introduction pour la flûte seule qui ouvre le dernier mouvement du Martinu —, mais son exécution fut toujours irréprochable et parfaitement en accord avec les deux autres instruments.

Le feuillet remis à la porte indiquait que les trois musiciens sont nés la même année: 1967. Comme les programmes imprimés de la Chapelle ne sont pas toujours... à l'abri de tout reproche (hier soir encore, une faute au nom de Klaus Huber), j'ai vérifié la date. Exact. Ils ont donc 27 ans.

Il serait néanmoins souhaitable que les programmes de la Chapelle ne se limitent pas à des notes biographiques mais contiennent aussi quelques renseignements sur les oeuvres. Cette lacune était d'autant plus évidente hier soir, où celles-ci étaient presque toutes inconnues.

On pourrait aussi monter un peu l'éclairage: écouter la musique dans cette pénombre porte au sommeil...

TRIO DE GENÈVE - Geraldine Cacciatore (flûte), Christian Secretan (violoncelle) et Luc Baghassarian (piano). Hier soir, Chapelle historique du Bon-Pasteur.

Programme:
Trio no 30, en fa majeur, Hob. XV.17 (1789-90) — Haydn
Ascensus (1969) — Huber
Trio op. 22 no 1, en re majeur — Clementi
Adagio, Variations et Rondo sur la chanson russe «Schöne Minka», op. 78 — Hummel
Trio en fa majeur, H. 300 (1944) — Martinu

Dan Bigras: ni heureux ni malheureux

Presse Canadienne

■ Depuis qu'il a lancé son premier album *Ange animal* il y a quatre ans, un disque qui constituait l'aboutissement de 15 années passées à s'échiner sur les pianos des bars enfumés, beaucoup de choses ont changé dans la vie de Dan Bigras.

Maintenant connu et reconnu, à cause tout particulièrement de son album à succès *Tue-moi*, il nourrit encore et toujours le même besoin d'aller plus loin, mais d'une autre façon et avec l'indépendance que lui apporte une certaine notoriété.

«Je délire encore autant, ça vi-
revolte encore aussi intensément
en moi et si je cherche encore
plus que jamais à faire de belles
affaires, ça ne s'est pas assagi à
l'intérieur de moi. J'ai d'ailleurs
fait une croix là-dessus et j'ai ar-
rêté de chercher ça depuis long-
temps. Mais, aujourd'hui, j'aime
beaucoup mieux la vie qu'avant.»

Ni heureux, ni malheureux, na-
vigant toujours entre les deux
comme les montagnes russes,
c'est tout ce dont il a d'ailleurs
besoin pour écrire des chansons.

«Désormais, je n'ai plus besoin
de vomir le sang pour avoir du
«fun», comme ça m'est arrivé
souvent. Même si je ressens tou-
jours le même besoin de me dé-
foncer, je n'ai pas à le faire à l'in-
térieur de moi. Je peux écrire sur
le «vomissage» de sang sans le
pratiquer.»

Mais Dan Bigras le reconnaît,
sa vie a déjà été plus rude qu'elle
ne l'est maintenant: il sait ce
qu'est une rechute, il connaît
l'«overdose» pour avoir vu son
petit frère en mourir, il est fami-
lier avec la réalité des jeunes de la
rue et c'est fort de cette connais-
sance qu'il ne déteste pas s'enga-
ger, quand son horaire le lui per-
met, pour des maisons de jeunes.

Ainsi, avant même d'être con-
nu il y a quatre ans, on le sollici-
tait pour qu'il s'engage dans la
cause du Refuge des jeunes de
Montréal, avec qui il travaille
toujours.

«Ce n'est pas parce que je suis
plus connu que je suis plus géné-
reux mais je connais bien la toxi-
comanie, les jeunes drogués, et je
sais comment en parler. Je me
suis rendu compte que je deviens
plus articulé sur ces choses et,
lorsque j'en parle, je suis efficace,
alors que je serais incapable de
parler du sauvetage des baleines
par exemple. Mon intervention
ne change peut-être pas grand
chose mais, au moins, je fais quel-
que chose.»

Des quelques invitations qu'il
accepte sur la soixantaine qu'il
reçoit chaque année, Dan Bigras
choisit les meilleures, d'abord
parce qu'elles lui permettent de
pratiquer son métier pour son
plaisir et, à travers celui-ci, de re-
joindre les gens.

C'est d'ailleurs de la même fa-
çon qu'il aborde cette nouvelle
expérience de co-animation à
l'émission *Trois gars un samedi
soir*, diffusée sur les ondes de Ra-
dio-Québec, une invitation qu'il a
acceptée sans réfléchir, conscient
qu'il n'est pas animateur.

CLUB
... la poésie d'un Spielberg.

Francine Grimaldi, LA PRESSE

PARCE QUE DU BON RIEN
EST DU BON RIEN



LE RETOUR
DES AVENTURIERS
DU TIMBRE PERDU

en film de MICHAEL HUBBO

produit par ROCK DEMERS et KEVIN TIERNEY

la production la fête

© 1994 NEW ZEALAND

TMN

VERSION FRANÇAISE

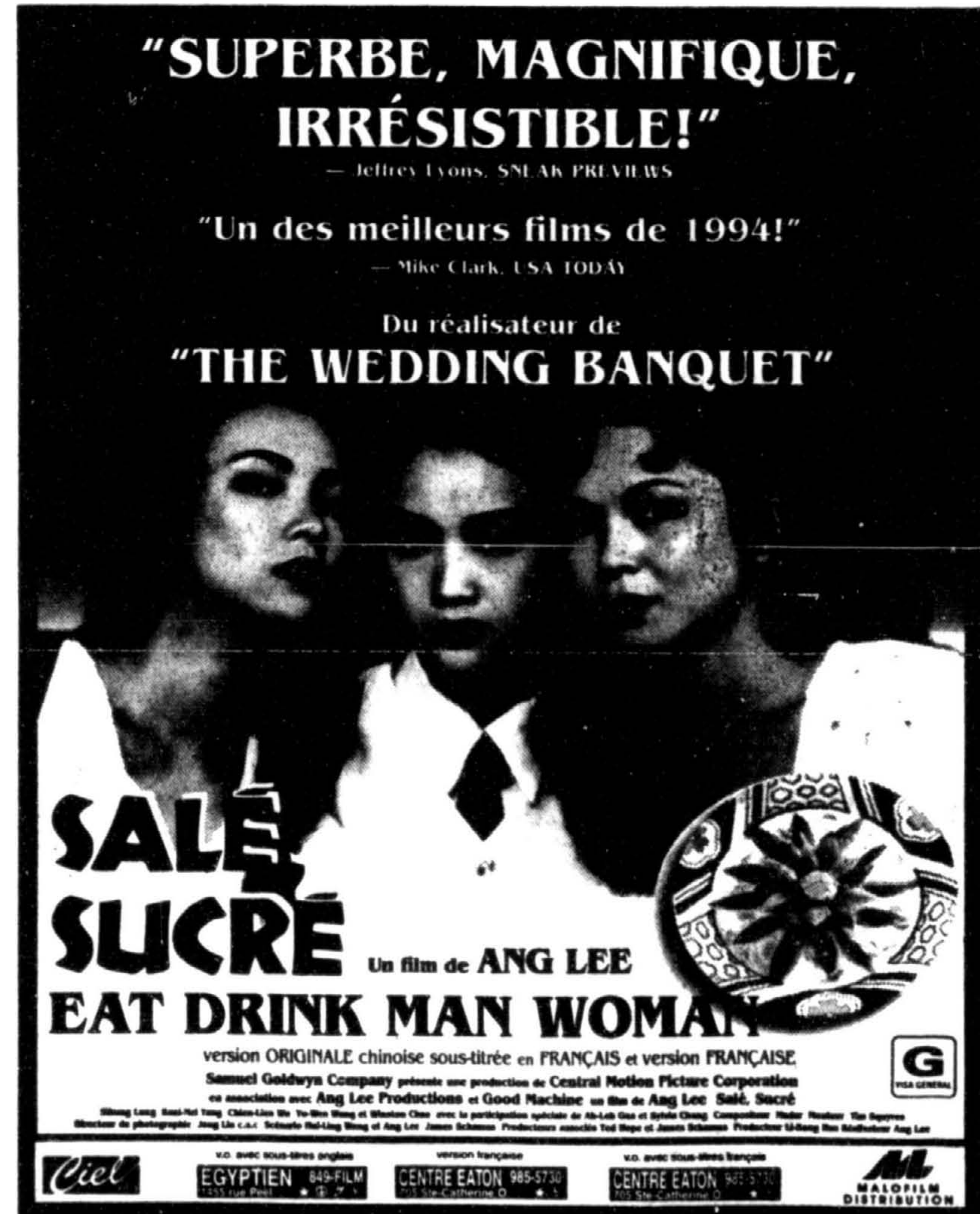
BERRI 800-FILM	LANGELIER 735-5555	CARREFOUR LAVAL 444-FILM	TERREBONNE 471-4044
STE-THERÈSE 979-4444	BOUCHERVILLE 444-4444	CHATEAUGUAY 991-2463	ST-JEROME 436-5944
ALEXIS-NIHON 444-FILM	POINTE-CLAIRE 444-FILM		

MALOFILM DISTRIBUTION

"SUPERBE, MAGNIFIQUE, IRRÉSISTIBLE!"
— Jeffrey Lyons, SNAK PREVIEWS

"Un des meilleurs films de 1994!"
— Mike Clark, USA TODAY

Du réalisateur de
"THE WEDDING BANQUET"



SALE SUCRÉ
Un film de ANG LEE

EAT DRINK MAN WOMAN

version ORIGINALE chinoise sous-titrée en FRANÇAIS et version FRANÇAISE

Samuel Goldwyn Company présente une production de Central Motion Picture Corporation
en association avec Ang Lee Productions et Good Machine un film de Ang Lee *Sale Sucre*

Wing Lung, Sam-Hoi Tang, Chin-Cho Wu, Yu-Wen Wang et Wenwen Chen avec la participation spéciale de Ab-Loh Gao et Sze-Ho Cheng. Compositeur: Hsiao-Ming Yeh. Directeur de la photographie: Jiang Li. L.C. - distributeur: Malofilm Distribution et Ang Lee. Producteurs associés: Ted Hope et James Schamus. Producteur: Li-Hong Hsu. Malofilm Distribution Ang Lee

EGYPTIEN 848-FILM

CENTRE EATON 985-5730

CENTRE EATON 985-5730

MALOFILM DISTRIBUTION

"À couper le souffle!"

SARAH JEANNE SALVY
MICHEL CÔTÉ MARC MESSIER
FRANCE CASTEL

LE VENT DU WYOMING

BERRI LANGELIER BOUCHERVILLE

CONSULTEZ LE CINE-HORAIRE LA PRESSE ET LES GUIDES-HORAIRES CINEPLEX ODEON ET FAMOUS PLAYERS

"Deux heures de pur délice... À savourer goulûment!"
— Hugette Roberge, LA PRESSE

"Amusant, captivant, fougueux!"
— Valérie Letarte, SALUT, BONJOUR!

"... un véritable régal... deux heures de rigolade!"
— Paul Toutant, MONTRÉAL CE SOIR

**SOPHIE MARCEAU
PHILIPPE NOIRET**

**CLAUDE RICH
SAMI FREY**



La fille de d'Artagnan

un film de BERTRAND TAVIERNIER

La Presse CITE DES JARDINS CARREFOUR LAVAL

MALOFILM DISTRIBUTION

"Un héros envoûtant"
John Griffin, The Gazette

GILBERT SCOTTE
VERONIQUE LE FLAUAIS

La vie d'un HÉROS

Écrit et réalisé par MICHELINE LANCOT



CENTRE-VILLE 444-FILM

MALOFILM DISTRIBUTION

Tirez sur le messenger!

La production de l'actualité
et Éthique et déontologie du journalisme

PIERRE VENNAT

■ Il ne se présente plus une crise sociale sans que les médias et les journalistes ne soient pris à partie, tantôt en raison d'un soi-disant manque d'impartialité, tantôt pour leur manque de rigueur, et presque toujours en raison de leur empressément à s'ingérer dans la vie privée des gens ou du peu de souci qu'ils ont des conséquences potentiellement néfastes de leur conduite.

Il n'est donc pas étonnant que deux ouvrages québécois, oeuvres de deux universitaires de l'université Laval, à Québec, sortent des presses presque simultanément pour étudier, un, *La production de l'actualité* et l'autre, *l'Éthique et déontologie du journalisme*.

Comme le note Marc-François Bernier, journaliste au *Journal de Québec*, qui prépare un doctorat en science politique à Laval, dans son ouvrage *Éthique et déontologie du journalisme*, publié par les Presses de l'université Laval, ils sont nombreux les commentateurs qui incitent les journalistes à respecter des règles de conduite professionnelles strictes; ces règles leur semblent évidentes à un point tel qu'ils les formulent rarement de façon explicite, comme si elles étaient connues de tous et, surtout, incontournables.

À l'opposé de ces critiques, qui prennent souvent des allures de règlements de comptes, se trouvent les défenseurs à tout crin de la liberté de la presse. Ceux-ci ne souffrent ni les limites qu'on voudrait imposer aux médias, ni les critiques pouvant fragiliser la légitimité des journalistes et les inciter à l'autocensure. Ces fiers plaideurs préfèrent laisser toute liberté aux journalistes en matière de conduite professionnelle et présumant que, tout compte fait, l'intérêt public sera mieux servi malgré les inévitables « bavures » inhérentes à ce système.

Jean Charron, professeur au Département d'information et de communication de l'université Laval, écrit pour sa part, dans *La production de l'actualité*, qu'il lance chez Boréal, que les journalistes se sentent investis du rôle de chien de garde, et du rôle aussi de gardien de la vérité. Et que pour eux, le droit à l'information est au moins aussi fondamental que le droit de choisir librement son gouvernement; c'est, du moins selon la théorie démocratique, sur la base de l'information dont il dispose que le citoyen peut choisir en toute liberté et en toute connaissance de cause ses représentants élus.

Abordant le thème de l'éthique, que traite plus abondamment Marc-François Bernier dans son livre, Jean Charron note pour sa part que les idées corporatistes n'ont jamais eu beaucoup d'attrait auprès des journalistes québécois.

« Bien qu'en 1987, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec ait adopté — sans conviction semble-t-il — une « Charte du journalisme » qui énumère une série de normes déontologiques destinées à guider l'exercice du journalisme, cette Charte ne constitue pas, à proprement parler, un code d'éthique; les normes qu'elle énumère ne constituent pas des règles contraignantes propres à la profession dont le non-respect entraînerait automatiquement des sanctions ».

La réflexion de Marc-François Bernier vient enrichir le débat suscité chez les journalistes eux-mêmes par l'absence nette de normes déontologiques. Bernier lui-même ne tranche pas de façon claire entre toutes les écoles de pensée sur le sujet mais écrit qu'une chose paraît certaine: les journalistes ont en leur possession un important pouvoir.

« Le produit de leur travail peut avoir des effets majeurs sur la vie des gens, sur le plan individuel ou collectif. Ils ont par conséquent une obligation éthique de disposer de ce pouvoir de façon responsable. Abuser de leur liberté pourrait ultimement provoquer des réactions légitimes dans le public, réactions potentiellement néfastes pour les journalistes et pour la liberté d'expression elle-même. Il revient aux journalistes de faire les choix moraux relativement à ce qu'il convient de publier ou diffuser, la distinction entre ce qui est « convenable » et ce qui ne l'est pas étant certes un sérieux problème à affronter, non à éviter ».

Jean Charron, lui, dont le livre est presque entièrement consacré à l'étude des relations entre les chroniqueurs parlementaires et les politiciens constate que la tendance actuelle, qui fait que les politiciens acceptent volontiers maintenant de participer à des talk-shows ou à des émissions di-

tes légères pourrait s'accroître dans l'avenir, tellement elle est « intéressante » pour les politiciens. On l'a vu avec Kim Campbell, qui avait annoncé une nouvelle politique à Julie Snyder à L'enfer, c'est nous autres, tandis que plus récemment, Mario Dumont, Jacques Parizeau et Daniel Johnson se sont pointés à *Musique Plus*.

« Ces émissions, surtout à la télévision, atteignent un large auditoire et offrent aux élus la possibilité de faire passer leurs messages dans un contexte détendu, sans subir d'interrogatoire critique et surtout sans médiation journalistique. Ces émissions — où le plus souvent on met l'accent sur les aspects humains du travail politique — permettent aux politiciens de mettre en valeur des facettes peu connues de leur personnalité, même de dévoiler quelques aspects de leur vie privée; elles humanisent en quelque sorte les dirigeants politiques et facilitent l'identification des auditeurs-télespectateurs ».

Sauf que si la tendance au spectacle dans l'information s'accroît, il ne servira à rien de parler d'éthique journalistique. C'est aux comédiens qu'il faudra s'adresser!

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DU JOURNALISME, Marc-François Bernier, Presses de l'université Laval, Québec, 1994, 288 pages.

LA PRODUCTION DE L'ACTUALITÉ, Jean Charron, Éditions du Borel, Montréal, 1994, 448 pages, 29,95 \$.

Où Bruncher ce week-end

AUBERGE LE VIEUX ST-GABRIEL. Venez prendre un somptueux brunch dans la plus vieille auberge d'Amérique du Nord. Crevettes de Matane, moules et casserole de fruits de mer, rôti de bœuf, terrine et charcuterie, table à salades, plateau à fromage et chariot de desserts. Tous les dimanches de 11 h à 14 h 30. Adultes: 19,95 \$, troisième âge 17,95 \$, et pour les enfants de 10 ans et moins gratuit. 426, St-Gabriel, Vieux-Montréal. Tél.: 878-3561.

EL TORO. Buffet - déjeuner familial incluant: Des oeufs à votre choix, saumon fumé, moules et rôti de bœuf à volonté. 13,95 \$ - 5,95 \$ pour enfants moins de 12 ans. Garderie: 1647, rue Fleury est. Tél.: 387-7367.

HOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS. Au bord de la rivière Richelieu, près Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch 7 h 30 à 10 h, 9,75 \$; samedi midi, déjeuner table d'hôte 22,75 \$. Dim., brunch gourmand 11 h à 14 h 30, 25,50 \$. 856-7787.

HOSTELLERIE RIVE GAUCHE. Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous savons réjouir ceux qui nous découvriront. Brunch gourmand de 11 h à 15 h, 16,50 \$/pers. 467-4477.

LE MONTRÉALAIS. Dimanche midi en Italie, un brunch gorgé de soleil! Gnocchi de pommes de terre ou gratin, Rôti de bœuf au Chianti, Saltimbocca à la Romana, Crêpe à l'Amaretto... pour 19,75 \$ par pers., et à moitié prix pour les enfants de 10 ans et moins. Le Reine Elizabeth, 900 boul. René Lévesque O. Pour réserver: 861-3511.

RESTAURANT LE SAINT-MARTIN. Les brunchs légers du dimanche pour gens seuls et accompagnés. Cocktail à l'arrivée au bar et mets suivants au choix: les oeufs en coque, les crêpes à la fine sauce béchamel, l'assiette de fromages fins, le petit mignon de porc au miel, le thé ou le café, le tout pour 10,95 \$ par pers. Bon appétit! 4950, boul. Métropolitain Est. Tél.: 725-1222.

RESTAURANT ROCKY SUPER PASTA. Le restaurant Rocky est issu d'une tournée transcontinentale des restaurants les plus novateurs et inusités au Canada et aux États-Unis. Se greffent au décor féérique du Rocky, des antiquités et souvenirs de films dénichés à travers le monde. Rocky regorge d'une multitude de trésors; à vous de les découvrir... Brunch tous les dimanches, de 11 h à 14 h 30, 12,95 \$. Gratuit pour les enfants de 10 ans et moins*, 1 enfant par adulte, 20, boul. de Montagne, Boucherville. Réservations: 449-9491.

VIEUX KITZBUHEL. Un petit coin d'Autriche au Québec. LE Vieux Kitzbuhel, situé sur les rives du lac St-Louis à l'Île-Perrot, est un des plus beaux restaurants à proximité de Montréal. Le guide gastronomique du Québec lui accorde trois étoiles pour sa cuisine, la qualité de son service et l'ambiance autrichienne. Mar., dim., de 11 h à 24 h, fermé le lundi. Brunch tous les dimanches 11 h à 15 h, 505, boul. Perrot, l'Île-Perrot, Tél.: 453-5521.

Si vous désirez annoncer sous cette rubrique, appelez (514) 285-7228, du Québec 1 (800) 667-5961.

Les Bizarroïdes

« Un vent de fraîcheur souffle sur l'humour québécois »
Catherine Vachon, TQS

« ...des athlètes du rire... de vraies bonnes idées surgies de nulle part »
Marie Labrecque, VOIR

« complètement différent... haut en couleur... fulgurant! J'en suis une abonnée. »
Valérie Letarte, CFTM - SALUT BONJOUR

« ... Il y a des numéros qui ont suscité l'admiration... d'autres, le délire. ... Le public ravi est sorti de là les larmes aux yeux. C'était la folie! »
Jocelyne Lepage, LA PRESSE

« ...un renouveau de l'humour, une invention, qui ne se compare à rien de ce qui existe au Québec. ...J'y retournerais! »
Daniel Rioux, JOURNAL DE MONTRÉAL

Sauter d'humour



MISE EN SCÈNE: DOMINIQUE LEVESQUE
SCÉNOGRAPHIE: REMI BERGERON, RÉALISATION: PRISME III INC.
COSTUMES: VALÉRIE DESJARDINS

6-7-8 / 13-14-15 OCTOBRE
CLUB SODA

BILLETTS AU CLUB SODA (10-11-12-13-14-15 OCTOBRE) SPECIAL ETUDIANT 15% DE RABAIS SUR PRESENTATION DE CARTE D'ETUDIANT AU GUICHET DU CLUB SODA

JEAN-MARC PARENT

10^{ème} SPECTACLE AU FORUM

avec

La Bottine Souriante

Une présentation de
La Presse

Un seul soir
12 000
BILLETTS EN VENTE
aujourd'hui à 10h00
GROUPES: 527-3644



31
DÉCEMBRE
à 22 h 00

ON VA DÉFONCER L'ANNÉE ENSEMBLE
au FORUM

RÉSERVATIONS
790-1245

Fondation de la greffe de moelle osseuse

Ensemble, on peut faire de la magie!
Tél.: (514) 255-5367

• En vente aux guichets du Forum

• A tous les comptoirs ADMISSION

• Par cartes de crédit 790-1245 • Frais de service

• Extérieur de Montréal 1 800 361-4595

CKOI
96.9 FM

DAUMONT
VR

VEHICULES RECREATIFS

Studio de lettrage HIVE Sud

RONDEAU

Librairie St-Martin

Éclairages: YVES AUCOIN

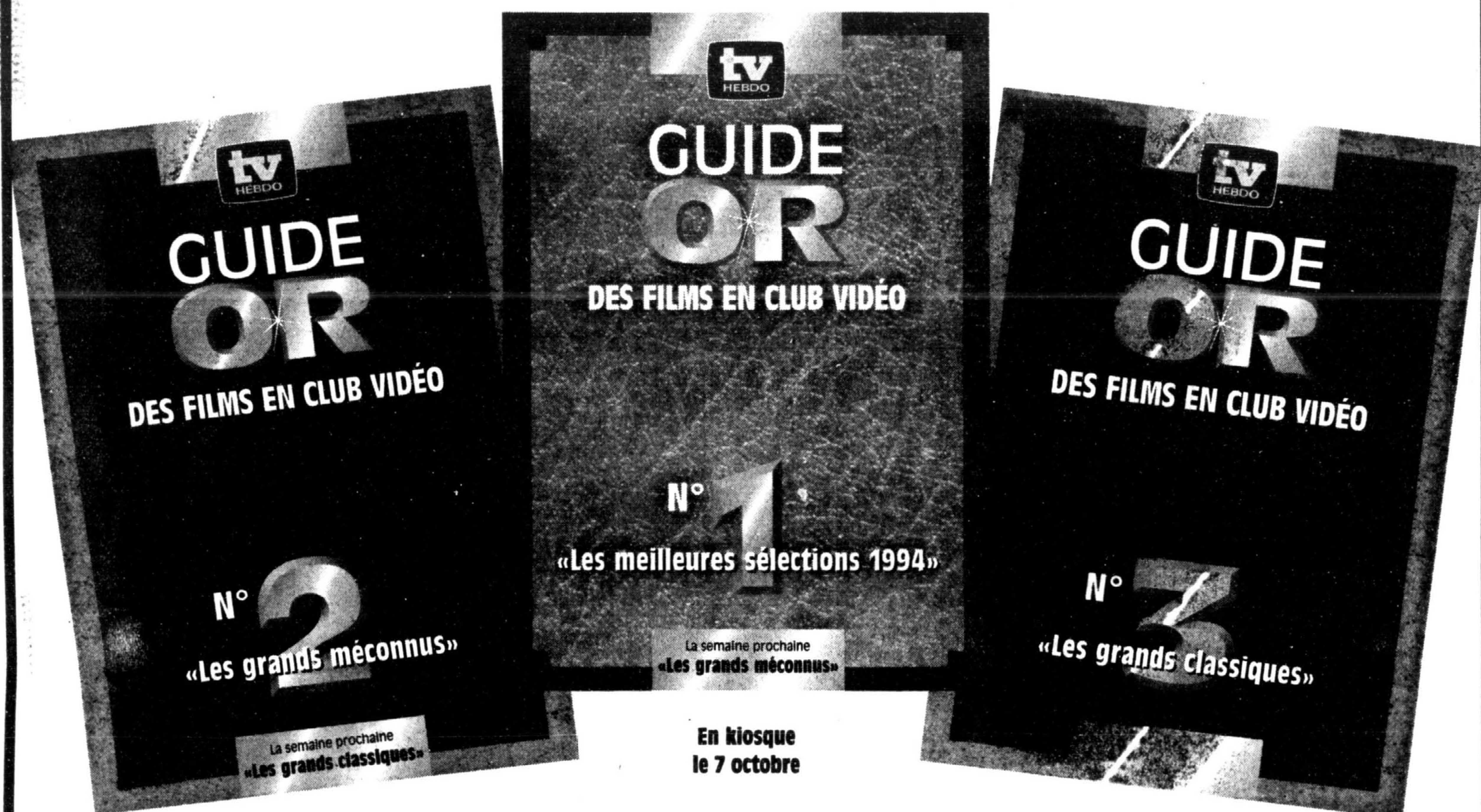
Photo: DAN LAVOIE

Du 7 au 21
octobre

GRATUIT

à l'achat de

Les grandes sélections vidéo



En kiosque
le 14 octobre

En kiosque
le 7 octobre

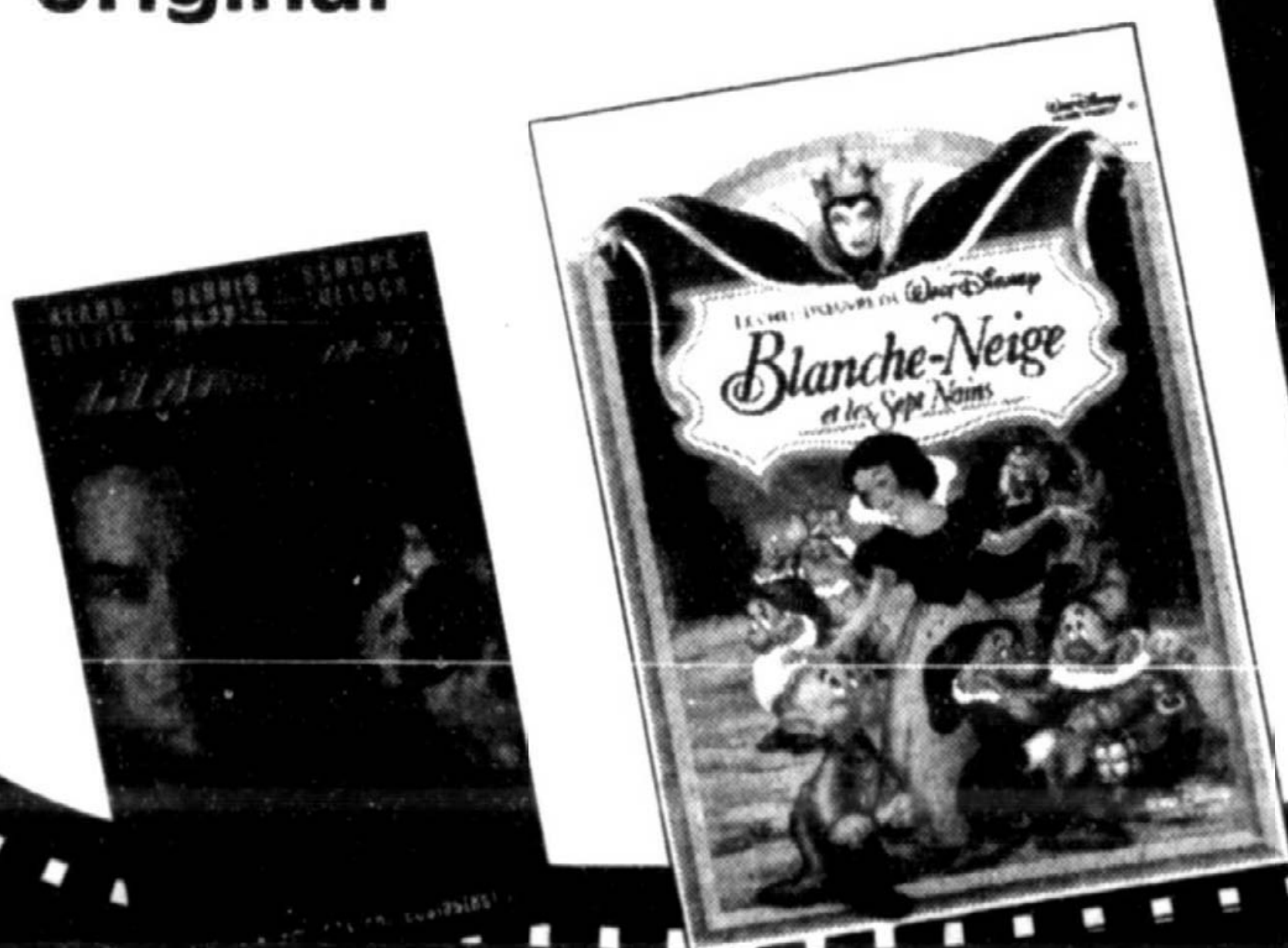
En kiosque
le 21 octobre

Ne manquez pas les meilleurs films de votre club vidéo grâce aux trois GUIDE OR TV Hebdo

- * **3** suppléments détachables à conserver
- * **72** pages de films entièrement illustrées en couleurs
- * Plus de **150** films spécialement sélectionnés pour vous.



Toujours
original



ET CE N'EST PAS TOUT !
1000 FILMS À GAGNER
Participez chaque semaine!
Vous pourriez gagner le film de votre choix.

**CLANCHES
BLANCHE-NEIGE
LE PARC JURASSIQUE**

Un producteur retire son film d'un festival russe pour empêcher son piratage

Agence France-Presse
MOSCOU

■ Le producteur d'un film anglais figurant dans la sélection officielle du Festival international du film à Odessa, en Ukraine, a annulé la projection du film pour en empêcher le piratage au moyen de caméras-védo installées dans la salle.

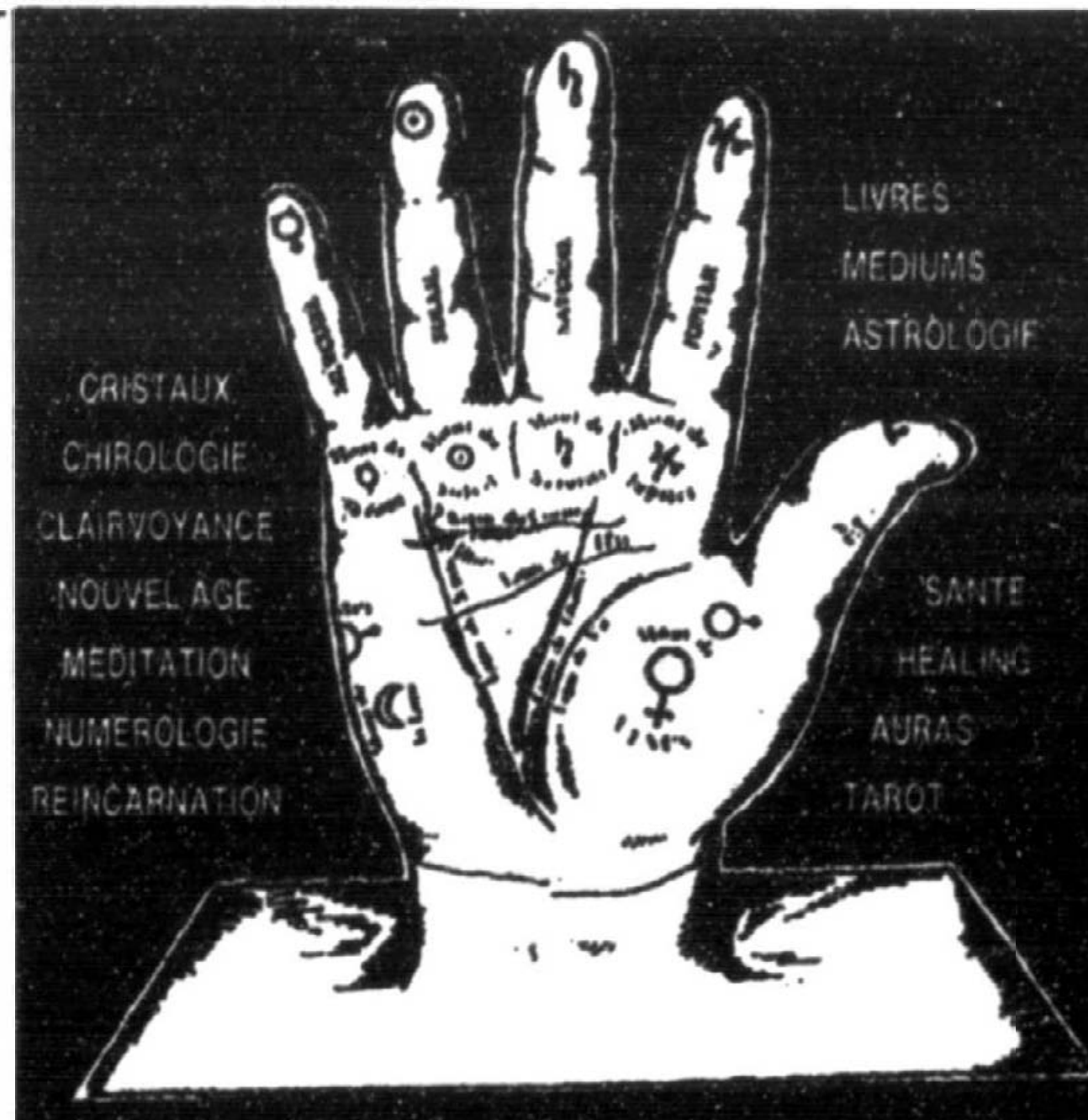
Le Festival international du film devait ouvrir son programme par la projection d'un film anglais, *La vie et les aventures du soldat Ivan Tchoukine*, tiré du roman de Vladimir Voinovitch, ancien dissident soviétique.

Juste avant la projection son producteur Eric Abraham a déclaré devant le jury et le public du festival que la séance devait être annulée à cause de la présence dans la salle de caméras. Deux heures

de négociations avec les organisateurs de la manifestation n'ont pas changé sa décision.

Le problème du piratage en ex-URSS avait été déjà à l'origine de plusieurs actions de protestation de la communauté cinématographique internationale, les principales compagnies américaines ayant refusé notamment de présenter leurs films au Festival international de Moscou en 1991.

Les manifestations culturelles sont toujours des occasions en or pour le piratage de films étrangers. Des équipements spéciaux sont installés dans ce but dans les salles de projection et dans les cabines des projectionnistes, allant ainsi enrichir les archives de Gosfilmofond, la plus grande cinémathèque d'État, et le marché noir prospère de cassettes vidéo.



20e SALON INTERNATIONAL DE

ÉSOTÉRISME

DE MONTRÉAL

Prix d'entrée: 7 oct. 16 h - 23 h
Adultes: 7,50 \$ 8 oct. 11 h - 23 h
Ainé(e)s: 5,50 \$ 9 oct. 11 h - 19 h
(Taxe incluse) 10 oct. 11 h - 19 h

• Conférences et démonstrations continues •
PLACE BONAVENTURE

2 DERNIERS JOURS!
SE TERMINANT
SAMEDI!

L'INCROYABLE
SUPER DOUBLÉ
LÉON!

PAS
de
T.P.S.

LEON ENLÈVERA L'ÉQUIVALENT DE LA T.P.S. 7% DU PRIX DE VOTRE ACHAT*

ET

Vous ne payez
pas avant

1995!

AUCUN ACOMPTE!*
AUCUN INTÉRÊT! ET
AUCUN PAIEMENT MENSUEL!

C'est le temps
ou jamais d'acheter de
l'ameublement! Hâtez-vous dès aujourd'hui!

Cette offre s'applique sur tout!
TOUS LES MEUBLES! TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS!
TOUS LES ÉLECTRONIQUES!

Plus Livraison rapide
garantie sans frais
supplémentaires!



LAVAL:
Centre 2000, boul. St-Martin O., Laval
sortie 9 de l'autoroute des Laurentides
Tél.: MONTRÉAL 336-7741
LAVAL 668-3851

RIVE-SUD:
GREENFIELD PARK
Centre d'achats Greenfield Park
399, boul. Taschereau
Tél.: MONTRÉAL 861-6968
GREENFIELD PARK 466-9400

* S.A.C. Toutes les taxes sont payables au moment de l'achat. Tous les articles sont offerts jusqu'à l'épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région et le choix d'un magasin à l'autre. Le rabais « emportez » n'est pas applicable sur tous les achats. Livraison dans les zones désignées. Paiement du 15 janvier 1995. Ne s'applique pas aux achats antérieurs, aux articles à rabais, aux traitements anti-taches et aux garanties prolongées.

Vos goûts et notre choix incomparable font bon ménage!

ACTUALITÉ

Contaminés par le sang

■ Vous avez sûrement entendu parler des problèmes de contamination par les transfusions sanguines. On sait que plus de mille personnes au Canada ont été contaminées par le virus du sida à la suite d'une transfusion sanguine, au début des années 80. La plupart d'entre elles sont des hémophiles qui doivent recevoir régulièrement des transfusions sanguines. Il y a aussi tous ceux, adultes et enfants, qui ont reçu des transfusions lors d'une opération chirurgicale. Entre les années 1982 et 1985, les risques de contamination par le sang étaient très forts. Plusieurs personnes sont décédées et certaines d'entre elles ont contaminé leurs proches parce qu'elles n'ont pas su à temps qu'elles portaient le virus.

Actuellement, une commission d'enquête nommée Krever fait une vaste recherche partout au Canada pour mettre au jour les problèmes, les erreurs et les fautes qui ont mené à ces tragédies. Le juge Horace Krever reçoit les témoignages des victimes et interroge toute personne pouvant éclairer la situation. La commission Krever fera son rapport d'ici la fin de l'année 1995.

Les témoignages des victimes sont poignants. En plus de souffrir physiquement et moralement, elles sont inconsolables d'avoir transmis cette maladie à des êtres aimés. Dans tout ce scandale, il y a au moins un petit aspect réconfortant. Selon un récent sondage, 87 % des Québécois sont favorables à une aide financière de l'État pour ces victimes.



● Quel est votre sentiment à l'égard des victimes du sang contaminé ?

Espoir en Haïti

■ Le président Aristide est encore aux États-Unis et il promet toujours de rentrer dans son pays le 15 octobre. Les forces armées américaines sont en Haïti et continuent leur travail de nettoyage pour neutraliser les groupes armés qui s'opposent au retour d'Aristide. Le colonel Cédras, le dictateur, est toujours à son poste. Mais certains de ces collaborateurs ont quitté le pays ou ont été désarmés ou même arrêtés par les forces américaines. La situation est complexe parce que plusieurs groupes d'Haïtiens pro-Aristide manifestent pour le retour du président légitime. Plusieurs d'entre eux veulent se faire justice après tant d'années de massacres. De leur côté, les Haïtiens qui s'opposent à Aristide continuent leurs attaques armées contre des civils. Il y a de grands dangers de violence et de vengeance collective. La situation est explosive et le président Aristide fait souvent des appels au calme. Le nombre de soldats américains a été augmenté pour améliorer les chances de réussite de l'opération.



● En Haïti, à chaque jour, il y a de nouveaux événements. Pouvez-vous les situer dans le contexte général de la situation ?

Bravo Marcus!

■ Marcus est le personnage très attachant des livres de Gilles Gauthier, publiés à *La courte échelle*. Vous connaissez probablement *Le gros problème du petit Marcus*. Ce livre a été retenu pour faire partie de la liste d'honneur de la Bibliothèque internationale pour la jeunesse (IBBY). De plus, il est en nomination pour le prix international du livre Espace enfants 1994 de Suisse. Ce prix est accordé au meilleur livre du monde (!) qui respecte l'intelligence et la créativité des lecteurs, comme le souhaitait le grand pédagogue Jean Piaget. On connaît le gagnant le 28 octobre.



● Connaissez-vous la série des Carl et de sa Babouche ? Avez-vous lu les aventures d'Edgar qui s'imaginent qu'il est une réincarnation d'Edgar Allan Poe ? ● Êtes-vous fier de ce que la littérature écrite pour vous par des auteurs d'ici soit reconnue internationalement ?

TEXTES ET RECHERCHE MICHELLE PROVOST

Semaine du 29 septembre au 5 octobre

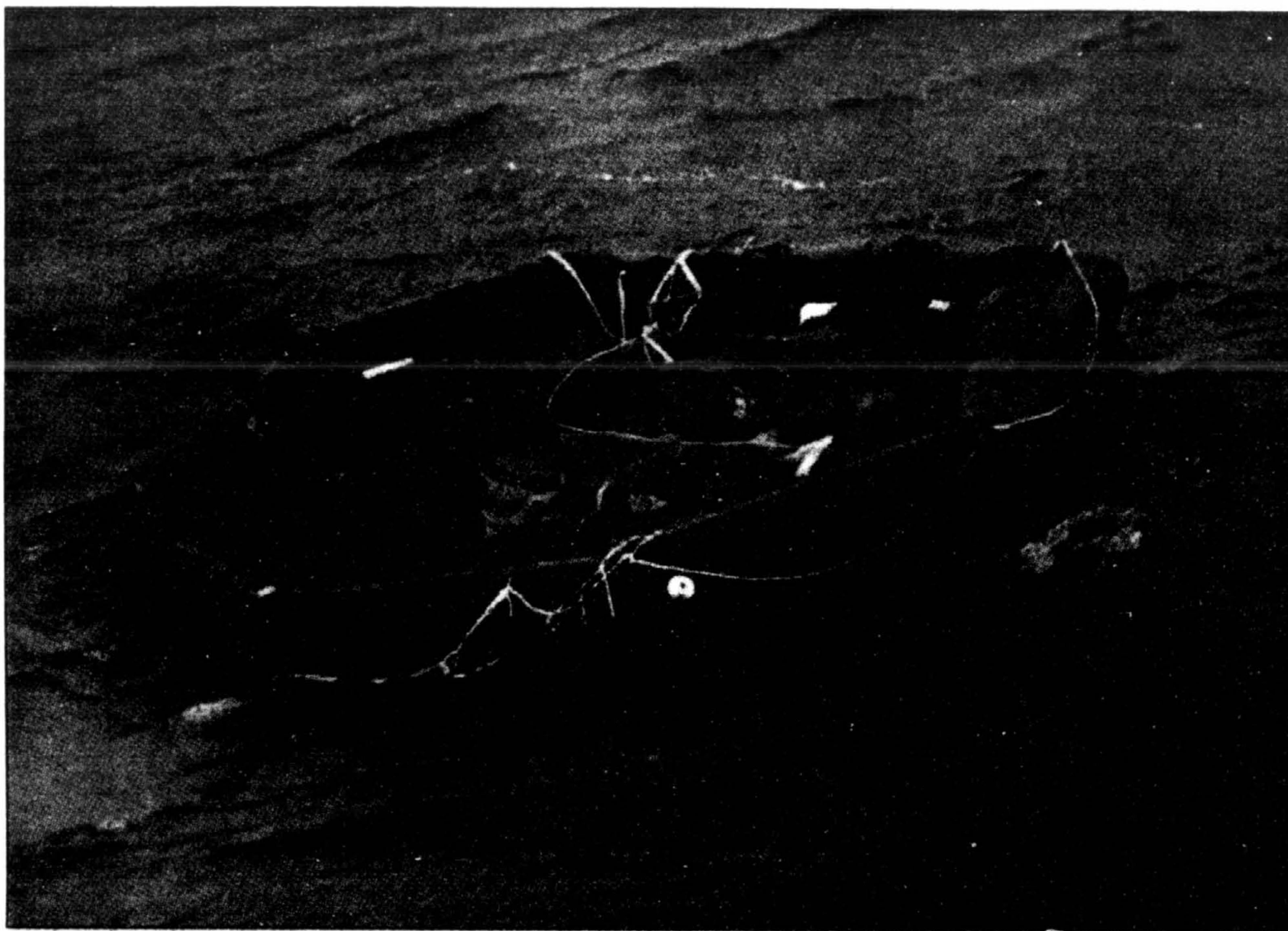


PHOTO AP

Le bilan des victimes est tragique : 819 personnes sont portées disparues, 93 corps ont été retrouvés et seulement 137 passagers ont survécu. C'est la pire tragédie maritime à survenir en Europe depuis le début du siècle. Sur la photo ci-dessus, un secouriste constate que les naufragés sont morts.

Le naufrage catastrophique de l'Estonia



Le ferry Estonia faisait la traversée entre les villes de Tallinn en Estonie et Stockholm en Suède. Dans la nuit du 27 au 28 septembre, il a fait naufrage. Le navire n'a pas résisté aux forts vents de plus de 95 km/heure et aux immenses vagues soulevées par la violente tempête. Il a coulé en cinq minutes dans les eaux glacées de la mer Baltique. Cet immense ferry de 157 m pouvait accueillir 2000 passagers et 460 véhicules. Le bilan des victimes est tragique : 819 personnes sont portées disparues, 93 corps ont été retrouvés et seulement 137 passagers ont survécu. C'est la pire tragédie maritime à survenir en Europe depuis le début du siècle. La Suède et l'Estonie sont en deuil. Des centaines de personnes ont perdu des parents, des enfants et des amis dans cette catastrophe.

Les causes du naufrage
Plusieurs experts font des hypothèses sur les causes de l'accident. Le navire aurait dû résister malgré la forte tempête ; il en avait vu d'aussi pires. On pense qu'il y a eu un autre problème. La porte avant, qui

permet aux voitures, camions et autocars d'entrer dans le bateau, aurait été défectueuse. L'eau s'y serait engouffrée très vite. D'après les experts, un petit volume de 35 cm d'eau au fond de la cale pèse 1000 tonnes et ce poids est suffisant pour déstabiliser le ferry et le faire couler. Après avoir localisé l'épave échouée à plus de 60 m de fond, on a envoyé des caméras téléguidées pour enregistrer des images de l'Estonia. Ces films confirment que la porte avant du ferry manque. On la cherchera avec des sonars pour mieux comprendre ce qui s'est passé. Les spécialistes poursuivent leurs recherches et analyses. Cet événement a eu un effet direct sur les autres ferries de la région qui ont été très attentivement inspectés depuis. Certains ont même été envoyés immédiatement à la réparation. On ne veut pas courir de risque.

Par ailleurs, les ingénieurs maritimes intensifieront leurs recherches pour augmenter la sécurité de ces traversiers dont les gigantesques portes doivent s'ouvrir et se fermer très souvent. Celles-ci doivent être absolument étanches et sécuritaires.

Les secours
Une vingtaine d'hélicoptères finlandais et suédois et douze autres ferries de la région se sont rendus sur les lieux. Ils ont

rescapé les naufragés qui avaient réussi à s'embarquer sur radeaux de secours. Plusieurs personnes étaient déjà mortes dans les radeaux. Dans ces eaux glacées, les secours doivent être très rapides parce que le temps de survie de l'homme est très court. Le corps humain se refroidit beaucoup plus vite dans l'eau que dans l'air. On appelle hypothermie ce phénomène de refroidissement intense.

Les survivants
Mais pourquoi certains réussissent-ils à s'en tirer et d'autres pas ? Un psychiatre suédois, le docteur Per-Olof Michel, explique que dans ce genre de catastrophe, il y a d'abord la chance et les circonstances qui jouent énormément. Puis la force physique de chaque individu qui permet de résister et d'échapper aux difficultés. Ici, il fallait sortir des cabines en pleine nuit, trouver une veste de sauvetage et une embarcation de secours. Il fallait supporter le froid et pouvoir garder la tête hors de l'eau. Mais pour le médecin, un autre facteur contribue à la survie. C'est la détermination et la force psychologique. Ceux qui ont confiance en eux, ceux qui ont appris à se débrouiller seuls et à surmonter plusieurs difficultés sont mieux préparés à survivre.

Dans le cas du naufrage de l'Estonia, les médecins ont constaté que trois quarts des rescapés étaient des hommes célibataires, âgés de 25 à 30 ans. Les jeunes enfants, les femmes et les personnes âgées auraient manqué de force physique pour s'en sortir. Un jeune de 12 ans s'en est tiré à cause de sa grande taille et de sa force, ce qui lui a permis de garder la tête hors de l'eau. Un jeune couple dans la vingtaine a aussi raconté comment l'un et l'autre s'étaient aidés, encouragés et réchauffés en se serrant dans la fragile embarcation de sauvetage jusqu'à ce que les secours arrivent. Les survivants de ces drames vivent des moments extrêmement difficiles. Mais après le choc initial, il semble qu'ils retrouvent un grand appétit de vivre.



● Avez-vous déjà entendu parlé d'autres naufrages, comme ceux du Titanic en 1912 ou de L'Empress of Ireland en 1914 ?

● Avez-vous déjà lu des récits de vie ou vu des films concernant des naufrages ? Quels souvenirs en gardez-vous ?

DEVINETTES

■ Nous cherchons le nom de deux spécialités médicales.

— Les spécialistes de ces disciplines se sont rencontrés dernièrement à Montréal, à l'occasion de leur XIVe congrès international. Ils étaient 8000. Ce fut le plus gros congrès organisé dans la métropole. Un franc succès !

— Ces médecins s'occupent spécifiquement des questions reliées à la santé des femmes. Ils ont discuté d'accouchement, de soins prénataux et postnataux, ainsi que d'avortement. Ils ont abordé les problèmes moraux que soulèvent les techniques de reproduction qui permettent, entre autres, la fécondation in vitro, le choix du sexe de l'enfant et les mères porteuses. Ils ont parlé de ménopause et de cancer de l'utérus.

— Ce congrès a permis aussi de faire voir de grandes différences entre la santé et les soins apportés aux femmes des pays occidentaux et des pays en voie de développement.

— En 1970, il y avait 5 p. cent de femmes médecins dans ces spécialités. On prévoit qu'elles seront 25 p. cent en l'an 2000.

Réponse : la gynécologie et l'obstétrique

■ Nous cherchons le nom d'un acte médical.

— Au Québec, 100 000 enfants de 4e année du primaire auront droit gratuitement à cet acte de prévention contre la grave maladie de l'hépatite B. C'est déjà commencé dans certaines écoles de Montréal.

— Le traitement comporte trois doses. Les effets secondaires sont minimes : légère douleur ou rougeur au lieu de la piqûre ou un peu de fièvre.

— Les parents doivent consentir au traitement. Ils recevront un dépliant d'information sur la maladie et sur le programme de protection qui est offert.

— La protection est d'au moins dix ans et elle est efficace pour 99 p. cent des gens.

Réponse : la vaccination contre l'hépatite B

BIZARRE

■ Qu'est-ce qui dure neuf petites secondes et qui peut sauver de nombreuses vies ? Il s'agit d'une petite flèche verte et droite. On la voit depuis deux ans à Montréal sur 410 feux de circulation. Elle interdit aux automobilistes de tourner à droite ou à gauche. Ce dispositif a déjà diminué les accidents impliquant des piétons de 10 p. cent en 1993. Yvon Laberge, de *La Presse*, précise que cette mesure a été encore plus efficace pour les enfants de 10 à 14 ans. Pour eux, c'est 23 p. cent de moins d'accidents. Chez les petits de 5 à 9 ans, 15 p. cent de moins ! Mais il y aurait encore 10 p. cent d'automobilistes qui ne respecteraient pas cette signalisation. Ils risquent une amende de 115 \$. Je trouve intéressant de constater qu'une solution si simple, si courte et si peu coûteuse (600 000 \$) connaisse autant de succès.

LE MOT DE LA FIN

■ Certains de nos sujets cette semaine éveillent des émotions humaines profondes. Je pense au naufrage terrible de l'Estonia, à la douleur des personnes contaminées par le sang et par la négligence humaine. Je pense à la violence des hommes et des femmes qui s'entre-tuent en Haïti. Tous ces événements font naître en moi un grand sentiment de compassion humaine mais aussi un besoin d'être attentif quand l'homme est meilleur envers l'homme. Les bonnes nouvelles, petites et grandes, sont donc bienvenues. Heureusement qu'on vaccine les enfants du Québec contre l'hépatite B. Souhaitons que les automobilistes continuent à se montrer de plus en plus courtois à l'égard des piétons. Espérons que les succès de nos écrivains pour la jeunesse soient de plus en plus nombreux.

Michelle PROVOST

Ce concours s'adresse aux jeunes de 9 à 17 ans, avec l'appui de leurs enseignantes et enseignants de français ou de leurs titulaires de classe.

Il suffit d'indiquer la meilleure émission de radio et de télévision au Québec du point de vue du français utilisé et, de la même façon, la pire émission de radio et de télévision, diffusées entre le 15 septembre et le 15 décembre 1994.

Ministère de l'Éducation

Dictionnaires Le Robert

Le coupon doit être entièrement rempli et envoyé, au :

Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec (CPIQ)
Concours du français des médias
600, rue Fullum, 6e étage,
Montréal (Québec)
H2K 4L1
Télécopieur : (514) 873-4345

Des prix offerts par seront décernés, par tirage au sort, aux élèves et aux enseignants participants :

Aux élèves :
5 bourses de 100 \$ chacune
et 5 dictionnaires Le Robert L.
Aux enseignants et enseignantes :
5 bourses de 100 \$ chacune
et 5 dictionnaires Le Robert L.

COUPON DE PARTICIPATION

► La meilleure émission de radio

TITRE
NOM DE LA STATION DE RADIO

► La meilleure émission de télévision

TITRE
NOM DE LA STATION DE TÉLÉVISION

► La pire émission de radio

TITRE
NOM DE LA STATION DE RADIO

► La pire émission de télévision

TITRE
NOM DE LA STATION DE TÉLÉVISION

NOM DE L'ÉLÈVE

ÂGE

ADRESSE DE L'ÉLÈVE : NUMÉRO ET RUE

VILLE

TÉLÉPHONE

NOM DE L'ÉCOLE

NOM DE L'ENSEIGNANT OU DE L'ENSEIGNANTE

SIGNATURE

Concours